

## Public Hearing

## Audience publique

### Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,  
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

### VOLUME 25

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

#### Held at :

Halifax Convention Centre  
1650 Argyle Street  
Halifax, Nova Scotia  
B3J 0E6

Wednesday, May 18, 2022

#### Tenue à:

Centre des congrès d'Halifax  
1650, rue Argyle  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3J 0E6

Mercredi, le 18 mai 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

[www.irri.net](http://www.irri.net)  
(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Me Roger Burrill	Commission Counsel / Conseiller de la commission
Me Matthew MacLellan	Counsel / Conseiller
Me Joshua Bryson	Counsel / Conseiller
Me Patricia MacPhee	Counsel / Conseillère
Me Tara Miller	Counsel / Conseillère
Me Tom MacDonald	Counsel / Conseiller

**III**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>S. É-M. JEFF WEST, Assermenté</b>	2
<b>S. É-M. KEVIN SURETTE, Sous affirmation solennelle</b>	3
Interrogatoire en-chef par Me Roger Burrill	3
Contre-interrogatoire par Me Matthew MacLellan	85
Contre-interrogatoire par Me Joshua Bryson	106
Contre-interrogatoire par Me Tara Miller	120
Contre-interrogatoire par Me Tom MacDonald	136
Contre-interrogatoire par Me Patricia MacPhee	140

**IV**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
1622	(COMM0050877) Rapport MacNeil	192

Halifax, Nouvelle-Écosse

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28

--- L'audience débute le mercredi 18 mai 2022 à 9 h 30

**GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bonjour.

Les procédures de la Commission des pertes massives sont en séance avec le commissaire en chef Michael MacDonald, la commissaire Leanne Fitch et la commissaire Kim Stanton.

**COMMISSAIRE FITCH:** Bonjour et bienvenue.

Nous nous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

Comme on le fait à chaque fois, on se rappelle de ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés, leurs familles, et tous ceux qui ont été touchés par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Par l'entremise de notre enquête indépendante et les procédures publiques, la Commission identifie et partage les nouveaux renseignements sur ce qui s'est passé les 18 et 19 avril 2020. Plutôt que d'attendre à la fin de notre travail pour partager ce que nous découvrons, nous continuons d'impliquer les participants et le public dans notre compréhension des faits comme nous continuons notre travail. Nous façonnons notre travail, notre document de travail, le rapport final qui contient nos trouvailles et nos recommandations.

Nous avons entendu parler des membres GRC de... partie de l'équipe d'Intervention des états critiques, c'était pendant... et les postes de commandement. Hier, nous avons un autre témoin a comparu et l'avocat du Conseil a partagé un autre grand document fondamental sur le poste de commandement, le STO, et les décisions de commandement. Ce document fondamental est maintenant disponible sur le site web et ces documents sources seront publiés sur le site web plus tard cette semaine.

Aujourd'hui, deux autres témoins vont comparaitre qui peuvent fournir des renseignements sur les faits et le contexte de l'intervention en cas d'urgence

1 les 18 et 19 avril 2020.

2 Je demanderais à l'avocat principal de la Commission Burrill de  
3 présenter le sergent d'état-major Jeff West et le sergent d'état-major Kevin Surette qui  
4 sont des incidents en situation de crise de garde.

5 **Me ROGER BURRILL:** Nous regardons le rôle des commandants  
6 en situation de crise, c'est en supplément au document fondamental qui a été déposé  
7 hier, et comme indiqué, cela (inintelligible)... deux... on va faire comparaître deux  
8 témoins. Ces deux témoins vont vous faire connaître le rôle du commandant en  
9 situation de crise et ceux qui comportent une situation... en situation de crise et  
10 comment l'ensemble des ressources sont déployées. Et ils étaient tous les deux  
11 impliqués les 18 et 19 avril et vont vous parler de leur expérience dans le sujet de ces  
12 procédures.

13 Avec l'aide de mes collègues, nous espérons vous fournir, vous,  
14 les commissaires, avec des renseignements importants qui vont vous aider dans votre  
15 travail avec cette brève introduction, présentation.

16 Je veux appeler le sergent d'état-major retraité Jeff West et le  
17 sergent d'état-major Kevin Surette à la barre des témoins.

18 Alors, je vais... je m'adresse au sergent d'état-major retraité Jeff  
19 West.

20 Vous êtes Jeff West et votre nom de famille c'est W-E-S-T? Celui-là  
21 est facile.

22 Et Madame la registraire, le sergent d'état-major veut se faire  
23 assermenter.

24 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Si vous voulez placer  
25 votre main droite sur la bible.

26 **--- S. É-M. JEFF WEST ASSERMENTÉ:**

27 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Jurez-vous que la preuve  
28 que... le témoignage que vous donnez sera la vérité, toute la vérité, et rien que la

1 vérité? Que Dieu vous vienne en aide.

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

3 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Alors, veuillez vous  
4 asseoir.

5 **Me ROGER BURRILL:** Et vous êtes le sergent d'état-major retraité  
6 Kevin Surette, nom de famille S-U-R-E-T-T-E?

7 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** C'est ça.

8 **Me ROGER BURRILL:** Madame la registraire, le sergent d'état-  
9 major a indiqué qu'il veut faire une affirmation solennelle.

10 **--- S. É-M. KEVIN SURETTE, SOUS AFFIRMATION SOLENNELLE:**

11 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Affirmez-vous  
12 solennellement que les preuves... que les témoignages que vous allez offrir seront la  
13 vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

14 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

15 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Alors, veuillez-vous  
16 asseoir.

17 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ROGER BURRILL:**

18 **Me ROGER BURRILL:** Alors, Messieurs, comme on a pris  
19 l'habitude dans ces procédures, je vais parler de vos antécédents afin d'identifier qui  
20 vous êtes, quelle est votre expérience, et là, on va aller parler plus directement de  
21 sujets qui ont été prélevés lors de cette discussion.

22 Alors, Sergent d'état-major Jeff West, vous avez pris votre retraite  
23 après 32 ans et demi de service, c'est ça? Vous avez pris votre retraite en juillet de  
24 2021. Et vous vous êtes joint à la GRC en mars 1989?

25 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

26 **Me ROGER BURRILL:** D'après ce que je comprends, entre 1990  
27 et 1990, vous étiez au détachement de Surrey aux Services généraux. Entre 1997 et  
28 2003, vous étiez à South Salt Island dans les Services généraux. 2003 à 2005, vous

1 êtes revenu... ben, je veux dire, vous êtes un natif de la Nouvelle-Écosse, c'est ça?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

3 **Me ROGER BURRILL:** Vous êtes revenu à la division « H » et  
4 vous vous êtes rendu au détachement d'Enfield avec les Services généraux et les  
5 travaux de circulation. En 2006, vous avez reçu une promotion au rang de caporal. En  
6 2006 à 2009, vous étiez affecté au détachement de Cole Harbour dans le district de  
7 Halifax comme chef de quart de travail. En 2009, vous avez reçu une promotion à  
8 sergent. En sergent, de 2009 à 2013, d'après ce que je comprends, vous étiez un sous-  
9 officier opérationnel pour... dans le district d'Halifax. 2013 à 2014, vous avez assumé la  
10 responsabilité avec le service de la circulation de la Rive-Sud, la section du Sud-Est,  
11 l'Unité de la circulation du Sud-Est. En 2014, vous avez été promu sergent d'état-major.  
12 En 2014, vous avez été donné le rôle de gestionnaire de risques au STO à Truro.

13 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est correct.

14 **Me ROGER BURRILL:** 2015, vous étiez impliqué avec... vous  
15 avez pris le cours d'incidents en situation de crise et vous avez qualifié comme...  
16 (inintelligible) le poste de commandant en situation de crise. En 2017 à 2020, vous étiez  
17 affecté au service de la circulation, cette fois comme commandement de Nova Nord-Est  
18 et, d'après ce que je comprends, vous avez également comblé le poste d'agent officier  
19 de soutien de services adjoint pour la division « H ». Alors, avant que vous êtes parti en  
20 2020, vous avez occupé le poste de sous-officier exécutif. En 2018-19... 18-19 avril  
21 2020, vous étiez de garde comme commandant en situation critique et vous avez  
22 répondu à l'appel.

23 Avant de passer au sergent d'état-major Surette, je vais avoir  
24 quelques... posé quelques questions au sujet de votre formation et je vais faire de  
25 même avec...

26 Vous avez suivi le cours de commandant en situation de crise.  
27 Pouvez-vous nous indiquer c'est quoi et c'est quoi la signification de ce cours-là au  
28 niveau de vos gestes, de vos actions comme commandant en situation de crise.

1                   **S. É-M. JEFF WEST:** Ce cours-là, c'est un cours qui est organisé  
2 par l'entremise du Collège canadien de la police avec des formateurs qui sont les  
3 membres de l'Association des commandants en situation de crise. C'est un cours de  
4 deux semaines que... surtout donné à Ottawa ou (inintelligible) en droit, ça prend  
5 beaucoup de... c'est une grande charge de travail. On travaille avec les programmes,  
6 les ressources, la planification et le contrôle. Quand je dis « planification et contrôle »,  
7 le cours termine avec un exercice virtuel où il faut rentrer des acteurs, un commandant  
8 de GTI, un commandant de négociier... de négociations où il y a un exercice de deux  
9 heures d'un incident en situation de crise du début à la fin.

10                   **Me ROGER BURRILL:** Et une fois que vous avez pris ce cours-là,  
11 c'est à ce moment-là que vous êtes qualifié pour agir comme commandant en situation  
12 de crise.

13                   **S. É-M. JEFF WEST:** Le cours, c'est un cours qu'on réussit ou  
14 qu'on ne réussit pas. Si on a réussi à passer le cours, il faut qu'on rentre dans notre  
15 unité d'attache, que ce soit à la GRC ou à les Forces de la police municipale, vous  
16 revenez à votre unité d'attache, et il y a une attente que vous allez continuer et qu'on  
17 relève du coordonnateur divisionnaire pour les deux premiers incidents que l'on doit  
18 gérer, ils pourraient être des (inintelligible) planifiés à haut risque ou des événements  
19 dynamiques en pleine évolution. Une fois qu'on rentre de nouveau à l'unité d'attache,  
20 y'a un moment où il y a une surveillance de la part du coordonnateur divisionnaire pour  
21 s'assurer que tout se passe bien.

22                   **Me ROGER BURRILL:** Au niveau de la formation normalisée, une  
23 fois que vous avez assisté au cours sur le commandement en situation de crise, est-ce  
24 qu'il y a d'autres cours de façon continue?

25                   **S. É-M. JEFF WEST:** Il y a une attente de formation continue  
26 comme on passe au programme.

27                   **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'est normalisé?

28                   **S. É-M. JEFF WEST:** Non. Ça dépend de votre... de la division et

1 de notre unité. Dans cette division, on a un plan de formation. Quand j'étais impliqué,  
2 on avait un plan de formation à chaque année où il y avait une attente que tous nos  
3 incidents en situation de crise, c'était de 4 à 8 commandants en situation de crise de  
4 division. Il y a un plan de formation pour s'assurer qu'il y a des formations tout au cours  
5 de l'année, à l'interne, et on pourrait même... il pourrait même y avoir des séminaires  
6 ou des conférences à l'extérieur de la province, et également des apprentissages en  
7 ligne.

8 **Me ROGER BURRILL:** Et cela est offert de façon locale par  
9 l'entremise de la division « H ». Et qui offre l'agrément de la formation de contrôle, la  
10 qualité de la formation?

11 **S. É-M. JEFF WEST:** Au sein du programme du commandant des  
12 incidents en situation de crise, il y a un coordonnateur divisionnaire. Un de ses rôles est  
13 de s'assurer qu'il y a une éducation continue et qu'une formation continue est en place.  
14 Cela a été (inintelligible) par plusieurs membres au sein du programme, c'est une  
15 responsabilité à part de nos responsabilités normales. Le sergent d'état-major  
16 MacGillivray était le coordonnateur d'emblée et j'ai repris... moi, je suis devenu  
17 coordonnateur pendant cette époque-là.

18 **Me ROGER BURRILL:** En tant que coordonnateur divisionnaire,  
19 étiez-vous le responsable pour le contrôle des normes normalisées des formations  
20 localement?

21 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, nous travaillons comme équipe, c'est  
22 beaucoup centré sur un travail d'équipe, qu'est-ce qui convient mieux à nos besoins et  
23 aux exigences actuelles du programme et qu'est-ce qui... cela représente des  
24 occasions de formation, des webinaires, des séminaires. Nous faisons également  
25 beaucoup d'exercices avec les membres des Forces canadiennes armées afin de  
26 rassembler tous nos équipements.

27 **Me ROGER BURRILL:** Vous avez parlé de l'Association  
28 canadienne des commandants en situation de crise.

1                   **S. É-M. JEFF WEST:** C'est ACCIC – Association des comman...  
2 canadienne des commandants en situation de crise.

3                   **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'ils ont un rôle de contrôle de la  
4 qualité pour la formation et la... des commandants en situation de crise?

5                   **S. É-M. JEFF WEST:** Leur rôle principal, c'est dans le cours même.  
6 Les formateurs pour ce cours-là viennent de l'Association canadienne des  
7 commandants en situation de crise, ils maintiennent le corps de formateurs pour ce  
8 cours-là.

9                   **Me ROGER BURRILL:** Nous sommes tous au courant de la  
10 situation tragique à Moncton en 2014. Pourriez-vous me dire s'il y a eu davantage de  
11 formations ou de protocoles, dispositions, depuis 2014 au niveau des formations? Est-  
12 ce que vous êtes au courant de cela au niveau de la division « H »?

13                   **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne m'y connais pas. Je me suis joint au  
14 programme en 2015.

15                   **Me ROGER BURRILL:** D'après ce que je comprends, en avril  
16 2020, il y avait six commandants en situation de crise qui étaient de garde en Nouvelle-  
17 Écosse.

18                   **S. É-M. JEFF WEST:** Pas de garde. Nous avons un complément  
19 de six commandants en situation de crise dans la division à ce stade-là.

20                   **Me ROGER BURRILL:** Le total était six. Et vous étiez de garde  
21 une fois toutes les trois semaines?

22                   **S. É-M. JEFF WEST:** Le système instauré, c'est qu'on avait  
23 toujours deux commandants en situation de crise de garde et on les faisait une  
24 semaine...une semaine de garde, deux semaines qu'on n'était pas de garde. C'était  
25 pas primaire, secondaire. Y'en a deux qui sont de garde qui sont disponibles.

26                   **Me ROGER BURRILL:** Qui coordonn... qui fait la coordination du  
27 service de garde?

28                   **S. É-M. JEFF WEST:** C'était un de mes rôles comme

1 coordonnateur divisionnaire.

2 **Me ROGER BURRILL:** Merci. Je vais vous poser quelques autres  
3 questions au sujet de la formation.

4 Je n'essaie pas de vous ignorer, Sergent d'état-major Surette, on  
5 va vous revenir sous peu.

6 Dans votre rôle en tant que sergent d'état-major et dans votre  
7 fonction de superviseur en tant que... avec la GRC, vous nous indiquez à quel point  
8 vous étiez familier avec l'éducation continue, avec les outils que la GRC utilise,  
9 notamment le système CIIDS ou les systèmes des postes de travail mobiles.

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Ayant travaillé dans la division depuis 2003,  
11 j'ai une bonne compréhension des postes de travail mobiles. Je m'en servais dans mes  
12 tâches quotidiennes et également au niveau de la circulation également dans mon rôle  
13 à Halifax comme chef d'équipe et superviseur des Services généraux. Je les  
14 comprends bien et je comprends par l'entremise de ces postes de travail qu'il y a la  
15 cartographie disponible et un bon lien de communication.

16 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous été impliqué dans un rôle de  
17 superviseur au niveau de la formation des membres des Services généraux division  
18 « H » avec ces outils-là?

19 **S. É-M. JEFF WEST:** Non.

20 **Me ROGER BURRILL:** Êtes-vous au courant d'une structure qui  
21 existe au sein de la GRC dans votre rôle en tant que superviseur au niveau d'une  
22 formation continue sur le plan de ces outils-là?

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Il me semble que ça existe, mais je ne sais  
24 pas c'est quoi au juste.

25 **Me ROGER BURRILL:** Ça va.

26 Alors, je vais demander à Sergent d'état-major des questions  
27 semblables. Alors, on va établir qui Sergent d'état-major retraité Surette est.

28 Vous avez pris votre retraite en août 2021, après 35 ans de

1 service. C'est correct?

2 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

3 **Me ROGER BURRILL:** Vous vous êtes joint à la GRC en 1986,  
4 ensuite vous étiez un membre des Services généraux dans trois détachements à Terre-  
5 Neuve : Holyrood, Port-aux-Basques et St. John's entre 1986 et 1993.

6 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

7 **Me ROGER BURRILL:** C'est correct?

8 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

9 **Me ROGER BURRILL:** D'après ce que je comprends, c'est à ce  
10 moment où vous commencez votre entre... vous avez fait un... entre 1993 et 1997,  
11 vous étiez un membre de seule équipe GTI à temps plein à cette époque-là à Ottawa.  
12 Vous étiez dans le détachement du Bur... d'Ottawa?

13 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

14 **Me ROGER BURRILL:** À Ottawa?

15 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

16 **Me ROGER BURRILL:** Vous étiez formé dans une tâche  
17 particulière avec le GTI?

18 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

19 **Me ROGER BURRILL:** Et c'était quoi la tâche?

20 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** De venir (inintelligible) j'ai reçu une  
21 formation de tireur d'élite.

22 **Me ROGER BURRILL:** Octobre 1987, vous avez transféré vers la  
23 division « H » au détachement de la baie de Yarmouth. En... d'après ce que je  
24 comprends, en 2002, vous avez reçu une promotion vers caporal. En 2003, vous avez  
25 reçu une promotion vers sergent. D'après ce que je comprends, de 2003 à 2006, vous  
26 avez des fonc... vous étiez commandant de détachement de Barrington dans celui en  
27 Nouvelle-Écosse. 2006 à 2008, vous avez assumé des responsabilités comme le  
28 commandeur rural de Yarmouth. En deux mille... désolé, vous avez reçu une promotion

1 à sergent en deux mille... à sergent d'état-major en 2008 et vous avez assumé les rôles  
2 du commandant du détachement pour la ville, le détachement de la ville de Yarmouth.

3 Ai-je raison de dire qu'en 2014, que vous avez été nommé le sous-  
4 officier commiss... super... conseiller pour Sud-Ouest Nova, du district pour Sud-Ouest  
5 Nova, et là, vous aviez la responsabilité de surveiller si le détachement dans la région  
6 de Sud-Ouest Nova. En 2010, vous êtes devenu membre du groupe des commandants  
7 en situation de crise après avoir suivi le cours de commandant en situation de crise, tel  
8 que discuté par le sergent d'état-major West.

9 Les 18 et 19 avril, vous étiez de garde comme commandant et  
10 vous vous êtes rendu au deuxième... comme deuxième en commandement, vous vous  
11 êtes rendu à Great Village.

12 Je vais vous demander les circonstances de formation. Vous avez  
13 suivi le cours de commandement, commandant en situation de crise en 2010. Êtes-  
14 vous d'accord avec le sergent d'état-major au niveau de sa description du cours et de  
15 sa programmation?

16 **S. É.-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

17 **Me ROGER BURRILL:** Quelle continua... quelle formation  
18 continue il faut... est-ce qu'un commandant en situation de crise faudrait qu'il prenne  
19 pour rester au courant?

20 **S. É.-M. KEVIN SURETTE:** Je ne voudrais pas répéter ce que Jeff  
21 a dit, nous essayons d'avoir au moins un grand scénario à grande échelle par an. Il y  
22 avait les réunions trimestrielles, il y avait les conférences webinaires, séminaires et lors  
23 des réunions trimestrielles, c'est important de le dire, on parlait de tous les appels  
24 lesquels on avait répondu par le trimestriel... le trimestre précédent. On voulait être sûrs  
25 qu'on était sur la même longueur d'ondes, les leçons à tirer et un développement  
26 contenu de ce point-là est le scénario à grande échelle, il y a une tentative de s'assurer  
27 qu'on participait tous à cela une fois par an pour s'assurer que nous étions à jour. Cela  
28 était imposé, la division, par notre propre groupe; cela ne se produisait pas toujours,

1 mais on faisait le mieux pour que ça se produise. Ça vaut la peine de noter qu'en tant  
2 que situation de crise, nous n'avons aucun commandant en situation de crise à plein  
3 temps... à temps plein. Alors, c'était quelque chose qu'on faisait au-delà de notre rôle  
4 principal.

5 **Me ROGER BURRILL** : J'ai l'impression que l'Association  
6 canadienne des commandants en situation de crise donne des cours, des qualifications  
7 sur une base d'une norme nationale.

8 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je ne suis pas sûr combien ils offrent,  
9 mais ils font savoir s'il y a des cours, des séminaires qui se passent au niveau national  
10 ou international qui seraient avantageux et ils l'envoient à tous les coordonnateurs  
11 divisionnaires à travers le pays.

12 **Me ROGER BURRILL** : Au niveau des qualifications – pour vous,  
13 2010 et votre collègue en 2015, serait un cours national que vous avez pris avec des  
14 normes nationales?

15 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui.

16 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce qu'il y a des suivis au niveau des  
17 formations en matière de commandant en situation de crise sur les normes de base  
18 nationales?

19 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Quand on revient, quand on termine le  
20 cours, on revient à la division et c'est la division qui gère le programme.

21 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce qu'elle gère par ce qu'on identifie  
22 comme le Groupe de commandants en situation de crise?

23 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui et nous relevons de l'officier des  
24 services de soutien.

25 **Me ROGER BURRILL** : Je pose la question au sergent d'état-  
26 major West au niveau de la formation : après 2014 après l'incident de Moncton, pouvez-  
27 vous faire des commentaires s'il y a des changements ou des développements au  
28 niveau de la formation, de la formation continue pour les commandants en situation de

1 crise?

2 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je pense que la GRC a vraiment  
3 poussé le cours initial de commandant en situation de crise, c'était une semaine pour  
4 les commandants de détachements et les superviseurs de détachements pour avoir  
5 une meilleure compréhension des attentes du commandant en situation de crise qui  
6 rentrait le plus de membres formés à cet égard depuis lors. Et en tant que commandant  
7 en situation de crise, on m'a souvent offert des éléments de... dans le cadre de ce  
8 cours. Là, la plus grande... la plus grande plainte de Moncton, c'était au niveau de la  
9 communication entre le groupe de commandement et les membres de première ligne.  
10 Et ce cours-là, il y a d'autres aspects, mais une grande partie de ce cours-là est axé sur  
11 comprendre la terminologie que nous employons et nos attentes une fois que nous  
12 arrivons et qui est en charge à ce stade-là.

13 **Me ROGER BURRILL** : Alors, vous avez participé à la formation  
14 au niveau du détachement et des commandements du détachement avec les  
15 commandants dans les situations de crise. C'est la même chose pour vous, sergent  
16 d'état-major West?

17 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

18 **Me ROGER BURRILL** : Alors, parlons de programme dans la  
19 division H; on a parlé avec le sergent d'état-major West du fait qu'il y avait six  
20 commandants qualifiés en avril 2020. Est-ce que vous étiez à l'aise avec ce nombre-là,  
21 sergent d'état-major Surette?

22 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui. On a parlé plusieurs fois c'était  
23 quoi le bon numéro, mais on s'entend qu'on pouvait bien gérer le volume d'appels et la  
24 fréquence avec le nombre de gens.

25 **Me ROGER BURRILL** : Alors, le statut de garde, le un sur une  
26 semaine sur trois, est-ce que c'était une situation gérable?

27 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Ça a quand même... ça a des effets,  
28 comme tout système lorsqu'on est de garde, mais je pense qu'on pouvait bien le gérer.

1                   **Me ROGER BURRILL** : Combien... cette situation existait depuis  
2 combien longtemps avant avril 2020?

3                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je me rappelle ne pas être de garde en  
4 partant, 2010-2011; il me semble que le système formel de garde, que cela a été trouvé  
5 aux alentours de 2012 ou 2013.

6                   **Me ROGER BURRILL** : Alors, cela existait pendant un temps  
7 considérable, vous étiez bien habitués à l'horaire. Je vais vous poser quelques  
8 questions sur votre formation, comme je l'ai fait avec le sergent d'état-major West.  
9 Vous, vous avez eu un rôle de superviseur important dans votre... en tant que  
10 détachement, commandant de détachement. Est-ce que vous connaissez le système  
11 CIIDS et CADS et le poste de travail?

12                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Dans mon rôle d'agent de police de  
13 district, je n'avais pas un poste de travail mobile dans mon véhicule. Avant cela, j'aurais  
14 eu accès au détachement comme tout le monde. Et alors, ma familiarité avec cela  
15 quotidiennement était plutôt limitée à ce stade-ci.

16                   **Me ROGER BURRILL** : Mais au niveau de la formation, la  
17 familiarité avec les membres des Services généraux, que pouvez-vous me dire de cela  
18 dans votre rôle en tant que superviseur?

19                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : C'est juste m'assurer que tout le  
20 monde qui avait accès au système avait la bonne formation. Il y a des cours  
21 divisionnaires qui sont organisés, des ateliers et des choses, ce genre de choses, pour  
22 s'assurer que les gens savent utiliser l'équipement. Dans mon rôle comme  
23 commandant et agent de police du district, c'est d'organiser des formations, m'assurer  
24 que les bonnes personnes qui devaient suivre la formation suivent la formation.

25                   **Me ROGER BURRILL** : On va passer des renseignements d'ordre  
26 général. Hier, lors des procédures, il y a eu un document fondamental qui a été déposé  
27 intitulé « Poste de commandement, STO et décisions de commandement »; on y réfère  
28 comme le document sur les décisions de commandement. Avez-vous eu l'occasion de

1 lire, de repasser ce document-là?

2 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui, j'ai eu l'occasion.

3 **Me ROGER BURRILL** : J'ai l'intention d'utiliser ce document-là  
4 comme un genre de guide pour les questions qui s'en viennent et j'espère qu'on va  
5 couvrir des sujets que les commandants en situation de crise pourront fournir des  
6 aperçus pour la Commission.

7 Quelle était une situation de crise pour vous, Monsieur? Pouvez-  
8 vous nous expliquer brièvement.

9 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : La définition de Monsieur et Madame  
10 tout le monde, c'est un incident qui va au-delà de la portée d'un détachement typique et  
11 qui exige un effort coordonné et qui inclura des appels où le risque est élevé au-delà de  
12 ce qu'on pourrait appeler un appel normal.

13 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que la définition d'incident critique  
14 est quelque chose qui vous est familier, sergent d'état-major West?

15 **S. É-M. JEFF WEST** : Et c'est indiqué dans le document  
16 fondamental pour élargir sur cette définition, on pense que, comme disait Kevin, que ça  
17 va au-delà de l'emblée, de la portée de ce que les membres en uniforme du Service  
18 général entreprendra. Armés, barricadés, prises d'otage ou des mandats de perquisition  
19 à haut risque – ce genre de choses. C'est un risque élevé au public, un risque élevé  
20 aux policiers aussi.

21 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que vous pouvez me dire qui  
22 décide de qu'est-ce que c'est un incident critique?

23 **S. É-M. JEFF WEST** : Bon, donc, quand nos policiers de première  
24 ligne sont sur le terrain, ils découvrent que ça dépasse leur capacité de gérer l'incident  
25 qui est là. Donc, on va appeler le CIC de service. Et donc, généralement, la décision va  
26 résider avec le CIC dès que l'information sera fournie si ça atteint le seuil d'un incident  
27 critique et à ce moment-là, cela va donc déclencher le processus.

28 **Me ROGER BURRILL** : Donc, cette décision-là réside avec le CIC,

1 n'est-ce-pas, pour décider si le seuil est dépassé, est atteint. Et cette décision sera  
2 prise en fonction des informations fournies par qui?

3 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Bon, par exemple, par le gestionnaire  
4 de risques, par le commandant sur place, quelqu'un qui se trouve dans la chaîne de  
5 fourniture de renseignement. Ce n'est pas taillé dans la pierre comme qui va appeler le  
6 CIC, mais nous sommes disponibles 24/7 et finalement, c'est toujours qui est le mieux  
7 placé pour nous donner cette information. Donc, c'est le CIC qui va décider s'il s'agit  
8 d'un incident critique et ça, ça va déclencher ce qu'on appelle l'envoi d'une équipe.

9 **Me ROGER BURRILL** : Donc ça, ça dépend des conversations  
10 que vous aurez avec plusieurs personnes, peu importe qui.

11 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Finalement, ça dépend de qui est  
12 mieux placé pour donner ces renseignements; parfois, c'est la personne qui est sur  
13 place qui est tellement impliquée dans ce qui se passe et que c'est... lui qui doit  
14 dépendre du gestionnaire de risques ou ça dépend vraiment des circonstances. Donc,  
15 dépendamment du type du risques, ça pourrait être une personne ou une autre.

16 **Me ROGER BURRILL** : Donc, vous prenez la décision de  
17 déclencher, donc, l'affectation des ressources, n'est-ce-pas, en fonction finalement des  
18 appels de téléphone que vous recevez, n'est-ce-pas?

19 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est ça.

20 aaEt si on ne reçoit pas tous les renseignements du premier  
21 appelant, que ce soit le gestionnaire de risques ou quelqu'un d'autre, on pourrait dire  
22 bon, qui est la personne, qui est le chef sur place et peut-être qu'on l'appellerait pour  
23 vérifier la situation. Et assez souvent, on va demander dès qu'on sait, avant de  
24 déclencher l'affectation de cette équipe-là, mais généralement, on va essayer de mettre  
25 un peu de la chair sur l'os avant de le faire.

26 **Me ROGER BURRILL** : Bon, il y a différentes façons de mobiliser  
27 l'équipe; qui décide du contenu des ressources de l'équipe?

28 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : C'est le CIC.

1                   **Me ROGER BURRILL** : Et comment est-ce que vous le faites – en  
2 fonction des renseignements dans les appels?

3                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui, c'est ça.

4                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui oui oui, c'est tout à fait cela – en  
5 fonction de l'information quie st fournie et très souvent, après avoir eu une conversation  
6 de suivi avec le commandant du GTI.

7                   **Me ROGER BURRILL** : Alors, est-ce que vous pouvez dire que  
8 c'est une façon efficace ou productive de prendre ces décisions?

9                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je crois que oui. Oui, la division avançait  
10 dans le processus, on a fait du progrès, on a essayé d'exclure, d'éliminer certains des  
11 appels non nécessaires, donc qu'il fallait... on a... d'essayé d'adopter un processus  
12 plus direct, une conversation plus directe qui va jusqu'au CIC et on n'a pas à monter  
13 plus haut dans la chaine ou dans la hiérarchie parce que ce sont les CIC qui ont la  
14 formation et connaissent les processus et savent ce que l'équipe peut offrir.

15                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je suis d'accord. Auparavant, bon, les  
16 appels devaient monter dans la hiérarchie et devaient revenir à nous. Et les réponses  
17 que l'on avait, bon, étaient filtrées par plusieurs personnes. Donc, on avait demandé  
18 que le système soit changé et une fois qu'on a pris cette décision, on a quand même  
19 besoin de l'autorisation du policier de soutien afin... avant de mobiliser l'équipe, mais il  
20 aurait peut-être des questions quand on va l'appeler. Mais généralement, il va accepter  
21 notre jugement.

22                   **Me ROGER BURRILL** : Alors, donc, j'aimerais que l'on parle de ce  
23 qui s'est passé, ce qui est arrivé dans la situation qui est arrivée en 2020 et j'aimerais,  
24 Madame la registraire, qu'on puisse voir page 40, paragraphe 95 du document  
25 fondamental; c'est un paragraphe d'introduction où on parle de qui fait quoi. À 10 h 42,  
26 c'est le sergent d'état-major Halliday qui appelle Monsieur West, l'un des CIC; il dit qu'il  
27 y a eu plusieurs personnes qui ont été tuées, des maisons en feu à Portapique. Halliday  
28 demande à West de mobiliser le GTI et l'équipe CIC. West indique que les membres du

1 détachement sont sur la scène et que l'auteur avait peut-être été lié à un véhicule de  
2 police. Le sergent d'état-major West est d'accord que la situation répond aux critères  
3 d'un incident critique.

4                   Donc, il y a plusieurs choses ici : Halliday demande l'équipe  
5 complète des interventions critiques. Est-ce que c'est son rôle, étant donné ce qui se  
6 passait à cette époque-là, à ce moment-là?

7                   **S. É-M. JEFF WEST** : Bon, il m'appelle pour me donner les  
8 renseignements sur ce qu'il a vu et il me demande donc de mobiliser l'équipe complète.  
9 Et les gens qui nous appellent doivent donner les renseignements; peut-être qu'ils nous  
10 appellent comme policiers de district ou... mais je ne sais pas en quelle qualité ils nous  
11 appellent, mais ils nous demandent de l'aide parce que ça dépasse la capacité de  
12 l'unité des agents de première ligne qui sont là.

13                   **Me ROGER BURRILL** : Mais à cette étape-là, il était la personne  
14 ayant un certain rang, une certaine signification... un certain calibre. Est-ce que ça avait  
15 un certain rôle sur... ou une certaine façon d'influencer les renseignements?

16                   **S. É-M. JEFF WEST** : Non. quand c'est quelqu'un qui nous  
17 appelle, que ce soit la personne, le commandant, un caporal, un gestionnaire de  
18 risques, ils vont nous donner des renseignements sur ce qu'ils ont vu et ce qu'ils  
19 savent.

20                   **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que vous avez un commentaire,  
21 sergent Surette? Je sais que ce n'est pas vous qui avez reçu l'appel, mais en ce qui  
22 concerne le rang, la structure, comment est-ce que le CIC va réagir?

23                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Peu importe qui appelle, en ce qui  
24 concerne le rang; pour nous, il s'agit de voir si le seuil est atteint pour mobiliser l'équipe  
25 complète et si ça a été atteint, le seuil, je ne pense pas qu'on va dire « Bon, ben c'est le  
26 rang qui compte ».

27                   **Me ROGER BURRILL** : Donc, vous n'aviez aucun doute que ça  
28 répondait aux critères – et c'était un seul appel qui vous en a convaincu, n'est-ce-pas?

1 Et vous?

2 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Moi aussi. Mes premières idées là-  
3 dessus étaient qu'on ne savait pas où était le suspect, donc... parce que dans un appel  
4 GTI traditionnel, généralement, il y a quelqu'un qui se trouve dans un espace confiné, -  
5 dans un édifice. Ce n'est pas toujours comme ça, tout le monde le sait, mais très  
6 souvent, sur le terrain, on reçoit des appels des membres de détachement où on  
7 demande si c'est un appel GTI, on ne sait pas où est le suspect, peut-être que l'auteur  
8 a quitté, personne ne sait où il est. Et donc là, il faut chercher d'autres renseignements  
9 avant d'autoriser, mais dans ce cas-ci, l'amplitude des événements dépassait cela.

10 **Me ROGER BURRILL** : Mais il y a une autre procédure qu'il faut  
11 suivre après la mobilisation de l'équipe complète des interventions critiques. Eh bien,  
12 c'est quoi cette procédure?

13 **S. É-M. JEFF WEST** : Bon, au niveau du CIC, comme Kevin avait  
14 dit, on n'a pas l'autorité de mobiliser l'équipe complète. Le déploiement du GTI et tout  
15 cela, ça, c'est au niveau de l'agent de soutien, donc ensuite, je vais parler à Darren  
16 Campbell, le surintendant, je lui ai dit que Steven m'avait dit et ensuite, j'ai été autorisé  
17 à mobiliser l'équipe complète.

18 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que c'est un problème pour vous en  
19 ce qui concerne les délais que cela peut introduire dans le système – Halliday, West,  
20 ensuite West parle à Campbell, parle à Mills. Il y a plusieurs... est-ce que cela introduit  
21 des retards, des délais?

22 **S. É-M. JEFF WEST** : Normalement, ça se fait en quelques  
23 minutes, donc c'est comment c'est établi dans cette division et je pense que les  
24 divisions ressemblent à celle-ci; l'autorité pour déployer l'équipe reste avec cette  
25 personne.

26 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que vous aimeriez pouvoir le faire  
27 vous-même?

28 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je trouve que c'est utile que les

1 services de soutien aient le dernier mot sur ce déploiement-là.

2 **Me ROGER BURRILL** : Monsieur Surette?

3 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Et donc, et aussi, nous allons aussi  
4 aviser la chaîne de commandement de toute façon. Donc, cet appel ne ralentit pas les  
5 choses.

6 **Me ROGER BURRILL** : On va parler un peu des questions de  
7 chaîne de commandement un peu plus tard, mais on parlait du déploiement de l'équipe  
8 complète des interventions critiques; on parle de 30 ressources spécialisées qui  
9 viennent de partout dans la division. C'est des gens... des membres qui ont des postes  
10 à temps plein, ce sont des membres qui ont des postes à temps partiel, qui ont  
11 plusieurs responsabilités différentes, donc on parle de mobiliser 20, 30 et plus, plus  
12 membres réguliers de la division et une division qui a moins de 1 000 membres, donc  
13 vous enlevez 30 ressources de ce bassin limité. Oui, mais le CIC a donc finalement le  
14 contrôle final sur l'incident, sauf le déploiement de l'équipe, n'est-ce-pas?

15 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est à peu près ça, oui.

16 **Me ROGER BURRILL** : Alors, donc, parlons de la question qui se  
17 présente dans le paragraphe 15. West... les notes de West indiquent que les membres  
18 du détachement sont à la scène et que l'auteur était peut-être lié ou associé avec un  
19 véhicule de police, alors -- Bon c'est une façon de l'écrire qui est un peu délicat, mais  
20 quels renseignements aviez-vous sur la possibilité d'un véhicule de police ?

21 **S. É-M. JEFF WEST**: Alors, je crois que Halliday m'avait dit qu'il y  
22 avait peut-être un véhicule de police qui était impliqué et qu'il allait donc essayer de  
23 vérifier si justement un véhicule de police avait été... était... quelque part.

24 **Me ROGER BURRILL**: Mais est-ce que vous avez demandé :  
25 « Mais qu'est-ce que vous voulez dire par un véhicule de police ? »

26 **S. É-M. JEFF WEST**: Et bien, je ne me souviens pas de cette  
27 conversation.

28 **Me ROGER BURRILL**: Et qu'est-ce que vous avez retiré du statut

1 de ce véhicule de police ?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Bon, il a dit un véhicule de police, je ne me  
3 souviens pas d'autre chose.

4 **Me ROGER BURRILL:** Quand l'appel est arrivé, donc vous comme  
5 CIC vous avez dû activer certains protocoles, n'est-ce pas ? Et donc ce sont des  
6 protocoles, quels protocoles ?

7 **S. É-M. JEFF WEST:** Je dois avoir... une fois que j'ai l'autorité de  
8 mobiliser l'équipe, je devais donc aviser le caporal Tim Mills, chef d'équipe, lui expliquer  
9 ce qui se passait et ensuite finalement, pour que lui puisse mobiliser ses ressources.

10 **Me ROGER BURRILL:** Donc vous aviez une relation de travail  
11 avec le caporal Mills ?

12 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, à plusieurs reprises.

13 **Me ROGER BURRILL:** Lors des incidents critiques ?

14 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

15 **Me ROGER BURRILL:** Alors en termes de votre position à ce  
16 moment-là, qu'est-ce que c'est que vous faites comme CIC ?

17 **S. É-M. JEFF WEST:** Une fois que je suis assuré que l'équipe est  
18 mobilisée, l'équipe complète. Mais moi, je suis chez moi, OK. Donc je reçois l'appel,  
19 donc je dois me rendre au quartier général et donc je dois me rendre vers Portapique,  
20 me diriger à Portapique pour établir mon poste de commandement.

21 **Me ROGER BURRILL:** Et donc, vous devez vous mobiliser, vous  
22 devez obtenir les équipements nécessaires, vos équipements protecteurs et tout ça.

23 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est ça, mais aussi un préposé à la prise de  
24 notes, parce qu'un incident, un CIC, est la personne qui aura accès à un préposé à  
25 différentes autres personnes.

26 **Me ROGER BURRILL:** Je dois comprendre l'importance de  
27 l'utilisation de ce préposé à la prise de note.

28 **S. É-M. JEFF WEST:** Donc, nous allons toujours mobiliser le

1 preneur de notes. C'est notre preneur de notes, pas le preneur de notes de l'incident.  
2 Que ce soit un incident comme Portapique ou d'autres incidents, c'est toujours... il est  
3 impossible de prendre des notes et de faire quelque chose au même moment. Donc,  
4 c'est ce qu'on avait trouvé et ça, ça nous rend la tâche plus facile. Ils sont là toujours  
5 avec nous. Nous, on se déplace et eux, ils sont avec nous et ils prennent des notes.

6 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que ça fait partie de l'équipe  
7 complète d'intervention critique ?

8 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

9 **Me ROGER BURRILL:** Et comment est-ce que vous avez  
10 organisé... vous vous êtes organisés pour obtenir le préposé ?

11 **S. É-M. JEFF WEST:** Et bien je l'ai contacté directement.

12 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'il a un rôle... est-ce qu'il avait...

13 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, on a une liste de préposés, mais il n'y  
14 avait pas un préposé de service et donc, j'ai utilisé un sergent de la circulation que je  
15 connais très bien depuis plusieurs années, qui est préposé, donc je l'ai appelé  
16 directement, pour qu'il participe au travail.

17 **Me ROGER BURRILL:** Donc on a un CIC de service, on a aussi  
18 un... on a une équipe complète de service, mais on n'a pas un préposé à la prise de  
19 notes de service ce jour-là. Je pense que ça a changé depuis cette époque-là, mais  
20 quand vous dites « de service », ça veut dire quelqu'un qui est payé pour être de  
21 service. Est-ce que ça a changé depuis avril ?

22 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je pense qu'on a changé cette affaire du  
23 préposé.

24 **Me ROGER BURRILL:** Donc je ne veux pas vous mettre dans une  
25 position où... devoir parler de quelque chose dont vous ne pouvez pas parler.

26 **S. É-M. JEFF WEST:** C'était le sergent Rob Lewis qui était mon  
27 préposé et je devais vérifier s'il était disponible et il n'était pas disponible.

28 **Me ROGER BURRILL:** Donc parlez-moi du préposé à la prise de

1 notes, est-ce qu'il y a une formation ?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, il y a un cours de formation.

3 **Me ROGER BURRILL:** Et est-ce que vous pouvez nous expliquer  
4 un peu ce que ça peut être et quel est son impact sur le rôle du CIC ?

5 **S. É-M. JEFF WEST:** Et bien, non, je n'ai pas beaucoup  
6 d'information sur le cours de formation pour les préposés à la prise de notes, mais je  
7 sais que c'est un cours qui est spécifique au programme des incidents critiques.

8 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous êtes d'accord sur  
9 l'importance du rôle du préposé au registre des communications ?

10 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, absolument. Je suis d'accord avec  
11 Jeff, on ne peut pas faire et écrire en même temps. Certains appels sont plus lents, on  
12 a la possibilité de le faire, mais dans la plupart des appels et surtout avec cet appel-là,  
13 étant donné la nature dynamique de la situation, l'impossibilité de tout écrire pendant  
14 que l'on agissait, il était essentiel d'avoir ce préposé.

15 **Me ROGER BURRILL:** Donc on va passer au fait qu'il y avait deux  
16 CIC en l'espèce. J'ai parlé de West et Surette. Donc les sergents d'état-major. Est-ce  
17 que c'est normal d'avoir deux CIC sur un incident ?

18 **S. É-M. JEFF WEST:** Alors on a déjà eu des discussions lors de  
19 nos formations, où il peut y avoir des situations où il serait avantageux d'avoir un  
20 deuxième CIC qui serait présent. Mais dépendamment de la situation, la dynamique et  
21 parfois, cela pourrait être avantageux. Pas toujours, mais il y a certains aspects qui  
22 viennent avec cela. Qu'il y ait un deuxième ou non, je ne sais pas si... il y a toujours un  
23 CIC qui a le contrôle, ça, c'est toujours le cas. Qui est primaire, l'autre est secondaire.  
24 L'autre est là pour soutenir le premier. Que ce soit pour l'affectation des tâches, pour  
25 servir de caisse de résonance et aussi lors des exercices et aussi parfois quand il y a  
26 des situations à grands risques où plusieurs... plus d'un seul CIC a été présent.

27 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'on peut voir l'entrevue à la  
28 page 14 du sergent d'état-major Surette.

1 « Cette fin de semaine Jeff et moi on était de service  
2 et il m'appelait à 10 h 59 le soir, il m'a dit que bon, il  
3 n'avait pas beaucoup de détails, mais il m'a dit que  
4 l'on appelle *an economy* (phon.), et ça démontre que  
5 l'on n'avait toujours pas beaucoup d'informations. »

6 Donc vous avez reçu l'appel assez rapidement du sergent d'état-  
7 major West. Est-ce que c'est assez inusité ?

8 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non. En fait, on travaille de façon  
9 différente, mais Jeff et moi on a été en appel plusieurs fois, tout au long de pas mal  
10 d'années et donc s'il était question de mobiliser, on est sensé informer l'autre, juste  
11 pour le savoir. Parce que s'il n'y a pas de mobilisation de suite, il y aurait toujours une  
12 possibilité que le CIC de relève qui serait sur la route. Donc dans ce cas-là, je n'ai pas  
13 mobilisé rapidement, parce qu'il y avait pas mal... c'est clair qu'il y avait de la peur qu'i  
14 y ait des tirs, mais nous étions d'accord lors de notre premier appel que je vais taper  
15 cela à la main et que si j'avais besoin de lui, il va venir pour me soutenir.

16 **Me ROGER BURRILL:** Dans un point évident je pense dans des  
17 circonstances pareilles, quand vous l'avez indiqué dans le document, donc dans le  
18 comté, c'est à 2 h 45 de Halifax et de Truro. Donc nous avons quelques difficultés  
19 géographiques ici qui sont quand même importantes en termes de mobiliser des  
20 commandants ou un commandant associé.

21 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

22 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'est quelque chose auquel  
23 vous avez pensé par rapport au mouvement du commandant d'incident critique en  
24 Nouvelle-Écosse ?

25 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, tous les deux étaient sur appel.  
26 Tous les deux étaient disponibles. Donc, vous savez lorsqu'il y a eu cet appel, dans un  
27 sens ou dans un autre, il y aurait eu un appel. La routine de cela c'est qu'au sein de la  
28 province, maintenant nous devons attendre quelque temps pour que l'équipe soit

1 mobilisée et donc, parce qu'on va se retrouver sur la première ligne plutôt que d'être  
2 dans... c'est-à-dire à Halifax. Donc ça va aller dans les deux sens.

3 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui ça, je comprends, mais pour moi, il me  
4 semble 4 h pour mobiliser... au mieux à 4 h des lieux, ça ne semble pas être très  
5 pratique. C'est-à-dire, ça ne semble pas être un processus très pratique.

6 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, c'est ça. C'est clair. Oui, je  
7 comprends pour ce qui est des décisions que nous avons prises, éventuellement, au  
8 deuxième appel il était question de se déplacer et lorsque j'ai quitté il était question,  
9 bien sûr, d'éclaircir la situation pour pouvoir prendre la relève s'il y avait des  
10 changements de la situation. Mais en fin de compte, Jeff était là. Et donc, le temps que  
11 je pouvais arriver.

12 **Me ROGER BURRILL:** Merci, donc il y a d'autres commandants  
13 d'incidents critiques qui sont plus proches sur le plan géographique, de Portapique,  
14 n'est-ce pas ?

15 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui. En fait, il y avait six commandants à ce  
16 moment-là qui étaient à travers toute la province. Donc nous avons de la vallée, nous  
17 avons de Bible Hill, nous avons un certain nombre, mais je sais que le calendrier sur  
18 appel, je sais qu'il y en avait qui étaient disponibles. On savait qui était disponible, qui  
19 pouvait être mobilisé et donc, oui, ça prenait 4 à 5 heures, mais ils étaient disponibles  
20 sur appel, sur radio. En fait, ils étaient à ma disposition.

21 **Me ROGER BURRILL:** Lorsqu'on repense aux décisions qui ont  
22 été prises, je sais que c'est des choses très difficiles, mais si vous deviez prendre une  
23 décision, est-ce que vous auriez déployé un deuxième ou un autre associé, un autre  
24 commandant d'incident critique, de soutien ?

25 **S. É-M. JEFF WEST:** Juste... comme je savais qu'il était sur appel,  
26 je savais qu'il y avait une ressource disponible qui pouvait bouger tout de suite, qui  
27 pouvait réagir. Oui, donc c'est comme ça prend du temps.

28 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, et je l'ai mentionné, nous avons

1 par exemple ce commandant de Bible Hill, qui était justement... qui venait de subir une  
2 chirurgie.

3 **Me ROGER BURRILL:** OK, donc plus loin, Madame la registraire,  
4 si vous voulez bien nous montrer encore la page 14 de l'entretien de la Commission  
5 des pertes massives avec le sergent d'état-major Kevin Surette, il y a une discussion.  
6 C'est juste là, en plein milieu, donc j'ai un autre appel à midi, ou à 12 h 27 le 19, donc  
7 de la part de Steve Halliday. Donc Steve était le chargé des opérations par intérim vers  
8 le nord-est et donc son rôle était d'un coup pour le nord-est. Donc je voudrais savoir  
9 qu'est-ce qu'il en est des instructions. Je comprends que le commandant a des contacts  
10 avec vous, pour justement assister, mais subitement nous avons Steve Halliday  
11 maintenant qui est impliqué. Êtes-vous en mesure de nous dire c'est quoi la réactivité  
12 de... au sujet de la réactivité ?

13 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Moi aussi, je ne sais pas pourquoi  
14 Steve, on s'est connu depuis longtemps, nous avons suivi des formations plus d'une  
15 fois, alors pourquoi il m'avait appelé à ce moment-là, je ne sais pas. Mais je me  
16 souviens que, selon mes notes, il y avait des détails de cet appel dont je me souviens,  
17 c'était au sujet de la situation. Je pense qu'il était en train d'essayer de justement de  
18 suggérer qu'il y avait deux CIC, mais essentiellement, c'est-à-dire en fin de compte,  
19 c'était à Jeff et à moi de prendre des décisions.

20 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous vu ça comme une confusion ?

21 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non.

22 **Me ROGER BURRILL:** Sergent d'état-major West, pour ce qui est  
23 de l'implication de l'officier intérim, qu'est-ce que vous en pensez.

24 **S. É-M. JEFF WEST:** Non.

25 **Me ROGER BURRILL:** Ça devait se passer par rapport... C'est-à-  
26 dire en votre qualité de commandant d'incident critique pour avoir quelqu'un s'impliquer.

27 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me souviens pas cet appel d'avant.  
28 Selon mon expér... mon expérience est différente, parce qu'en général je devais

1 conduire longtemps, donc j'ai eu pas mal de discussion en cours pendant que je  
2 déplaçais vers les lieux.

3 **Me ROGER BURRILL:** Oui et si c'était le cas lorsque vous étiez  
4 sur scène, mais à ce moment-là vous aviez un commandant d'incident critique qui était  
5 en poste.

6 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non. Excusez, je pensais que la  
7 question c'était pendant qu'on était en route. Si c'était juste pour moi. Dans ce cas,  
8 après cet appel Jeff et moi avons parlé. Je n'ai parlé à personne d'autre qu'avec Jeff.

9 **Me ROGER BURRILL:** Ah, très bien. Comment, est-ce que c'est  
10 facile, sergent d'état-major Surette, de communiquer ?

11 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Bien j'étais sur radio, je vous ai appelé,  
12 je pense, à deux reprises, et aux deux fois ça avait... il y avait une espèce de  
13 chevauchement, que j'avais remarqué. Donc j'étais très conscient de cela. J'ai senti le  
14 besoin d'avoir une discussion très rapide à deux reprises et c'était nécessaire de les  
15 avoir. La première des fois. J'ai dit : « Est-ce que vous pouvez parler pour une  
16 seconde ? » Parce que s'il était occupé on n'aurait pas pu parler.

17 **Me ROGER BURRILL:** Je vais vous poser une question, sergent  
18 d'état-major Surette. Le rôle du commandant d'incident critique ?

19 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je pense que dans ce cas c'était utile  
20 principalement en raison du volume des informations qui arrivaient de façon continue et  
21 selon, dans mon esprit, je pense que j'étais en mesure de faire un peu de filtre, parce  
22 qu'il y avait beaucoup d'informations qui provenaient de pas mal de ressources, dont  
23 Jeff. Donc il fallait filtrer et en plus de cela, je pense que Jeff et moi avons eu pas mal  
24 de discussions. Lorsque vous avez quelqu'un de très consciencieux, de bien entraîné,  
25 de bien formé, de gérer les situations face à laquelle ils se trouvent, on est en mesure  
26 quand même d'échanger quelques idées. Entre nous, je pense que j'ai essayé et j'ai  
27 réussi à le faire et je n'ai jamais empiété sur le rôle de Jeff en tant que commandant.  
28 Mais aussi d'initier des communications, des discussions avec lui, juste pour nous

1 assurer qu'on était sur la même longueur d'onde et je pense que c'était utile de ce point  
2 de vue là et je pense que je vais laisser Jeff le dire.

3 **Me ROGER BURRILL:** De votre point de vue, est-ce que vous  
4 étiez à l'aise comme étant un commandant d'incident critique de soutien ?

5 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je savais que Jeff faisait tout ce que  
6 j'aurais pu faire, mais il est difficile après quelques années de formation de travail dans  
7 le maintien de l'ordre et ceci étant dit je reconnais que c'était mon rôle et je ne pense  
8 pas que j'ai dépassé ça.

9 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous quelque chose à ajouter sergent  
10 West ?

11 **S. É-M. JEFF WEST:** Non rien.

12 **Me ROGER BURRILL:** OK. Alors maintenant on va passer à la  
13 désignation aux nominations, la sélection du poste de commandement. Donc c'est un  
14 domaine, Madame la registraire, si vous voulez nous montrer la page 89 pour une  
15 introduction. Pour donner une idée. À midi douze, ou plutôt minuit douze, le sergent  
16 d'état-major West a parlé avec le sergent d'état-major Carroll qui a confirmé qu'il aurait  
17 contacté le sergent d'état-major Russ MacCray (phon.) avec l'équipe de négociation de  
18 crise. Le sergent d'état-major West. Donc encore une fois, il y a deux choses ici, donc  
19 la caserne des pompiers était comme désignée par quelqu'un, pas le commandement  
20 de... le poste de commandement. Pouvez-vous nous en dire plus ?

21 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me souviens pas avec qui j'ai eu cette  
22 conversation, mais il était question d'identifier le poste de commandement de la région.  
23 Je ne connais pas la région et je ne savais pas qu'il fallait conduire un bon bout. Donc il  
24 était question d'identifier le lieu de la caserne des pompiers. Je pense que j'ai eu ça du  
25 sergent d'état-major Carroll, mais je ne suis pas sûr.

26 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Parfait. Je ne voulais pas vous  
27 interrompre, allez-y, continuez s'il vous plait.

28 **S. É-M. JEFF WEST:** Donc une fois que, je crois, qu'ils allaient

1 passer par la caserne avant de passer.

2 **Me ROGER BURRILL:** Je pense que ma question pour vous  
3 serait, même si la meilleure caserne des pompiers était le meilleur endroit, pourquoi il  
4 était question d'être sur les lieux alors que c'était une zone rouge, si on peut dire ça  
5 ainsi ?

6 **S. É-M. JEFF WEST:** Parfois, il s'arrête à un endroit qui n'est pas  
7 loin des lieux, pour justement pouvoir avancer. Donc c'était ça le processus en fait.

8 **Me ROGER BURRILL:** En gardant en tête bien sûr que le temps  
9 est très important dans ce genre de situation.

10 Donc, bien sûr, je pense par rapport au lieu, il fallait peut-être pas  
11 s'arrêter à la caserne.

12 **Me ROGER BURRILL :** Donc, je pense qu'une question plus  
13 générale que j'ai, vous ne savez pas où se trouvait la caserne des pompiers, vous ne  
14 connaissiez pas ça. Pourquoi vous étiez... pourquoi vous aviez opté pour ce poste de  
15 commandement?

16 **S. É-M. JEFF WEST :** Le poste de commandement que... en fait,  
17 pour ça, on peut utiliser pas mal d'endroits; ça peut être une caserne de pompiers, ça  
18 peut être sur le bas de la route, en périphérie. Donc, on travaille sur quelque chose qui  
19 sont dans les alentours, mais en dehors de ce qu'on considère comme étant une zone  
20 chaude ou dangereuse. Et donc, pour avoir assez d'espace pour justement en service  
21 comme poste de commandement. Donc typiquement, nous trouvons en Nouvelle-  
22 Écosse, il y a... on ne va pas trouver des casernes de pompiers partout dans les  
23 communautés, mais c'est ça qu'on va utiliser très souvent.

24 **Me ROGER BURRILL :** Donc, ce désir justement de... est-ce que  
25 c'est quelque chose que vous avez défait de par le passé?

26 **S. É-M. JEFF WEST :** Oui.

27 **Me ROGER BURRILL :** Avez-vous des idées par rapport à  
28 abandonner cette approche et établir un poste de commandement aux quartiers

1 généraux ou utiliser la technologie – comme ça, vous n’allez prendre ou dépenser  
2 beaucoup de temps pour ça?

3 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui – il y a toujours des conversations pour  
4 justement progresser dans de meilleures pratiques ou avec de meilleures pratiques. Je  
5 pense qu’il est important de noter avant de faire cela, on se dit : OK, on va aller à tel ou  
6 tel endroit lorsqu’on a tous les outils. C’est quelque chose qui doit être... ça doit faire  
7 l’objet de discussions, ça doit être... faire l’objet aussi d’exercices et de passer par tout  
8 un processus pour s’assurer que ça marche – parce qu’avec... en Nouvelle-Écosse, il y  
9 a des résultats qui sont communiqués, que ce soit par cellulaire ou par radio. On devait  
10 s’assurer que le tout était centralisé. Donc, bien sûr, c’est clair qu’on voulait être  
11 certains que le système était déjà testé ou utilisé de par le passé comme exercice, qu’il  
12 allait comme fonctionner.

13 **Me ROGER BURRILL** : Donc, ma question pour vous par rapport,  
14 c’est-à-dire établir un poste de commandement dans une caserne de pompiers : avez-  
15 vous des commentaires par rapport à l’efficacité d’établir un poste de commandement à  
16 huit kilomètres d’une zone chaude pour des décisions de commandement?

17 **S. É-M. JEFF WEST** : En fait, il était question d’être à proximité et  
18 donc, être sur le champ pour ce qui est des informations – que ce soit de la part des  
19 équipes d’intervention ou des enquêteurs. Et donc, c’est un grand montant  
20 d’informations, donc ça a toujours de la valeur, pour être face à face.

21 **Me ROGER BURRILL** : Avez-vous d’autres commentaires? Je sais  
22 que vous pouvez parler, mais ma question était un peu plus générale en termes de rôle  
23 du poste de commandement et des outils efficaces.

24 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je pense que le processus pendant  
25 pas mal d’années, le processus, le CIC est très lié avec les négociateurs et donc, si on  
26 a toute l’équipe sur lieu, qui doit être mobilisée sur les lieux, on peut avoir ce face à  
27 face, il peut y avoir des conversations directes de toutes les personnes impliquées dans  
28 la situation. Je comprends, il y a des avantages, il y a des inconvénients, mais on garde

1 en tête que lorsque l'équipe, les négociateurs, ils ont besoin d'être là aussi. Donc, bien  
2 sûr, donc être là... donc, certains des bénéfices, bien sûr, avec les avancements de la  
3 technologie, lorsqu'il est question de choisir un lieu, ça peut fonctionner, mais peut-être  
4 que je suis de la vieille école, donc j'étais en mesure de savoir ce qui se passait par  
5 rapport à si j'étais à quelques kilomètres plus loin.

6 **Me ROGER BURRILL** : Oui. Pensez-vous que les avancements  
7 technologiques incitent à réfléchir dans ce sens pour avoir un poste de commandement  
8 quelque part ?

9 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui, je suis d'accord que la  
10 technologie... bien sûr, parfois, on est... ça prend du temps pour qu'on rattrape tout ça.  
11 Mais ça serait le bénéfice principal de ça.

12 **Me ROGER BURRILL** : En termes de... toujours pour le poste de  
13 commandement, qu'il était structuré éventuellement à Great Village, n'est-ce-pas?

14 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

15 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce qu'il y a un engagement techno...  
16 est-ce qu'il y a un processus d'engagement, de mobilisation technologique qui est en  
17 cours?

18 **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que ça va dépendre... il y a des  
19 ressources qui en sont là et je pense que ce qui peut être fait, c'est le système radio  
20 parce que ça va être une pièce technologique pour ce qui est des technologies radio et  
21 aussi, justement pour permettre aux gens ou au monde de s'équiper.

22 **Me ROGER BURRILL** : Oui – donc, si ça a des limites, des  
23 objectifs limites, ça veut dire que c'est inefficace?

24 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je pense qu'on doit faire ça de toutes  
25 les façons; on s'équipe comme on peut pour la réception et s'ils ne sont pas là, il y a  
26 des lieux centralisés à Halifax qui auraient quand même des avantages pour les  
27 opérations.

28 **Me ROGER BURRILL** : Madame la registraire, on peut aller à la

1 page 84 – et je vais vous poser, je vais vous demander vos commentaires à ce qui  
2 semble être des difficultés pour vous-mêmes, pour pouvoir aller à la caserne. Donc,  
3 vous avez dit qu’il était question d’aller à la caserne, pour aller à Great Village et dans  
4 ce paragraphe, il y a de la radio de Colchester qu’il est mentionné que vous aviez  
5 indiqué que vous étiez perdu. Vous vous souvenez de ça?

6 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui.

7 **Me ROGER BURRILL** : Pouvez-vous nous en dire plus, de nous  
8 en dire plus sur le contexte?

9 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je suis un peu perdu, en fait. J’ai pris  
10 une sortie plus tôt, alors j’étais sur l’autoroute plus longtemps que j’aurais dû l’être. Ça  
11 m’a fait revenir à la prochaine... disons...

12 **Me ROGER BURRILL** : Étant donné que le commandant des  
13 interventions critiques pendant ce temps, pensez-vous que c’est une façon utile de  
14 passer votre temps, c’est-à-dire de vous rendre à cette salle communautaire?

15 **S. É-M. JEFF WEST** : Ben, c’était ça nos procédures à l’époque.

16 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que c’est vous qui conduisiez?

17 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

18 **Me ROGER BURRILL** : Vous avez un transcripateur qui prend des  
19 notes; vous obtenez des renseignements. Pourquoi vous n’avez pas de chauffeur?

20 **S. É-M. JEFF WEST** : Bon, avec moi-même et le transcripateur, il  
21 doit prendre des notes, je conduis. C’est ce qui nous était disponible.

22 **Me ROGER BURRILL** : D’accord. Aviez-vous accès au GPS pour  
23 savoir où se trouvait la salle... la caserne de pompiers de Bass River?

24 **S. É-M. JEFF WEST** : À ce stade-là, je me rappelle plus s’il y avait  
25 un poste de travail mobile dans ce véhicule-là ou non. Je sais... moi-même, j’ai été  
26 perdu dans la Nouvelle-Écosse rurale auparavant, mais je ne suis pas un commandant  
27 des interventions critiques. Et la pensée aux Néo-Écossais, c’est que ça ne devrait pas  
28 se produire.

1                   **Me ROGER BURRILL** : Avez-vous un commentaire à émettre à cet  
2 effet, à cet égard?

3                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne comprends pas exactement –  
4 pourriez-vous répéter?

5                   **Me ROGER BURRILL** : Le commandant des incidents critiques qui  
6 se rend à un incident critique va sur les ondes et indique « Je pense que je suis  
7 perdu ».

8                   **S. É-M. JEFF WEST** : Parce que je n'étais pas arrivé à la caserne  
9 aussi rapidement que j'aurais pensé. J'avais la bonne route, mais j'étais allé un peu  
10 plus loin.

11                   **Me ROGER BURRILL** : Est-ce qu'il y a un recours pour un  
12 commandant des incidents critiques qui se perd?

13                   **S. É-M. JEFF WEST** : Ben, probablement le GPS.

14                   **Me ROGER BURRILL** : Avez-vous un commentaire, sergent d'état-  
15 major Surette? Alors, passons maintenant à l'arrivée au poste de commandement et  
16 vous, Monsieur, vous pouvez nous fournir des aperçus au niveau de la structure du  
17 poste de commandement – page 112, paragraphe 230, Madame la registraire :

18                                   « Comme point de transition, à environ 01 h 02 le 19  
19 avril 2020, le sergent d'état-major West est arrivé à  
20 la station de pompiers de Great Village, au poste de  
21 commandement. Une fois que je suis arrivé au poste  
22 de commandement, j'ai vu qui on avait là, j'ai  
23 commencé à organiser le poste de commandement;  
24 je commence, car au point où je suis à l'aise avec le  
25 poste de commandement parce que je dois  
26 retourner. Comme je viens de rappeler, je viens de  
27 déployer l'équipe complète des incidents critiques,  
28 des interventions critiques; j'ai été au téléphone avec

1 Halliday, j'ai été au téléphone avec Tim Mills. Je  
2 rentre des choses dans l'ordre. Je n'ai pas encore  
3 pris le contrôle; c'est encore du côté des  
4 uniformes. »

5 Il y avait des ressources en uniforme, il y avait les services de soins  
6 qui étaient là, des ressources en uniforme. Pouvez-vous m'indiquer c'était qui?

7 **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que c'est Dave Lilly qui était là  
8 avec les enfants dans son véhicule. Il portait des attentions aux enfants, il avait les  
9 mains pleines.

10 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce qu'il y avait d'autres membres en  
11 uniforme?

12 **S. É-M. JEFF WEST** : Je me rappelle pas qui était là.

13 **Me ROGER BURRILL** : Le EHS, les soins médicaux, est-ce qu'il y  
14 avait quelqu'un d'autre au poste de commandement?

15 **S. É-M. JEFF WEST** : Honnêtement, je me rappelle plus qui était  
16 là.

17 **Me ROGER BURRILL** : Pour être juste, avez-vous eu des  
18 discussions avec le gendarme Besalt, Patton et Merchant à Portapique même?

19 **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

20 **Me ROGER BURRILL** : Alors, vous discutez quand même assez  
21 régulièrement avec le caporal Mills de l'équipe du GTI?

22 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est correct.

23 **Me ROGER BURRILL** : Et sur le plan de déterminer quelles sont  
24 vos prochaines étapes, comment est-ce que vous faites cela quand vous vous rendez à  
25 Great Village?

26 **S. É-M. JEFF WEST** : D'emblée, le caporal Mills, on voulait que le  
27 caporal Mills et son équipe se rendent à la zone chaude établir une position là et là,  
28 aller de l'avant avec le renseignement qu'on pourrait rassembler une fois qu'il était là et

1 décider quelles seront les missions selon les renseignements reçus.

2 **Me ROGER BURRILL** : Et avez-vous pris des décisions  
3 stratégiques en tant que commandant des interventions critiques en arrivant au poste  
4 de commandement ou quand vous êtes premièrement arrivé au poste de  
5 commandement?

6 **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

7 **Me ROGER BURRILL** : Et pourquoi pas?

8 **S. É-M. JEFF WEST** : Je n'avais pas encore assumé le  
9 commandement.

10 **Me ROGER BURRILL** : Parlez-nous ça; qu'est-ce que vous  
11 entendez par cela?

12 **S. É-M. JEFF WEST** : Une fois que je suis arrivé, je devais  
13 rassembler les renseignements et je dois être à l'aise de me mettre sur les ondes et  
14 annoncer que c'est moi qui assume le commandement, je suis le commandant des  
15 interventions critiques et j'ai le contrôle de la question.

16 **Me ROGER BURRILL** : Quand vous dites que du côté des  
17 uniformes sont encore... assument le contrôle, est-ce que ce soit le gestionnaire de  
18 risques ou la personne ou le commandant en uniforme à ce stade-là?

19 **S. É-M. JEFF WEST** : C'était clair pour moi. Ça ne signifie pas qu'il  
20 y avait un membre en uniforme qui était le commandement. Oui, il y avait des membres  
21 en uniforme, mais ce n'était pas l'équipe de commandement.

22 **Me ROGER BURRILL** : Avez-vous des engagements avec le côté  
23 des gens en uniforme quand vous établissiez le poste de commandement, une  
24 discussion rapide avec le sergent d'état-major Lilly et qu'il avait les enfants qu'il  
25 transportait à l'hôpital. Alors, comment est-ce que vous vous engagez du côté des gens  
26 en uniforme et leur poste et leur structure de commandement? À ce stade-là, en  
27 arrivant, qu'est-ce qui se passe avec cela?

28 **S. É-M. JEFF WEST** : Une fois que j'arrive là et que je m'organise,

1 j'ai une discussion avec Steve Halliday, je lui ai dit que j'assumais le commandement et  
2 que j'allais sur les ondes et que j'allais annoncer que j'étais au poste de  
3 commandement et que j'allais assumer le commandement.

4 **Me ROGER BURRILL** : Une fois arrivé au poste de  
5 commandement, comment est-ce que c'était organisé?

6 **S. É-M. JEFF WEST** : Il n'y a rien d'organisé encore.

7 **Me ROGER BURRILL** : Rien du tout? Est-ce que c'est un rôle  
8 comme commandant des interventions critiques d'assumer, de prendre du temps et  
9 beaucoup de temps pour organiser la disposition de la salle de commandement?

10 **S. É-M. JEFF WEST** : Dans la salle, quand j'aurais l'occasion, c'est  
11 de mettre des tableaux sur le mur, j'organiserais le transcripteur, le technicien de radio,  
12 les radios, les négociateurs en situation de crise et organiser ce dont ils ont besoin. Et  
13 une fois que le commandement des services généraux, il organisera ses affaires.

14 **Me ROGER BURRILL** : Alors, le côté pratico-pratique d'organiser  
15 la salle ne relève pas du commandant des interventions critiques. Alors, quand vous  
16 arrivez à la caserne de pompiers de Great Village, il y a ... c'est plutôt rudimentaire,  
17 alors c'est votre rôle de faire la liaison avec les autres membres qui sont mobiles; alors  
18 ils rentrent, ils apportent les outils dont vous avez besoin pour leur mission. Alors,  
19 sergent d'état-major, quand vous êtes arrivé à 5 h 45, c'était une situation différente?

20 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Complètement.

21 **Me ROGER BURRILL** : C'est un poste de commandement  
22 entièrement fonctionnel?

23 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je dirais que oui.

24 **Me ROGER BURRILL** : Le sergent d'état-major West, son  
25 expérience d'arriver au poste de commandement dans ce stade ultérieur précoce, c'est  
26 votre expérience de devoir tout établir dès le début? Ne serait-ce pas utile d'avoir un  
27 poste de commandement utile, d'avoir un poste de commandement lancé, organisé dès  
28 le début, départ?

1                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je ne vais pas m'argumenter avec  
2 vous sur ce point-là, mais je pense qu'il y a des valeurs associées aux deux.

3                   **Me ROGER BURRILL** : Parlez-moi d'engagement; avez-vous une  
4 question... avez-vous eu des engagements pour communiquer avec le public?

5                   **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je suis aucunement impliqué avec ça.

6                   **Me ROGER BURRILL** : Auriez-vous songé à la nécessité et  
7 l'importance de la communication avec le public à ce stade précoce, en organisant le  
8 poste de commandement?

9                   **S. É-M. JEFF WEST** : On songe toujours à cela éventuellement.

10                  **Me ROGER BURRILL** : Vous vous rappelez de considérer un plan  
11 au niveau des communications publiques au stade précoce du poste de  
12 commandement?

13                  **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne me rappelle pas quand les  
14 discussions où qu'on en aurait parlé.

15                  **Me ROGER BURRILL** : Ai-je raison de dire que dans les stades  
16 précoces du processus, c'est une tâche de rassembler des renseignements, du point de  
17 vue du commandement des interventions critiques?

18                  **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, au début – oui, on rassemblait de l'info,  
19 des infos, quelles sont nos missions, qu'est-ce qui est important maintenant et qu'est-ce  
20 qu'on doit aborder.

21                  **Me ROGER BURRILL** : Vous recevez beaucoup de  
22 renseignements qui rentrent aussi rapidement à ce stade précoce; il y avait beaucoup  
23 de renseignements qui rentraient tout au cours du processus et ces renseignements  
24 vous viennent du GTI et des services généraux et d'autres sources?

25                  **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est correct.

26                  **Me ROGER BURRILL** : Est-ce qu'il y a une façon quelconque que  
27 le commandant des interventions critiques à ce stade précoce, pour faire le filtrage des  
28 renseignements pour les prioriser afin d'alimenter le processus décisionnel?

1 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, il n'y a pas de processus.

2 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce qu'il y a une valeur d'une sorte de  
3 processus, de filtrage?

4 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, certainement. Il y a plusieurs choses  
5 qui pourraient exister – une valeur dans le processus de filtrage, oui.

6 **Me ROGER BURRILL** : Comment pourriez-vous filtrer des  
7 renseignements afin que vous ne receviez que les renseignements importants?

8 **S. É-M. JEFF WEST** : Maintenant – ça, c'est hypothétique,  
9 forcément – que ce soit des analystes de crimes dédiés en temps réel, quelqu'un qui  
10 peut filtrer des renseignements. Ça, c'est un poste, mais ce n'est pas quelque chose à  
11 part qui est à temps partiel pour un membre.

12 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que vous étiez vraiment... est-ce  
13 que vous viviez une surcharge de renseignements?

14 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne dirais pas une surcharge, mais une  
15 abondance de renseignements constamment qui rentraient tout au long, qui doit être  
16 traités, on doit établir des priorités, on doit prendre des actions, établir de la pertinence.  
17 Surcharge? Il y a des gens qui pourraient dire surcharge, abondance. Il y a un flux  
18 constant affluant de plusieurs sources.

19 **Me ROGER BURRILL** : Mais vous êtes formé pour traiter avec  
20 cela en tant que commandant des interventions critiques; avez-vous des difficultés  
21 vous-même, sergent d'état-major, de traiter le montant de renseignements que vous  
22 recevez?

23 **S. É-M. JEFF WEST** : Vous avez dit sergent d'état-major Surette.

24 **Me ROGER BURRILL** : Je regardais West et j'ai dit Surette,  
25 désolé! Sergent d'état-major West, avez-vous des difficultés avec cela?

26 **S. É-M. JEFF WEST** : Savez-vous, c'est l'un des avantages du  
27 transcripteur; c'est un deuxième ensemble d'oreilles. C'est impossible d'entendre ce  
28 qu'on entend sur les radios et au téléphone et des discussions en présentiel. C'est

1 impossible de tout entendre. Alors, il y a l'occasion de rater quelque chose.

2 **Me ROGER BURRILL** : Qu'en dites-vous, sergent d'état-major  
3 Surette? Là, je l'ai bien identifié?

4 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je suis d'accord; au tout début, la  
5 première heure ou deux d'organiser le poste de commandement, c'est probablement  
6 les plus occupées. C'est important que les gens sachent, en tant que commandant des  
7 interventions critiques, on attribue beaucoup de missions; on doit se fier aux gens au  
8 niveau du flux des renseignements et des gens qui viennent du côté des patrouilles et  
9 les commandants des patrouilles et si ça avait été Halliday, Carroll ou MacCallum, ils  
10 s'en occupent. Et ils le signalent au commandant des interventions s'ils pensent que  
11 c'est important, mais on doit se fier aux gens, au fil du temps, dans toutes les  
12 interventions critiques. Les premières deux heures, c'est très occupé; je ne vois pas  
13 comment on peut faire autrement, en tant que commandant des interventions critiques.  
14 Je ne veux pas trop dire les renseignements parce que je ne recevrai pas les bons  
15 renseignements pour la prise de décisions. Alors, je ne vois pas comment on pourrait  
16 l'éviter, mais ce qui pourrait aider, c'est avoir un transcripteur, des gens que l'on fie, qui  
17 sont compétents afin qu'on s'assure qu'on obtient ces renseignements-là. On ne va  
18 peut-être pas l'obtenir la première fois, on doit juste poser la question : « Mm... c'est  
19 quoi, ça? »

20 **Me ROGER BURRILL**: C'est pourquoi vous avez des tableaux.  
21 C'est ce que j'ai appris au sujet des tableaux.

22 Sergent d'état-major West, parlez-moi des tableaux et leur rôle  
23 qu'ils jouent au niveau de la distribution des renseignements et le point de vue commun  
24 opérationnel.

25 **S. É-M. JEFF WEST**: Les tableaux, c'est des feuilles de papier que  
26 l'on met sur le mur. C'est... nous faisons des suivis de ce qui est pertinent. Il y a des  
27 éléments clés du point de vue de la situation, de la mission, de l'exécution,  
28 l'administration des commandes de contrôle, et c'est des tableaux qu'on met... qu'on

1 affiche pour faire le suivi de certaines choses qui se passent. Notre mission, ça serait  
2 également des points de breffage quand le sergent d'état-major MacGillivray est rentré,  
3 ou Surette, ou Warren. Ça, c'est un élément de breffage. Alors, quand on met les  
4 tableaux sur le mur, c'est pour le commandant des incidents critiques. Ce qui va là-  
5 dessus, c'est (inintelligible) pour moi-même. c'est soit moi qui l'écris ou quelqu'un que je  
6 dirige. Rob (phon.) Lewis, le sergent Lewis, c'est lui qui a écrit la plupart des choses sur  
7 les tableaux. Ce sont un outil que nous utilisons dans notre processus pour planifier  
8 notre mission et l'attribution de missions.

9 **Me ROGER BURRILL:** Et le tableau est une priorité au poste de  
10 commandement?

11 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est un outil de planification. Nous... parfois,  
12 il y a une pause, on inscrit des choses là-dessus, mais on ne permet pas que ça déta...  
13 que ça nous... ça diminue les priorités.

14 **Me ROGER BURRILL:** Au niveau de la distribution des  
15 renseignements et vision commune opérationnelle, le tableau, c'est votre méthodologie.  
16 C'est ça?

17 **S. É-M. JEFF WEST:** Les tableaux sont pour... ciblés pour le  
18 commandant des interventions critiques. C'est là afin que vous puissiez les  
19 renseignements.

20 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que ça vous (inintelligible) bien,  
21 Sergent d'état-major Surette?

22 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

23 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous placez les tableaux  
24 immédiatement?

25 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Il me semble que peu après que nous  
26 sommes arrivés, ils étaient sur les murs.

27 **Me ROGER BURRILL:** Je veux avoir une notion de ce que sont les  
28 tableaux du point de vue informationnel. Le document du GTI, le document fondamental

1 du GTI au paragraphe 134, le (inintelligible) la page, c'est le paragraphe 134, si vous  
2 déroulez vers le bas, ça va donner une notion de ce à quoi vous faites référence  
3 comme les tableaux.

4 Alors, je regarde à trois photos qui étaient isolées du poste de  
5 commandement plus tard ce mat... pendant la matin... le matin. Est-ce que la  
6 description ça ressemble à des feuilles de papier blanc avec du ruban? D'accord. Et  
7 c'est ce que vous avez utilisé depuis des années?

8 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, c'est correct.

9 **Me ROGER BURRILL:** Et vous êtes à l'aise avec cette  
10 méthodologie?

11 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui. C'est du papier, c'est des  
12 marqueurs. On sait que ça va marcher, et c'est facile à ajouter. Comme j'ai mentionné,  
13 nos tableaux sont basés sur le SMEAC, et éventuellement, si l'opération dure  
14 suffisamment longtemps, on va les voir sur tous les murs, on commence avec ceux-là  
15 qui sont SMEAC, et là, on pourrait voir d'autres plans qui paraissent, qui y apparaissent,  
16 plutôt, selon les tableaux qui ont été rédigés à partir des renseignements organisés par  
17 le sergent d'état-major MacCallum.

18 **Me ROGER BURRILL:** Le contenu est moins important pour moi,  
19 c'est la méthodologie qui m'importe plus. Est-ce que ça vous paraît familier, Sergent  
20 d'état-major Surette? Avez-vous des suggestions (inintelligible) votre rôle, votre  
21 expérience? S'il s'agit d'une façon efficace de communiquer des renseignements?  
22 Peut-être qu'il y a une autre façon de faire?

23 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je sais que ça d'air rudimentaire, c'est  
24 des préparations pour l'évacuation. Y'a des tableaux qui contiennent bien plus de  
25 renseignements. Je ne vois pas d'alternative. Vous pourriez le saisir, vous pourriez  
26 mettre... taper sur un docu... un beau document et mettre la projection sur un mur,  
27 mais le but sera le même, tout à fait le même. Et Jeff a dit, « vous savez que vous avez  
28 des papiers, vous avez des marqueurs, vous savez que ça va fonctionner ». On n'a pas

1 besoin d'installer d'autres équipements et ça sert ses objectifs.

2 **Me ROGER BURRILL:** Qui est responsable?

3 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** L'information qui va sur les tableaux  
4 relève du commandant des interventions critiques.

5 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que ça pourrait être le transcripteur?

6 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Ça pourrait être moi, mais les  
7 renseignements qui figurent, c'est le commandant des incidents critiques qui... des  
8 interventions critiques qui a demandé que ça figure là-dessus.

9 **Me ROGER BURRILL:** Si un commandant général des Services  
10 généraux, est-ce qu'il touchera ce tableau-là?

11 **S. É-M. JEFF WEST:** Non. Tout renseignement, qu'il soit rédigé  
12 par moi-même et/ou dirigé par moi-même.

13 **Me ROGER BURRILL:** Alors, au niveau de l'installation physique,  
14 les tableaux sont utiles pour moi pour la disposition physique, l'équipe de négociation  
15 en situation de crise avait l'emplacement, c'est au deuxième étage de la station des  
16 pompiers de Great Village?

17 **S. É-M. JEFF WEST:** Alors, ils étaient là, il y avait beaucoup  
18 d'espace, alors dans cet espace-là, on avait installé les... là où le comman... l'équipe  
19 de négociation en situation de crise, ils avaient une salle séparée, c'est dans la cuisine.  
20 Le soutien technique pour le GTI était dans cette salle-là ainsi que l'opérateur radio  
21 pour le GTI.

22 **Me ROGER BURRILL:** Madame la registraire, page 113,  
23 paragraphe 231.

24 Je voudrais avoir vos commentaires à ce sujet. Ça vient du  
25 document sur les décisions en matière de commandement. C'est le paragraphe 231 sur  
26 la... ça fait partie de la chronologie du sergent d'état-major West. Vous avez indiqué la  
27 partie du commandement y est, vous parlez au prochain paragraphe :

28 « Le commandant des interventions CIC, la... les

1 membres en uniforme ont fait transition vers le poste  
2 de commandement à Great Village et c'est moi qui l'ai  
3 demandé. »

4 Et pourquoi auriez-vous demandé à ce stade-là que les  
5 commandants en uniforme?

6 **S. É-M. JEFF WEST:** Ça, c'était le sergent d'état-major Halliday et  
7 toute personne avec lui. La raison d'être, c'est que je voulais que le commandant en  
8 uniforme... d'habitude, quand on organise un poste de commandement, ils sont avec  
9 nous.

10 **Me ROGER BURRILL:** Au niveau des interventions critiques, quel  
11 rôle est-ce que le commandement des gens en uniforme... quel rôle joue-t-il et pourquoi  
12 sont-ils là?

13 **S. É-M. JEFF WEST:** Ils jouent un rôle significa... le (inintelligible)  
14 en intervention critique, le GTI, sont dans la zone chaude, mais du côté des gens en  
15 uniforme, les gens des Services généraux de patrouille jouent un rôle significatif au  
16 niveau du contrôle des points à l'extérieur. Alors, il faut avoir le commandant des  
17 Services généraux, c'est lui qui va faire que les choses arrivent du côté des Services  
18 généraux. Alors, c'est très avantageux, qui que ce soit, tous les commandants des  
19 Services généraux qui sont dans le poste de commandement qu'ils soient là pour  
20 faciliter ce qu'on demande en réaction à l'intervention, lors de l'intervention critique.

21 **Me ROGER BURRILL:** Alors, vous dites c'est important pour... et  
22 s'ils étaient connectés de façon technologique au détachement de Bible Hill ou dans  
23 les... pourquoi les avoir en face à face?

24 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est traditionnel, l'avantage des face à face,  
25 les interactions au poste de commandement et, comme Kevin avait mentionné, l'arrivée  
26 des renseignements, s'assurer qu'on capte tout, ils sont là dans le poste de  
27 commandement et ils entendent des renseignements ou ils ont reçu un appel que nous  
28 n'avons pas entendu qu'ils peuvent nous faire savoir directement.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous nous donner des estimations  
2 de combien de temps que ç'a pris pour organiser le poste de commandement, Sergent  
3 d'état-major West?

4                   **S. É.-M. JEFF WEST:** Quand on parle de l'organisation, quand on  
5 parle de... des... bon, CIC et les choses qui sont sur le mur, mais, bon, ensuite le gars  
6 de la radio arrive, il établit ses affaires SMEAC, donc quand tout était en place, je ne  
7 peux pas dire exactement, mais chaque personne est responsable de son équipement.

8                   **Me ROGER BURRILL:** Donc, parlons donc de quand vous avez  
9 assumé le commandement et que cela a été annoncé à la caserne des pompiers de  
10 Great Village.

11                   Page 118, Madame la registraire, paragraphe 243.

12                   Dans son 'interrogatoire avec la Commission, West décrit ces  
13 problèmes de radio et comment on les avait réglés. Je vais donc lire cela. Bon.

14                   « Je vais en ondes. On a des problèmes de  
15 couverture radio. On est dans une province rurale,  
16 nos radios, c'est comme des cellulaires, y'a des  
17 secteurs où nos radios (inintelligible) travaillent avec  
18 les mêmes tours de cellulaires, donc j'avais des  
19 problèmes à émettre en ondes et j'ai mis quelques  
20 secondes pour trouver l'endroit où je pouvais être  
21 avec ma radio et, bon, et diffuser. »

22                   Et ensuite, à un moment donné, vous avez dû, donc, vous déplacer  
23 physiquement vers... tout près d'une fenêtre afin d'obtenir une couverture cellulaire afin  
24 de pouvoir annoncer que vous étiez... aviez le commandement.

25                   Donc, Monsieur West, du point de vue d'un profane, on dirait que  
26 c'est problématique, bon, que, bon, que le gars qui est en haut de la hiérarchie doit  
27 annoncer qu'il est... qu'il a le commandement, il ne peut pas le faire parce qu'il est dans  
28 un secteur rural où il doit se déplacer vers une fenêtre. Alors, est-ce que vous pouvez

1 commenter cela de votre expérience?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Eh bien, oui. Donc, parfois il y a de  
3 problèmes de... avec la radio, on a une perte de communication parce qu'il y a trop  
4 de... un trop grand volume de trafic, mais parfois il est difficile justement d'aller en  
5 ondes pour annoncer ces choses. Et donc, et comme il y avait beaucoup de choses qui  
6 se passaient à l'époque, on n'avait... la réso... on a réglé ce problème parce qu'on avait  
7 un technicien de radio qui est arrivé avec... il a amené un système de radio qui... dans  
8 un véhicule de police qui serait, donc, branché et avec une antenne à l'extérieur, et cela  
9 peut alléger le problème. Mais je suis d'accord que cela a un impact sur... c'est un  
10 problème quand on ne peut pas diffuser.

11 **Me ROGER BURRILL:** Et dans ce cas-ci, ce n'était pas significatif  
12 peut-être, mais il y avait quand même un retard, un délai entre... avant que vous  
13 pouviez annoncer que vous pouviez annoncer que vous étiez présent et que vous aviez  
14 le commandement.

15 Monsieur Surette, est-ce que vous avez déjà eu des problèmes  
16 avec des communications rurales en Nouvelle-Écosse rurale?

17 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

18 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous des suggestions pour les  
19 commissaires sur comment on pourrait s'y attaquer?

20 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je participe dans le monde tactique...  
21 le milieu tactique depuis les années 90 et c'est toujours un problème presque... alors de  
22 chaque placement. Je ne sais pas quelle est la solution. On est venus d'assez loin.  
23 Généralement, le système est assez... est bon dans les provinces, mais je ne connais  
24 pas la solution. Je ne suis pas... je n'ai pas beaucoup de compétences techniques,  
25 donc il faudrait poursuivre les explorations.

26 **Me ROGER BURRILL:** Je voudrais maintenant parler de la  
27 cartographie. Est-ce que ce serait le bon moment de prendre une pause?

28 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui. On va prendre une pause de

1 15 minutes.

2 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures  
3 sont en pause.

4 --- **L'audience est en pause à 11 h 06**

5 --- **L'audience est reprise à 11 h 24**

6 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue à nouveau.  
7 Les procédures sont en session de nouveau.

8 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Burrill.

9 J'ai un petit rappel pour vous au sujet des deux témoins pour...  
10 juste un rappel pour les interprètes.

11 Merci encore une fois, Monsieur Burrill, et merci, Officiers. Nous  
12 comprenons que c'est un défi pour les services de traduction pour pouvoir attraper,  
13 nous vous demandons de bien vouloir parler le plus lentement possible, ça va être très  
14 apprécié. Merci.

15 **Me ROGER BURRILL:** Les services de traduction m'ont demandé  
16 à moi, justement, de faire ça aussi, donc j'imagine que c'est mon rythme à moi. Je vais  
17 essayer de modérer un peu ma cadence.

18 Je voulais m'assurer, avant d'avancer, de passer à la cartographie,  
19 pour ce qui est de la mise à disposition des informations par rapport à vos rôles  
20 respectifs comme commandants. Je ne parle pas de... je sais qu'il y a une liste de  
21 vérification et que des mobilisations qui sont entreprises par le commandant des  
22 critiques... d'incidents critiques, peut-être que s'il y a lieu d'expliquer ça en termes de  
23 ce en quoi cela consiste par rapport à vous lorsque vous étiez en poste.

24 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est en fait un outil de préparation, de  
25 planification que nous utilisons, c'est pour des situations... des missions de situation,  
26 d'exécution, des communications du commandant. Lorsqu'on parle de cela, on parle de  
27 ce genre de catégorie. Donc, on essaye... lorsqu'on parle... c'est un outil de  
28 planification, c'est aussi ce que nous utilisons dans un environnement militaire aussi,

1 donc on parle des situations, ce que nous avons sous la main, dépendamment de la  
2 situation par rapport à l'endroit, les informations suspectes, très simples. En fait, ce que  
3 nous avons entendu, ce que nous entendons.

4                                   Maintenant, pour ce qui est du côté de l'exécution, c'est tout ce qui  
5 touche les plans d'action immédiats, des choses comme ça, d'un point de vue tactique.  
6 Donc, pour ces points aussi, il y a l'équipe d'urgence, d'intervention d'urgence qui  
7 travaille sur ces plans. Après, on catégorise en fait les ressources que nous avons, ce  
8 dont nous avons besoin, qu'est-ce nous avons sur site, et aussi de voir ou de nous  
9 assurer qu'il y a une communication claire et, bien sûr, c'est-à-dire qui est dans le  
10 triangle de la communication, quelles sont les personnes clés, les (inintelligible), les  
11 personnes-ressources qui travaillent pour la communication, les informations qui  
12 arrivent, et aussi la durabilité de tout ça. Donc, c'est... en fait, c'est un outil de  
13 planification, c'est un point clé par rapport au programme de formation d'ailleurs du  
14 commandant d'incidents critiques par rapport à... ou pour ce qui concerne l'intervention,  
15 que ce soit dans un contexte de formation ou réel.

16                                   **Me ROGER BURRILL:** Oui, je ne pouvais pas l'expliquer mieux.  
17 Donc, cet outil que vous utilisez, vous l'utilisez pendant toute votre mobilisation en tant  
18 que commandant d'incidents critiques?

19                                   **S. É-M. JEFF WEST:** Oui. En fait, c'est en cours.

20                                   **Me ROGER BURRILL:** Y a-t-il d'autres outils que vous utilisez  
21 lorsque vous êtes au poste de commandement par rapport à l'intervention de certains  
22 incidents?

23                                   **S. É-M. JEFF WEST:** Ça va dépendre de la situation. On peut avoir  
24 élaboré d'autres plans dépendamment des tâches qui nous attendent.

25                                   **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Merci.

26                                   Passons maintenant, Madame la registraire, à la question en  
27 relation avec la cartographie.

28                                   Bien sûr, lors de l'entretien que vous avez vu avec la Commission

1 des pertes massives, en particulier la page 24... les pages 24-25, c'est un entretien où  
2 Wayne Flower (phon.), c'est l'entretien de Wayne Flower (phon.) au sujet... alors à zéro  
3 heure 30 [sic], donc c'est la partie concernant votre intervention :

4 « OK. Vous êtes au poste de commandement et vous  
5 êtes (inintelligible) avant d'annoncer... Pouvez-vous  
6 nous en dire plus par rapport à ce qui est à votre  
7 disposition par rapport aux sources de cartographie  
8 lorsqu'elles étaient en train d'arriver et aussi s'il y  
9 avait quelqu'un qui avait des cartes de Google au  
10 sujet de la région?

11 – Bien sûr. C'est une région assez petite, et donc,  
12 c'est correct. Voilà ce que c'est. C'est la baie, tout ça.  
13 Donc, plus tôt, c'était comme je l'ai dit, quelqu'un  
14 pouvait avoir une carte de Google. Ça, c'était à peu  
15 près la situation dans laquelle on se trouvait et  
16 ensuite on a essayé de faire de notre mieux où nos  
17 ressources en uniforme et nos ressources  
18 d'intervention d'urgence, où est-ce qu'elles étaient  
19 installées, où est-ce qu'elles étaient déployées. »

20 Donc, êtes-vous en mesure de donner... de faire des  
21 commentaires au sujet de l'information par rapport à ce qui est décrit là au sujet de la  
22 cartographie?

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui. Une fois que j'étais là-bas, je ne me  
24 souviens pas quand c'était, mais je sais que c'était dans une région qui était incluse  
25 dans mon matériel. Donc, c'était l'ensemble que nous avons par rapport à la  
26 description de la région ou de la zone. Donc, lorsqu'on arrive au poste de  
27 commandement, les ressources principales étaient les textes des équipes d'intervention  
28 d'urgence qui arrivent avec des laptops, et ils sont en mesure de nous sortir des cartes

1 sur Google ou des genres de cartes de Google pour les mettre à notre disposition.

2 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous connaissez la pictométrie?  
3 C'est une plateforme qui est accessible par... est-ce que ce système a été... est à votre  
4 disposition au poste de commandement?

5 **S. É-M. JEFF WEST:** Directement à moi? Je n'ai pas de laptop  
6 avec moi. Je pense que c'est le gars qui est en charge de ça qui l'a.

7 **Me ROGER BURRILL:** En tant que commandant d'incidents  
8 critiques, pouvez-vous être en mesure d'exiger d'avoir cela?

9 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me souviens pas si j'avais demandé de  
10 faire ça, mais ils auraient été... il aurait été disponible.

11 **Me ROGER BURRILL:** Parce que vous aviez parlé plus tôt des  
12 enfants [sic], des ordinateurs et des missions, et la répartition des systèmes. Donc, où  
13 vous avez accès, par exemple, à... où vous avez la possibilité d'avoir accès à vos  
14 ressources qui sont déployées et je sais que vous avez des gestionnaires de risques  
15 qui gèrent ça?

16 **S. É-M. JEFF WEST :** Oui.

17 **Me ROGER BURRILL :** Avez-vous accès à cette plateforme, juste  
18 avoir une idée sur le déploiement de vos ressources pour savoir où est-ce qu'elles  
19 étaient localisées?

20 **S. É-M. JEFF WEST :** Je pense qu'à un certain moment de la nuit,  
21 quelqu'un avait accès à cela, à cette cartographie. Chose pour se rappeler... je me  
22 rappelle des enfants lorsqu'on parlait des ressources policières, on parlait de véhicules  
23 de police, on parle de cartographie, de véhicules de police qui utilisaient cela, qui  
24 étaient connectés. Je peux vous dire quels véhicules c'était, ça ne signifie pas que  
25 nécessairement, les policiers se trouvent au même endroit. Donc, on parle de la  
26 cartographie par rapport à la portion des enfants. Donc, c'est de choisir où se trouve le  
27 véhicule des policiers, où est-ce qu'ils sont stationnés.

28 **Me ROGER BURRILL :** Maintenant, vous savez bien sûr de

1 l'importance de la route de la Bleuetière par rapport à cette communauté. Qu'est-ce que  
2 vous... en tant que poste de commandant d'incidents critiques, qu'est-ce que vous  
3 savez de la route de la Bleuetière? Et bien sûr, vous étiez arrivés après 1 h du matin?

4 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui. J'étais... je me suis présenté à Great  
5 Village; on parle à trois heures après?

6 **Me ROGER BURRILL** : Merci. Je vais juste assurer, faire un lien,  
7 juste nous assurer que nous avons une carte... Madame la registraire, hier, on avait eu  
8 des cartes, des pièces justificatives au sujet du sergent Halliday, en particulier la page  
9 46-47, si je ne me trompe pas. Et je vais poser la question à l'un d'entre vous, si vous  
10 pouvez m'en dire plus sur leur poste de commandement. Est-ce que vous connaissez  
11 ça? Avez-vous déjà vu cette carte auparavant? Est-ce que c'est la 62, Madame la  
12 registraire? L'un de vous reconnaît ça?

13 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je ne reconnais pas ça.

14 **Me ROGER BURRILL** : Maintenant, la 1463, Madame la  
15 registraire? Alors, 1463 devant vous, ça a l'air d'une carte sur un bout de papier. Avez-  
16 vous des commentaires sur ce que vous reconnaissez, Messieurs, ici?

17 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne reconnais pas cette carte.

18 **Me ROGER BURRILL** : D'accord. Donc, sergent Surette?

19 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Non.

20 **Me ROGER BURRILL** : Donc, sur la base de vos discussions au  
21 sujet des cartes, est-ce que vous suggérez ou vous êtes en train de dire que c'est une  
22 autre carte?

23 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

24 **Me ROGER BURRILL** : Êtes-vous en mesure de décrire les détails  
25 de la carte que vous regardiez? Est-ce qu'elles étaient de la même qualité?

26 **S. É-M. JEFF WEST** : La carte que l'on m'a montrée lorsque je  
27 travaille était plus du côté... était centrée plus du côté... elle était centrée plus sur  
28 Portapique.

1 **Me ROGER BURRILL** : OK – donc ce que vous voyez sur le 14636

2 **S. É-M. JEFF WEST** : C'est correct, c'est bien ça.

3 **Me ROGER BURRILL** : Et vous êtes... pardonnez-moi si j'ai...  
4 savez-vous qui a dessiné cette carte?

5 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je ne sais pas.

6 **Me ROGER BURRILL** : Parfait. Avez-vous d'autres commentaires  
7 par rapport à la cartographie ou préoccupations maintenant que l'on voit la qualité des  
8 cartes qui ont été mises à la disposition d'un commandant des incidents critiques  
9 lorsqu'il faisait son travail?

10 **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense qu'on a fait ce qu'on avait de  
11 disponible; on travaille avec ce qu'on a sous la main. Et donc, il y a la possibilité de  
12 cette cartographie.

13 **Me ROGER BURRILL** : D'accord. Passons maintenant à la  
14 question de mouvements de la GIT, la page 119, Madame la registraire, paragraphe  
15 244. Maintenant, on va parler de l'établissement, de la mise en place du poste de  
16 commandement, donc 244 - donc, une fois que le CIC établit, le caporal Mills a  
17 conseillé qu'il y avait des rapports de Five Houses, de la région de Five Houses.  
18 Ensuite, il y a une transcription courte de transmission radio de... excusez, 1-27 à 1-28.  
19 Donc, ça a l'air pour moi que des décisions ont été prises par rapport au lieu et à  
20 l'intervention en avance, avant que vous ne preniez le commandement, n'est-ce-pas?

21 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui. Je pense que lorsque j'étais au  
22 commandement, lorsque j'étais aux commandes, il y avait des chefs d'équipe par  
23 rapport à l'information qui arrivait et l'information que la GIT avait besoin pour avancer.

24 **Me ROGER BURRILL** : « Et le sergent West a indiqué que vous  
25 alliez être sur le Shore Road. » Est-ce que ça veut dire que vous avez pris  
26 connaissance de ce qui se passait ou c'était des instructions que vous aviez?

27 **S. É-M. JEFF WEST** : C'était selon la connaissance, de  
28 connaissance.

1                   **Me ROGER BURRILL** : Je comprends que vous comptez sur  
2 l'équipe de GIT par rapport... d'un point de vue opérationnel, par rapport à la fourniture  
3 d'informations et aussi des étapes à venir, n'est-ce-pas?

4                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

5                   **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que c'est quelque chose qui arrive  
6 souvent lorsqu'il y a des incidents... dans un incident pareil?

7                   **S. É-M. JEFF WEST** : Ça va dépendre de certaines circonstances.  
8 Bien sûr, c'est essentiellement... bien sûr, les tâches de la GTI étaient préparées par le  
9 centre de communication. Une fois que j'ai pris le contrôle, ça provenait toujours, ce  
10 sont des tâches qui provenaient toujours de là. Et une fois que l'information arrivait,  
11 depuis le début, nous avons la possibilité d'être... par exemple, sur la zone; nous avons  
12 la responsabilité de faire l'enquête de ça et étant donné les circonstances et par rapport  
13 à ce qui se passait, l'intervention ou l'équipe, la GIT pouvait justement aborder cela,  
14 prendre cela en charge.

15                   **Me ROGER BURRILL** : Donc ça, c'est sur le côté ouest de  
16 Portapique, de la rivière de Portapique. On sait qu'il y avait des tirs, des victimes, des  
17 personnes décédées à Portapique. Quel type d'analyse était entreprise par le poste de  
18 commandement pour autoriser et permettre à la GIT de se déplacer vers l'ouest?

19                   **S. É-M. JEFF WEST** : Comme je l'ai dit auparavant, ce sont les  
20 premières informations qui sont arrivées en un nombre d'heures par rapport à cela. On  
21 avait quelqu'un, on avait des gens dans leurs résidences qui étaient proches; c'est pas  
22 très loin de... par rapport à ce qu'on voit sur cette... pendant ce moment-là. Donc, nous  
23 avons quelqu'un qui disait qu'il y a quelqu'un qui se trouvait dans la cour arrière qui  
24 avait des feux de réflexion, donc on avait l'obligation et la responsabilité de déterminer  
25 s'il y avait une menace, si cette personne était menacée ou pas.

26                   **Me ROGER BURRILL** : En termes d'intervention, est-ce que c'est  
27 initié par le chef de l'équipe de GIT ou par le commandant d'incidents critiques  
28 directement?

1                   **S. É-M. JEFF WEST** : Vous savez, rien n'est gravé sur la pierre.  
2 Ça peut être certaines informations qui font que ça va dépendre des personnes qui sont  
3 sur le terrain, ça peut provenir du centre de communications, ça peut provenir de  
4 quelqu'un d'autre, de la part de quelqu'un d'autre. Mais lorsque les informations, ces  
5 informations arrivent, il y aura toujours des discussions qui ont cours; lorsqu'il y a une  
6 menace crédible – je pense que crédible est le mot qu'on a choisi – et donc, il doit y  
7 avoir des actions. Et lorsqu'on prend des décisions, on passe par le processus sur  
8 pourquoi – pourquoi ci, pourquoi ça, pourquoi le changement, qu'est-ce qui est  
9 nécessaire, qu'est-ce qui est inacceptable aussi.

10                   **Me ROGER BURRILL** : D'accord. En tant que commandant  
11 d'incidents critiques, peut-être... c'est-à-dire croyant que l'auteur aurait peut-être quitté  
12 les lieux à Portapique et que c'était ailleurs... il était ailleurs dans la province.

13                   **S. É-M. JEFF WEST** : À ce stade-là, nous n'avions reçu aucun  
14 renseignement pouvant nous suggérer ça. Notre prise de décisions pendant ces  
15 nombreuses heures était basée sur ce qu'on savait à l'époque et la majorité de nos  
16 renseignements étaient rentrés dans les petites... au tout début de l'incident et au cours  
17 de la soirée. Et notamment, ce signalement qu'il y a quelqu'un dans une cour arrière  
18 avec une lampe de poche.

19                   **Me ROGER BURRILL** : Sergent d'état-major Surette, je sais que  
20 vous n'étiez pas là, mais avez-vous des commentaires au niveau de cet enjeu des  
21 indices crédibles?

22                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je suis d'accord avec lui; en fait, la  
23 priorité, c'était les innocents, le public, les otages, la police et en troisième et quatrième,  
24 c'est le suspect et le cinquième, c'est la préservation des preuves. Si on ne vérifie pas  
25 au niveau des indices, on ne fait pas un bon niveau... un bon travail au niveau des  
26 prises de décision.

27                   **Me ROGER BURRILL** : Quand vous conduisez vers Portapique en  
28 consultant avec votre collègue, discutez-vous ou passez-vous en revue la possibilité

1 que l'auteur est parti de Portapique et est potentiellement ailleurs dans la province?

2 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je ne me rappelle pas d'avoir discuté  
3 de cela de façon spécifique. Il y avait tellement de choses inconnues, à ce stade-là;  
4 avec le recul, ce que je connais maintenant, un moment donné, j'ai passé le premier  
5 appel vers Jeff vers 2 h 26, il me semble que j'ai dit « Avez-vous considéré... » je  
6 lançais des idées, « avez-vous considéré de faire un confinement avec le VBT ou toute  
7 sa résidence? » Je ne savais pas que sa résidence était l'une des choses qui était  
8 incendiée. C'était... on cherchait à restreindre le cercle pour déterminer où il se trouvait.

9 **Me ROGER BURRILL** : Alors, je vais passer au prochain sujet, qui  
10 est significatif; cela est apparu dans les discussions avec le GTI d'avoir un agent intégré  
11 au poste de commandement pour faciliter les opérations – page 145, paragraphe 300  
12 fait référence à ceci. Alors, au paragraphe 300, il est indiqué qu'aux alentours de 3 h  
13 15, le CIC West a assigné la mission au GTI depuis la résidence de l'auteur, au 200,  
14 chemin Portapique Beach. Le caporal Mills a été dirigé de se pointer vers le poste de  
15 commandement pour discuter de la chronologie et du quart... changement de quart de  
16 travail et là, ils ont vérifié... que le GTI voulait vérifier, passer à la section avec Five  
17 Houses avec la lampe de poche pour voir s'ils peuvent trouver une trace. Il y a des  
18 efforts que le chef d'équipe revienne au poste de commandement pour concevoir les  
19 opérations, mais cela ne s'est pas produit de façon initiale.

20 Est-ce que c'est bien ça?

21 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, vous avez raison.

22 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que j'ai raison du fait que vous  
23 dirigez de venir, il est censé venir, étant donné la situation qui détermine tout?

24 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, je voulais que Tim revienne; j'ai dit  
25 « Tim, caporal Mills »; par contre, il y avait une mission qu'il voulait vérifier. J'ai regardé  
26 nos priorités, qu'est-ce qui est important, qu'est-ce qui a changé. Cette question de  
27 lumière clignotante s'était présentée, qu'il y avait des membres qui signalaient des  
28 lumières clignotantes. Le GTI était fortement engagé au niveau des missions, dès qu'ils

1 sont arrivés tout au cours de la nuit. Il fallait voir, déterminer comment on peut combler  
2 ces missions-là. Le caporal Mills a reconnu qu'il voulait aller vérifier là, est-ce qu'on  
3 pourrait retarder notre réunion.

4 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que cela aurait été avantageux  
5 d'avoir un agent des tactiques intégré au poste de commandement à ce stade-là? Je le  
6 dis uniquement parce que le caporal Mills et caporal Milton semblaient émettre certains  
7 commentaires à ce sujet.

8 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, je suis tout à fait d'accord avec la valeur  
9 d'avoir un agent tactique ou une composante quelconque du GTI affecté au poste de  
10 commandement. Par contre, pendant cette soirée-là, le GTI n'était pas... n'avait pas  
11 complètement d'autre personnel; on a sous... on a évalué prendre un opérateur  
12 entraîné du GTI hors de la zone chaude. Alors, ils étaient 13, ils auraient dû être 12 en  
13 l'intégrant au poste de commandement. Alors, il y a des avantages et des  
14 désavantages; on cherchait à avoir la vue d'ensemble, caporal Mills est disponible via  
15 radio, via la radio, mais on a vu qu'on ne peut pas se fier à une conversation dans deux  
16 sens pendant longtemps sur la radio. C'est pourquoi c'était dans les petites heures du  
17 matin où je devais rassembler le poste de commandement de nouveau ensemble afin  
18 d'avoir des discussions pour établir où en sommes-nous et qu'est-ce qui va suivre.

19 **Me ROGER BURRILL** : Et vous avez parlé de SMIAC et  
20 également des références à IClear; il y a quelque chose appelé le triangle de  
21 commandement, n'est-ce-pas? Pouvez-vous expliquer le triangle de commandement  
22 pour nous? C'est quoi le triangle de commandement?

23 **S. É-M. JEFF WEST** : Le triangle de commandement, vous allez  
24 avoir une image sur nos tableaux. Le triangle de commandement, c'est formé du CIC,  
25 du commandant des interventions critiques, c'est au faîte du triangle; c'est le seul point  
26 où on prend des décisions. D'un côté, il y a le chef d'équipe du GTI et de l'autre côté, le  
27 chef d'équipe de l'équipe de négociation en situation de crise. Voilà les trois points clés  
28 du triangle de commandement.

1                   En dessous du triangle, il y a des branchements; une branche,  
2 c'est pour le commandement des Services généraux, quand on a besoin que les  
3 Services généraux fassent les choses. Et de l'autre côté, il y aura le GUS ou le Groupe  
4 des grands réviseurs (phon.), qui va rédiger les autorisations judiciaires, qui va faire les  
5 étapes d'enquête au loin de la scène.

6                   **Me ROGER BURRILL** : Au niveau du commandement, du centre  
7 de commandement, c'est censé être une structure pour réagir rapidement à un incident  
8 émergent.

9                   **S. É-M. JEFF WEST** : D'habitude, quand on parle des interventions  
10 critiques, on parle du triangle de commandement; ça, c'est les trois personnes clés, la  
11 réaction tactique, du côté de la négociation en mode situation de crise. On parle  
12 d'incidents critiques traditionnels – armés, barricadés, des situations d'otages, il faut  
13 établir des communications. C'est pourquoi c'est important d'avoir l'équipe de  
14 négociation de crises, quand on voyait nos options, qu'est-ce que telle et telle chose va  
15 faire.

16                   **Me ROGER BURRILL** : Alors, ma question de suivi : s'il y avait  
17 l'incident, le commandant des interventions critiques au faîte du triangle, le  
18 commandant de l'équipe d'intervention, de négociation de crises d'un autre côté du  
19 triangle et également le poste de commandement, l'un des points de connexion, le  
20 leader du GTI n'était pas à portée de main dans le poste de commandement. Est-ce  
21 que c'était un problème du point de vue opérationnel, étant donné ce qui se passait  
22 cette nuit-là sur le plan des ressources?

23                   **S. É-M. JEFF WEST** : On doit revenir à ce qu'on savait à l'époque  
24 et aux ressources disponibles. D'habitude, si c'est une équipe du GTI avec un pleine  
25 équipe de personnel, c'est 18 membres. Là, on a le luxe d'avoir cette ressource-là avec  
26 nous; quand nous sommes à 10, 11, 12, on doit élever, évaluer la valeur d'enlever cette  
27 personne-là de l'opération GTI. C'est très difficile pour le caporal Mills de porter les  
28 deux chapeaux et je suis complètement au courant de cela. On reconnaît ce dont on

1 dispose et l'impact que cela aura sur votre triangle de commandement.

2 **Me ROGER BURRILL** : Alors, passons à la page 158, le  
3 paragraphe 333 – on peut passer à autre chose. Alors, entre 4 h 15 et 4 h 45, le caporal  
4 Mills a rencontré le CIC West, le sergent d'état-major Royce et Power. Dans ce que je  
5 comprends, est-ce que c'est correct de dire que la première personne... la troisième  
6 partie du triangle de commandement vous a rencontré pour planifier? Est-ce que cela...

7 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est ça.

8 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que ça vous préoccupait au niveau  
9 de commandant des interventions critiques?

10 **S. É-M. JEFF WEST** : Nous en étions comme là, au début. C'est  
11 sans aucun doute qu'on a le luxe d'avoir le chef d'équipe du GTI là.

12 **Me ROGER BURRILL** : Avez-vous un commentaire, sergent d'état-  
13 major Surette sur le plan du troisième membre du triangle au présent poste de  
14 commandement?

15 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je peux vous dire que... vous devez  
16 vous rendre compte que le triangle de commandement, la décision ultime repose avec  
17 le CIC. Mais c'est un effort de collaboration et la valeur d'avoir tout le monde là et  
18 notamment les services généraux et le GIT, c'est que tout le monde comprend, entend  
19 toutes les idées. Et la notion que le caporal Mills fasse partie de l'équipe, ça n'a pas  
20 arrêté Jeff d'avoir des discussions avec lui. Mais que ça a empêché, c'est d'avoir des  
21 discussions ensemble. Alors, en fin de compte, les renseignements sont acheminés  
22 vers Jeff; la décision relève toujours de Jeff, quand il évalue la valeur d'enlever un  
23 membre du GTI ou de pouvoir le consulter sur une base ponctuelle, c'est ça la  
24 justification de cette décision-là.

25 **Me ROGER BURRILL** : D'accord. Alors, passons au plan  
26 d'évacuation. Alors, je comprends que le CIC avait un rôle au niveau des interventions.  
27 Aux paragraphes 290 et 291, ces paragraphes parlent généralement de planification de  
28 l'évacuation, notamment au 290, sur le titre « Points de décision ». C'est tiré de vos

1 notes, sergent d'état-major West. On pensait que le suspect était encore dans la zone.  
2 Il est identifié qu'un plan d'évacuation ou d'abri est sur place... de mettre à l'abri sur  
3 place et que ces informations relevaient de plan ».

4 À ce stade-là, c'est là où il avait pris la détermination de mener  
5 l'évacuation; comment avez-vous pris la décision de l'évacuation plutôt que de se  
6 mettre à l'abri sur place?

7 **S. É-M. JEFF WEST :** Des discussions étaient en cours tout au  
8 long; c'était des discussions que j'avais avec Kevin ainsi que le sergent d'état-major  
9 Halliday. Quand la situation est devenue prolongée, il fallait dire : OK, comment est-ce  
10 qu'on va aborder la question des résidents qui sont toujours là? Alors, pour développer  
11 un plan, un plan qui est... que l'on peut exécuter en vertu des ressources disponibles et  
12 comment peut-on le faire de façon autant sécuritaire que possible. Une partie de la  
13 planification initiale, c'était de déterminer ce qu'on connaît, ce qu'on savait. C'est là où  
14 je suis allé au sergent d'état-major MacCallum pour établir ce qu'on sait précisément,  
15 quels résidents que nous pensons ont été déjà évacués, et arrivé à un moment... un  
16 stade où on a un plan d'évacuation faisable que nous pouvons lancer avec l'aide de le  
17 GTI. Cela revient... à ce stade-là, nous étions encore basés sur les renseignements  
18 que nous avons reçus d'emblée comme quoi il n'y avait rien d'indiqué que le suspect  
19 était à l'extérieur de la zone.

20 **Me ROGER BURRILL:** Ai-je raison de vous suggérer que vous  
21 étiez... centriez vos efforts sur les questions d'évacuation ou de mises à l'abri en place  
22 le fait que la situation s'est calmée au niveau de la capacité de contrôler le périmètre  
23 du... pour le périmètre, alors le GTI avait beaucoup de tâches en partant, ils abordaient  
24 des questions importantes là, cette situation-là est devenue plus prolongée, on doit  
25 planifier pour les stades ultérieurs.

26 **Me ROGER BURRILL:** Alors pouvez-vous émettre un commentaire  
27 sur comment vous vous sentiez au niveau de la qualité de renseignements que vous  
28 receviez au niveau des résidents qui sont encore dans la collectivité, pendant la

1 collectivité, qui auraient pu être dans la collectivité.

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Alors, on va... Kevin a fait allusion à ça  
3 aussi. Il y a plusieurs membres dans notre poste de commandement avec nous et nous  
4 assignons des missions aux gens. On doit avoir confiance aux gens quand on assigne  
5 les fonctions. J'ai demandé au sergent d'état-major MacCallum qui me donne des  
6 renseignements fiables.

7 **Me ROGER BURRILL:** Je vous ai montré les tableaux dans le  
8 document GTI, ça, c'est une manifestation des renseignements que vous avez reçus  
9 des gens auxquels vous aviez donné des missions?

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

11 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous davantage de commentaires au  
12 niveau des évacuations précoces à ce stade-là, Kevin?

13 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non.

14 **Me ROGER BURRILL:** Alors, parlons des mises à jour du  
15 commandement aux pages... à la page 147, paragraphe 303. Il y a... on fait  
16 référence... selon la chronologie de CIC West au 325, il a fait la mise à jour des agents  
17 des services de soutien. Je sais, en ayant passé en revue les documents, ce n'est pas  
18 ponctuel, ça se passe assez régulièrement. On fait régulièrement des mises à jour de  
19 l'agent des services de soutien. C'est quoi la raison d'être de ça? Est-ce que c'est un  
20 bon investissement de temps pour un commandant des interventions critiques?

21 **S. É-M. JEFF WEST:** La raison d'être, c'est qu'il y a un évènement  
22 de grande ampleur qui se passe dans cette province. Les ressources dont nous  
23 disposons ont un impact sur les ressources à travers la province. Alors, la valeur, la  
24 théorie du fait qu'on assure la mise à jour de l'agent des services de soutien que c'est  
25 en cours. Voilà où nous en sommes. C'est court. La raison d'autres est logique pour  
26 moi. Ça nous permet... nous sommes rendus au stade où l'évènement est bien entamé,  
27 alors nous sommes... nous considérons la durabilité, les rotations, si cela va au-delà  
28 d'une période opérationnelle, on va avoir besoin de davantage de ressources, pas juste

1 des services généraux, mais des ressources spécialisées, notamment le GTI de la  
2 division « J ». Alors, il faut commencer à communiquer ces renseignements-là à l'agent  
3 des services de soutien, certains de ces processus-là auront besoin d'être lancés par  
4 lui.

5                                   Alors, nous n'avons... dans tout ce processus, il n'y a pas de  
6 chronologie comme quoi à toutes les heures, je dois offrir une mise à jour à l'agent des  
7 services de soutien. Quand j'ai l'occasion de le faire, c'est un appel, c'était pas une note  
8 de breffage, ça ne prend pas beaucoup de travail, c'est un appel rapide pour lui faire  
9 savoir ce que je cherche de lui.

10                                   **Me ROGER BURRILL:** Vous montez la chaîne hiérarchique. Est-ce  
11 que c'est un... est-ce que c'est utile de passer votre temps comme ça étant donné  
12 l'incident que vous viviez?

13                                   **S. É-M. JEFF WEST:** Je pense que oui. On a la liberté des  
14 moments où c'est possible. Si je cherche à tirer parti des ressources d'une autre  
15 division, ça, ça doit être initié par... de la part des services de soutien.

16                                   **Me ROGER BURRILL:** Sergent d'état-major Surette, avez-vous  
17 des commentaires sur la mise à jour régulière des commandes... des  
18 commandements?

19                                   **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je suis d'accord avec tout ce que Jeff a  
20 dit, mais ce qu'il a mentionné d'avoir la capacité de le faire, c'est mieux pour nous de  
21 l'appeler que d'être interrompu à un mauvais moment par quelqu'un qui veut savoir  
22 qu'est-ce qui se passe, et rappelez-vous, nous sommes une organisation paramilitaire,  
23 il y a une chaîne de commandement, peu importe ce dans quoi on est impliqués.

24                                   **Me ROGER BURRILL:** Alors, peut-être qu'il pourrait y avoir à votre  
25 disposition que la chaîne de commandement soit présente de façon physique pour...  
26 afin... pour des fins de communication, tout comme nous, comme commandants  
27 d'incidents, on aurait des affectations de patrouille, on avait été accordés cette tâche-là  
28 par la chaîne de commandement. Est-ce que c'est un avantage ou un désavantage

1 d'avoir votre SSO ou votre ASO ou votre officier des agents des Opérations criminelles  
2 dans votre poste de commandement?

3 **S. É-M. JEFF WEST:** Moi, je ne le perçois pas comme un  
4 avantage. Cela revient à des propos de Kevin. Nous sommes une organisation de  
5 structures et de grades. De nature, les gens pourront faire... pourront relever vers  
6 quelqu'un qui est plus... ils pourront coller l'autorité à quelqu'un qui est plus haut gradé.

7 **Me ROGER BURRILL:** Alors maintenant, revenons... allons à la  
8 situation de service de la... au paragraphe 305, Madame la registraire.

9 (Inintelligible) indique qu'à 3 h 38, vous avez reçu une mise à jour  
10 au sergent d'état-major Halliday au sujet de l'hélicoptère des Ressources naturelles.  
11 Alors, vous auriez reçu assez... (inintelligible) précoce dans votre rôle en tant que  
12 commandant des interventions critiques que vous n'auriez pas accès aux hélicoptères  
13 de la division « J » de la GRC?

14 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, c'est ça. Le sergent d'état-major Halliday  
15 m'a fait savoir que les Services de l'air de Moncton n'étaient pas disponibles.

16 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'est quelque chose que vous...  
17 de commun? Est-ce que c'est hors du commun? Pouvez-vous émettre un commentaire  
18 au sujet de votre expérience en tant que commandant des interventions critiques?

19 **S. É-M. JEFF WEST:** Ça, ça parle de nos... mes expériences  
20 (inintelligible) de ce que les (inintelligible) au cours de ma carrière de commandant des  
21 incidents critiques, à part l'appel de Portapique, j'ai été impliqué dans un autre incident  
22 où j'ai demandé des Services de l'air et, à cette occasion, j'y avais accès.

23 **Me ROGER BURRILL:** Et à quel point est-ce que les Services de  
24 l'air... c'était quoi son importance dans votre rôle de commandant des interventions  
25 critiques?

26 **S. É-M. JEFF WEST:** Étant donné les facteurs situationnels, de  
27 l'équipement aérien, des aéronefs peuvent fournir beaucoup de renseignements,  
28 beaucoup de conscience situationnelle et les outils pour atteindre nos objectifs.

1 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que cela aurait apporté une  
2 différence à votre prise de décision si vous aviez disposé de cela?

3 **S. É-M. JEFF WEST:** En ce qui a trait à tout...

4 **Me ROGER BURRILL:** Le tout, (inintelligible), sur le plan de la  
5 conscience situationnelle ou décisions en matière de déploiement des ressources.

6 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est difficile de jouer le jeu des hypothèses.  
7 Si le service de l'air... c'est une autre occasion d'obtenir des renseignements dans le  
8 processus décisionnel.

9 **Me ROGER BURRILL:** Je comprends. C'est une réponse juste.  
10 Au niveau de le fait que ce n'était pas disponible que...

11 **S. É-M. JEFF WEST:** Il n'y avait pas de plan d'urgence, à ma  
12 connaissance, quand le service de l'air n'est pas disponible.

13 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que y'a un nom, une personne à  
14 contacter? Qui contacte-t-on pour le service de l'air?

15 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne l'ai pas.

16 **Me ROGER BURRILL:** Sergent d'état-major Surette, j'ai posé des  
17 questions au sergent d'état-major West sur l'importance des services de l'air. Avez-  
18 vous un commentaire sur cela comme CIC?

19 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Bon, généralement, plus vous avez  
20 d'équipements et de ressources, mieux c'est. Dans le cas de cet appel, en sachant ce  
21 que l'on savait, ce que l'on sait maintenant, je ne sais pas si ça aurait fait une grosse  
22 différence, mais à l'époque, oui, ça aurait été le fun de l'avoir.

23 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que...

24 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Cela aurait été bien de l'avoir.

25 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous saviez qu'il n'y avait pas  
26 de services de l'air pour vous aider quand vous étiez en route pour le poste de  
27 commandement?

28 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

1 **Me ROGER BURRILL:** Et est-ce que vous avez pu conseiller votre  
2 collègue sur les prochaines étapes?

3 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non, parce qu'à ce moment-là, Steve  
4 Halliday était déjà en train d'étudier les alternatives.

5 **Me ROGER BURRILL:** Et qu'est-ce que vous savez de l'utilisation  
6 de l'hélicoptère du ministère des Ressources naturelles pour les incidents critiques?

7 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Eh bien, vous avez posé cette question  
8 sur la planification. Il y a une idée qui dit qu'il faudrait redonner cela aux Services de  
9 l'air. Donc, si j'appelle les Services de l'air et je dis j'ai besoin d'un hélicoptère, ils disent  
10 que c'est pas disponible, je dois leur dire, « bon, ben, vous devez me trouver un  
11 avion », et ça, c'est une alternative, mais le problème avec cela, c'est que je ne l'ai  
12 jamais vu fonctionner. Je n'ai jamais vu que l'on ait demandé un avion et un avion...  
13 que l'avion soit fourni. Il y avait eu la discussion de la possibilité de cela, il a été  
14 question de cela à une certaine époque, mais... donc, selon mon expérience, si c'est  
15 pas disponible, généralement, la chose la plus prudente, c'est de chercher des  
16 alternatives, et dans ce cas-ci, c'était le déploiement de l'avion du ministère.

17 **Me ROGER BURRILL:** C'est ça. Et du point de vue de vos  
18 expériences, est-ce qu'il y a des limitations associées avec cet hélicoptère-là par  
19 rapport à l'autre hélicoptère de la division « J »?

20 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Eh bien, oui. Eh bien, je ne le savais  
21 pas à l'époque, mais ils ne peuvent pas voler la nuit et ils n'ont pas d'infrarouge non  
22 plus. Et donc...

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Et des problèmes de communications aussi,  
24 donc cet hélicoptère n'a pas les mêmes outils que l'hélicoptère de la GRC.

25 **Me ROGER BURRILL:** Et donc, j'ai compris qu'il y avait justement  
26 des problèmes de communications et que vous étiez impliqué dans cela. Monsieur  
27 Surette, est-ce que vous pouvez nous parler de cela?

28 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Eh bien, oui. Donc, quand l'hélicoptère

1 du ministère ne s'est pas présenté, on avait... a cessé... s'est présenté, on a découvert  
2 qu'il n'avait pas accès à l'un des canaux, il n'avait pas la clé de cryptage. La radio  
3 pouvait le faire... le type (inintelligible) sa radio pouvait le faire, mais il n'avait pas la clé  
4 de cryptage. Donc, le Glenburne (phon.) au poste de commandement m'a donné une  
5 radio, il m'a dit...

6 **Me ROGER BURRILL:** Il vous a donné une radio?

7 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** C'est ça, il m'a donné une radio,  
8 physiquement. Il m'a dit : « Vous pouvez parler au pilote comme... avec cela. » Donc,  
9 j'ai occupé ce travail, cette tâche, je me suis occupé à cette tâche et j'ai (inintelligible)  
10 ces renseignements à Jeff et je pense que vous verrez dans les transcriptions qu'à  
11 plusieurs reprises on a essayé de communiquer et eux aussi, et ç'a pas marché. Donc,  
12 il y avait des problèmes sur ce canal bidirectionnel et ce n'était pas crypté non plus.

13 **Me ROGER BURRILL:** Alors donc, ça, ç'a créé des difficultés en  
14 ce qui concerne donner des directives aux Services de l'air.

15 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui.

16 **Me ROGER BURRILL:** Et comment est-ce que vous... cela  
17 pourrait être amélioré à l'avenir?

18 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Eh bien, je pense que... étant donné  
19 que vous parlez d'une autre agence, eh bien, on ne peut pas les obliger de maintenir  
20 leurs données à jour avec les... sur leurs données de cryptage.

21 **Me ROGER BURRILL:** Et il y avait aussi des problèmes de... en  
22 ce qui concerne donner les renseignements au pilote sur où il devait se rendre. Est-ce  
23 que vous pouvez nous parler de cela?

24 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Pouvez-vous poser la question encore?

25 **Me ROGER BURRILL:** Il y avait des problèmes de communication  
26 sur... en ce qui concerne les directives données au pilote sur où et comment se rendre?

27 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Donc, j'ai essayé de le diriger vers  
28 l'adresse de Glenholme. Ça, ç'a été assez bien. Il s'est rendu là, mais pas avant que...

1 le départ de l'auteur. Donc, finalement, ce n'était pas utile à ce moment-là parce qu'il  
2 était déjà parti. Mais une autre fois, j'ai remarqué qu'il a dû aller chercher du  
3 combustible et on savait qu'il n'était plus dans le secteur. Je lui avais envoyé vers  
4 Plains Road, il n'a pas pu y aller. Le chemin Plains... et puis... et à la fin de cet  
5 évènement, à 11 h 25, 11 h 30, je l'ai envoyé à Enfield et il était déjà à terre à cet  
6 endroit-là.

7 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous, Monsieur West, est-ce  
8 que vous avez eu des... aviez eu de l'expérience avec... de communication avec les  
9 pilotes du ministère? Si vous ou l'autre... ou votre collègue.

10 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** À l'époque, j'avais la... j'avais été...  
11 j'avais eu un permis pour une sirène de l'air, et donc...

12 **Me ROGER BURRILL:** Quelle est l'efficacité des communications  
13 avec le pilote du ministère dans ces circonstances?

14 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Piètre.

15 **Me ROGER BURRILL:** Monsieur West?

16 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, je n'ai rien à ajouter.

17 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que y'a quelque chose que vous  
18 pourriez envisager qui permettrait d'améliorer les communications avec ce pilote-là?

19 **S. É-M. JEFF WEST:** Eh bien, il s'agit des systèmes radio qui leur  
20 sont disponibles, ceux qui peuvent ou pas marcher dans un environnement crypté.

21 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous étiez au courant de  
22 protocoles préalables en ce qui concerne les Services de l'air dans un cas comme  
23 cela?

24 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** On avait déjà utilisé ces pilotes au  
25 préalable et j'avais déjà travaillé avec eux l'année précédente pour... dans la recherche  
26 d'un navire qui... un bateau de pêche qui s'était coulé et le pilote était excellent, hein? Il  
27 est venu sur le coup, et ça, je ne veux pas lui en... retirer quoi que ce soit, mais c'était  
28 pas idéal.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Passons aux communications et l'utilisation  
2 de la radio. Les témoins antérieurs nous ont dit que les communications des incidents  
3 critiques sont les premières à tomber en panne au moment... des difficultés de  
4 communications avec les membres. Avez-vous des... selon votre expérience, avez-  
5 vous des commentaires sur le fonctionnement des comm, des communications?

6                   **S. É-M. JEFF WEST:** Alors moi, je dirais que ça.. j'abonde dans le  
7 sens de Kevin. Les communications seront toujours un problème. Et ça, ça remonte à...  
8 finalement, il est question de ce que vous dites, s'il y a plusieurs personnes qui  
9 occupent le canal et les courtes conversations à la radio, peu importe où j'ai travaillé,  
10 que ce soit ici, sur la Côte-Ouest, dans une grande ville ou sur l'île Salt Spring, il y a  
11 toujours des problèmes de radio, de communications radio, et je trouve que ça s'est  
12 amélioré ici en Nouvelle-Écosse, mais c'est une province rurale avec beaucoup de  
13 collines et il y aura toujours des problèmes de couverture. Je ne suis pas technicien, et  
14 donc, je ne connais pas la solution.

15                   **Me ROGER BURRILL:** Et monsieur Surette?

16                   **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Même chose. C'est vrai, les  
17 communications sont toujours là où le bât blesse. Ce n'est pas toujours que ça ne  
18 fonctionne pas, mais à chaque opération et quand l'on fait le débrefage après  
19 l'opération, on découvre des problèmes de communications. C'est pour cela qu'on a  
20 accès à plusieurs canaux pour essayer d'atténuer ce problème dans une certaine  
21 mesure, mais... et on peut avoir une excellente réception, du coup que quelqu'un entre  
22 dans la maison et, du coup, on le perd. On ne peut pas prévoir cela, donc...

23                   **Me ROGER BURRILL:** Je veux vous attirer l'attention à la  
24 page 155, et donc, paragraphe 30... 6022, c'est une diffusion à 4: 05:52 :

25                                   « Oui, on a retiré l'objectif actuel de la réponse... de  
26                                   l'intervention.

27                                   – Donc, Timmy, oui, je veux donc vous rappeler que  
28                                   l'importance est d'établir le périmètre, contrôler le



1 personnes qui empiétaient sur vos responsabilités comme CIC ?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, en général. Je pense que je comprends  
3 la question

4 **Me ROGER BURRILL:** Donc page 168, paragraphe 347. Donc  
5 c'est un incident sur lequel je voudrais avoir un commentaire. Donc le GTI a discuté  
6 d'un plan pour revenir sur le chemin Orchard Beach et O'Brien venait de réduire le point  
7 de contrôle, mais ensuite la directive a été retirée, ou révoquée. Et à la fin : « Sgt.  
8 West : Tout le monde, restez là où vous êtes pour l'instant. » Il semblait qu'il y avait un  
9 certain conflit entre les commandants. Est-ce possible ? Est-ce que cela s'accorde avec  
10 votre compréhension de la situation à 5 h 11 ? Expliquez-nous ce qui est arrivé.

11 **S. É-M. JEFF WEST:** Et donc si on lit la diffusion, c'est là où je l'ai  
12 entendu, c'était que ça remonte au triangle de commandement. Donc... et donc, il y a  
13 des services généraux, il y avait quelqu'un qui démobilisait les ressources à l'un de nos  
14 endroits et cela n'avait pas été approuvé par mon côté.

15 **Me ROGER BURRILL:** Comment se peut-il que cela devait  
16 arriver ?

17 **S. É-M. JEFF WEST:** Ça ne devrait pas arriver, mais quelqu'un a  
18 assumé une responsabilité qu'il n'avait pas. Qui ne lui incombait pas. Je l'ai entendu et  
19 je l'ai corrigé tout de suite afin d'assurer que tout le monde soit sur la même longueur  
20 d'onde.

21 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'est un problème assez  
22 fréquent, sergent d'état-major West ?

23 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est le seul incident de son type que j'ai  
24 vécu.

25 **Me ROGER BURRILL:** Sergent d'état-major Surette, est-ce que  
26 vous avez des commentaires là-dessus, sur de tels conflits ?

27 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non, je n'ai jamais vu cela, sauf cette  
28 fois-là.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Bon, on passe à la fin de la planification de  
2 l'évacuation, page 176, paragraphe 363. Entre 5 h 25 et 5 h 35 du matin.

3                   « West et Halliday discutent du plan d'évacuation. Les  
4 types songent à la possibilité d'embuscade pendant  
5 l'évacuation des résidents, mais aussi le risque de  
6 victimisation si les résidents sont laissés de chercher  
7 d'abri sur place. La décision d'évacuer a été prise et  
8 West dit à Halliday qu'une fois l'entrepôt vérifié, on  
9 devrait travailler sur le plan d'évacuation. »

10                  Donc ce que j'ai compris c'est qu'Halliday avait un rôle direct en  
11 matière de consultation avec le CIC. Est-ce que c'est cela ?

12                  **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, c'est ça. Halliday travaillait avec nous et  
13 sur le plan, il avait certains rôles qu'il allait devoir assumer. L'un de ces rôles devait être  
14 de travailler sur un centre de secours. Si on va évacuer ces gens, où est-ce qu'on va  
15 les envoyer. N'oubliez pas ce qui est arrivé à ce moment-là. Donc il fallait leur donner  
16 un endroit de secours.

17                  **Me ROGER BURRILL:** Donc si on revient au triangle de  
18 commandement, CIC, GTI et l'autre, où est situé le sergent d'état-major Halliday dans  
19 ce triangle, ou est-ce que j'ai mal compris son rôle.

20                  **S. É-M. JEFF WEST:** Et bien quand on examine cela, il est là  
21 comme commandant des services généraux. Et donc, il a certaines tâches, ou  
22 responsabilités, à l'intérieur de l'intervention, ou il a un rôle qu'il peut adopter. Et ça fait  
23 partie, ça tourne autour de par exemple, où est-ce qu'on va envoyer ces gens.  
24 N'oubliez pas que bon, on dit que c'est un triangle, mais il y a toujours une approche qui  
25 met de la valeur sur tout le monde. Tout le monde peut amener des renseignements  
26 importants à la table afin d'informer et d'influencer la décision. Donc, le sergent d'état-  
27 major Halliday pouvait nous donner des renseignements et des consultations, mais on  
28 revient au triangle et on a parlé du triangle. Alors nous avons aussi des possibilités

1 d'implication pour, par exemple, pour le commandant de services généraux.

2 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que le sergent d'état-major Halliday,  
3 je vais vous poser directement la question, est-ce qu'il a dépassé ses responsabilités ?

4 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, du tout.

5 **Me ROGER BURRILL:** Maintenant, le document fondamental à la  
6 page 184, paragraphe 377, le drone. Le drone devait être déployé à 6 h 13, avant  
7 6 h 13 du matin le 19 avril. C'est le gendarme Milton qui nous le dit. Alors vous savez  
8 que les ressources disponibles comprennent entre autres le drone et vous savez aussi  
9 que les drones peuvent avoir aussi certains équipements, comme par exemple  
10 l'infrarouge et donc, je vais vous poser cette question. Il réfère donc... IRVR pardon.  
11 Est-ce que vous avez un commentaire là-dessus ?

12 **S. É-M. JEFF WEST:** Bon, ça c'est un outil disponible au GTI et il  
13 doit décider... moi, je ne suis pas tactique, je ne suis pas un agent tactique, mais les  
14 agents tactiques doivent décider qu'est-ce qui est disponible, quand est-ce qu'ils  
15 peuvent déployer cette tactique de façon sécuritaire et quel est la mission, l'objectif à ce  
16 moment-là.

17 **Me ROGER BURRILL:** Mais en tant que CIC, vous étiez au  
18 courant de la disponibilité des ressources qui étaient disponibles, donc vous pourriez  
19 suggérer : « Oui, allez-y avec un drone. » Cela n'a pas été fait, pourquoi pas ?  
20 Pourquoi, est-ce que vous pouvez le dire ?

21 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne peux pas dire pourquoi on n'a pas  
22 décidé de ne pas utiliser le drone.

23 **Me ROGER BURRILL:** Sergent d'état-major Surette, sur le  
24 déploiement du drone à 6 h 13, avez-vous des commentaires ?

25 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non.

26 **Me ROGER BURRILL:** Donc on passe aux communications avec  
27 le public, donc c'est une grande préoccupation pour les citoyens de la province. En ce  
28 qui concerne les communications publiques, avec le public, sergent d'état-major West,

1 regardez donc la page 36 et la page 48 de votre interrogatoire avec la Commission. À la  
2 page 36 quand vous êtes interrogé par Wayne Fauler (phon.), en haut de la page on  
3 dit :

4 « Bon, je vais vous arrêter. Oui, juste là, avant  
5 d'entamer cet aspect-là. Entre les temps  
6 d'information, vous commencez à recevoir les  
7 informations de Lisa Banfield et de sa famille qui  
8 étaient à Halifax et vous savez maintenant qu'il y a  
9 une réplique d'autopatrouille et Glenburn va... et on  
10 passe aux avis de surveillances ?

11 Oui, dit Jeff West.

12 Wayne Fauler : Quelles communications, ou quels  
13 renseignements sont communiqués, ou qui prend les  
14 décisions en ce qui concerne le personnel  
15 médiatique ?

16 Ça c'est Steve Halliday, dit Jeff West.

17 Wayne Fauler : Steve ?

18 Jeff West: Oui. »

19 Donc page 48.

20 « Jeff West 5 h 59 : OK d'accord. Je ne participe pas,  
21 je n'avais pas de responsabilités en matière des  
22 médias. Je ne me souviens pas si j'ai reçu peut-être  
23 un courriel de quelqu'un, mais je ne me souviens pas  
24 d'avoir joué un rôle ou avoir autorisé quoi que ce soit.  
25 Il y a peut-être une question qui m'a été posée,  
26 quelque chose comme ça, mais je n'avais pas de rôle  
27 actif vis-à-vis des médias qui seraient... m'aurait été  
28 communiqué par les communications stratégiques.

1 Wayne Fauler : D'accord. Et je pense qu'on a qualifié  
2 que vous étiez au poste de commandement, c'était  
3 Steve Halliday, n'est-ce pas ?

4 Jeff West : Oui. »

5 Donc quel est le rôle du CIC par rapport à la diffusion de  
6 l'information aux fins de la protection du public ? Est-ce que c'est un rôle que le CIC  
7 peut assumer ? Et on parle de cet incident.

8 **S. É-M. JEFF WEST:** Donc le sergent d'état-major Halliday avait  
9 donc été en communication avec les communications stratégiques et c'était sa tâche de  
10 le faire. Et lors d'un incident critique, ce n'est pas le CIC qui sera généralement impliqué  
11 dans la rédaction des communiqués de presse.

12 **Me ROGER BURRILL:** ...on a été impliqués, donc dans ce cas,  
13 c'était Steve Halliday qui était le point de contact lorsqu'il est question de point  
14 stratégique. Est-ce que c'est ce que vous avez compris, sergent d'état-major Surette ?

15 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui. Souvent on souligne que lorsqu'il y  
16 a une pièce d'information ne doit pas sortir, ne doit pas être divulguée, nous faisons  
17 cette note, c'est-à-dire à la personne qui est là, mais en fin de compte ça nous revient  
18 par rapport aux personnes en qui on a confiance et à qui on délègue tout ça. Donc c'est  
19 cette sorte de dynamique. Il est question parfois de déléguer certaines choses et ça,  
20 c'en est un exemple.

21 **Me ROGER BURRILL:** Et dans des circonstances où vous avez eu  
22 ça, en particulier le matin pour ce qui est de la protection du public, en particulier celui  
23 de Portapique, qu'il y avait un tireur actif, il était question de demander au sergent  
24 d'état-major Halliday de s'assurer que les communications soient transmises au public  
25 pour qu'ils soient au courant de cela ?

26 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je pense que si je me souviens bien,  
27 lorsqu'on a reçu le message, on n'oublie pas qu'on est dans la même salle, on  
28 communique entre nous. Et donc j'ai suggéré à un certain moment que la

1 communication doit être publiée. Et j'ai été surpris de ce qu'il a dit le sergent Halliday  
2 hier.

3 **Me ROGER BURRILL:** Oui, parce que je demande d'un point de  
4 vue de commandant d'incident critique qu'est-ce que vous auriez fait lorsqu'il est  
5 question de déficience en termes de communication publique.

6 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** C'est clair qu'on va adresser la  
7 situation, on va carrément essayer de trouver des solutions pour voir ce qui se passe.  
8 On ne vérifie pas les courriels ni Twitter à ce moment-là.

9 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. À la page 216, paragraphe 43, il  
10 y a référence au fait qu'il y avait en fait un contact entre les communications statistiques  
11 et le sergent d'état-major West, donc au point 453. Tel que détaillé dans les  
12 communications publiques de la GRC, 18-19 avril 2020, il est question du poste de  
13 commandement, donc le CIC de l'ouest. Les notes plutôt du CIC de l'ouest indiquent  
14 qu'il a reçu un appel de la part du directeur de l'unité des communications stratégiques  
15 à 7 h pour discuter des messages aux médias. C'est cohérent par rapport à  
16 l'information pour ce qui est de... avez-vous entrepris ou eu une quelconque discussion  
17 au sujet des communications par rapport à ce que vous pensiez qui était important et  
18 était nécessaire d'un point de vue d'intervention d'incident critique ?

19 **S. É-M. JEFF WEST:** Non.

20 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous me dire, pour ce qui est des  
21 informations qui étaient fournies au service de police, est-ce que vous étiez dirigés ou  
22 vous aviez mobilisé quelqu'un pour se charger de la communication ?

23 **S. É-M. JEFF WEST:** De mon point de vue, me concernant, je sais  
24 que Colburn et Glen avaient accès. À ce moment-là il était aussi gestionnaire du centre  
25 de communication et aussi j'ai travaillé avec lui à plusieurs reprises au CCO. Et il y a eu  
26 des moments où il y avait des informations qui arrivaient et que je demandais à Glen  
27 pour s'assurer que le tout soit envoyé au CCO. Et donc, le CCO c'est par le centre par  
28 lequel tout passe. Donc il est question de déléguer à M. Byrne.

1 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

2 **Me ROGER BURRILL:** Messieurs, les circonstances changent  
3 après que l'information ait été reçue de la part de Lisa Banfield et de la part de la famille  
4 Banfield, dans la matinée du 19 avril. Vous êtes d'accord avec moi ?

5 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

6 **Me ROGER BURRILL:** Je pense que ce qui me préoccupe, c'est  
7 que ces informations, votre compréhension est très importante en tant que  
8 commandant par rapport à la réplique de véhicule. Qu'est-ce que vous aviez compris  
9 par rapport à la substance de cette réplique de véhicule avant qu'il y ait cette discussion  
10 avec... Ou des informations qui proviennent de Lisa Banfield et de sa famille.

11 **S. É-M. JEFF WEST:** Je comprends que c'était très clair que l'un  
12 des... je pense que, d'un véhicule hors service, je pense que c'est le bon terme à  
13 utiliser ici, qu'il était question de ça et donc, quand on a compris qu'un véhicule de  
14 police hors service avait toujours des décalcomanies.

15 **Me ROGER BURRILL:** Et je vais vous poser la question, pourquoi,  
16 pourquoi cet adjectif de « hors service » ? Pourquoi vous utilisez ça ?

17 **S. É-M. JEFF WEST:** Je pense que c'est hors service ou déclassé,  
18 parce que quelqu'un l'a mentionné auparavant, qu'elle aurait été vue, qu'on aurait vu ce  
19 véhicule.

20 **Me ROGER BURRILL:** Donc vous étiez au courant qu'Andrew  
21 MacDonald avait été impliqué par rapport à la fourniture d'information importante par  
22 rapport à la nature de cette réplique de véhicule, n'est-ce pas ?

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

24 **Me ROGER BURRILL:** Vous étiez aussi au courant que les enfants  
25 avaient fait un appel, avaient appelé le 9-1-1 et ont fourni des informations importantes.

26 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

27 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous eu accès à ces informations  
28 pour justement formuler, pour justement vos idées sur la réplique de ce véhicule ? La

1 réplique du véhicule ? Étiez-vous au courant que M. MacDonald était prêt à avoir un  
2 entretien et à donner des informations plus tôt dans la matinée ?

3 **S. É-M. JEFF WEST:** Je pense, je ne sais pas... je n'ai pas l'heure  
4 exacte, mais je sais que Halliday avait dit que M. MacDonald était en mesure de donner  
5 des informations, mais je n'étais pas au courant à ce moment-là.

6 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous nous dire pourquoi ce témoin  
7 fondamental essentiel, qui avait des informations, n'a pas été...

8 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne peux pas spéculer sur ça.

9 **Me ROGER BURRILL:** OK. Des commentaires, sergent d'état-  
10 major Surette ?

11 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non. Par rapport en relation à Mme  
12 MacDonald, quand j'ai revu mes notes pour la préparation d'aujourd'hui, j'ai vu que  
13 Steve Halliday nous avait fourni des informations à environ 6 h 30 ou 6 h 25, qu'il y a eu  
14 un entretien et que selon mes notes, je me souviens qu'il conduisait une Taurus et qu'il  
15 se dirigeait vers Portapique. Et par rapport bien sûr, il a certifié qu'il n'y avait pas  
16 d'autres façons. Donc j'ai ça sur mes notes à 6 h 25, quelque chose comme ça. Et juste  
17 pour, bien sûr c'est évident qu'on parle de commandement, du poste de  
18 commandement qui a été suivi par l'appel de Lisa Banfield lorsqu'on est arrivé chez  
19 elle. Donc voilà comment l'information arrivait, ou sortait plutôt.

20 **Me ROGER BURRILL:** Aussi, par rapport aux personnes, en  
21 prenant en considération que MacDonald, c'est-à-dire les informations de MacDonald  
22 étaient disponibles avant même que Lisa Banfield intervienne. Ou vous contactez. Et  
23 aussi l'appel des enfants au 9-1-1, c'est clair que c'était accessible. Vous savez pour  
24 les preneurs de décisions comme vous, donc ma préoccupation est lorsque vous dites  
25 que cette information qui était disponible, mais qu'il n'était pas accessible au  
26 commandant de l'incident critique.

27 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Comment vous spéculez que ce n'était  
28 pas disponible, que ce n'était pas accessible ? Je ne peux pas le dire.

1 **Me ROGER BURRILL:** Pas de réponse ?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Non.

3 **Me ROGER BURRILL:** D'accord, merci. Je suis porté à croire  
4 qu'avant que Lisa Banfield n'arrive ou ne sorte de la région de Portapique, qu'il y avait  
5 une période un peu dormante par rapport à l'enquête. Est-ce que c'est le... j'évalue  
6 bien la situation ?

7 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne sais pas. Si vous voulez bien m'aider  
8 alors. Pendant toute la nuit, chacun avait une tâche en termes d'investigation,  
9 d'enquête, donc je ne sais pas qu'est-ce que vous voulez dire par dormant.

10 **Me ROGER BURRILL:** Ce que je veux dire c'est qu'il n'y avait plus  
11 d'information, pas d'information qui arrivait, pas de décisions réelles qui ont été prises  
12 sur la base des informations qui arrivaient. Est-ce que c'est... je me trompe ?

13 **S. É-M. JEFF WEST:** Je pense que les premières informations que  
14 l'on avait au poste de commandement, cependant à travers toutes les premières heures  
15 de la matinée, je ne pense pas que dormante est le mot correct pour ça, mais il n'y avait  
16 pas... il n'y avait pas un nombre important, c'est-à-dire il n'y avait pas d'importance de  
17 renseignement qui arrivait ou de renseignements importants qui arrivaient. Que ce soit  
18 pour les parents, des choses comme ça, mais on était là à justement à revoir toutes les  
19 informations qui arrivaient pour pouvoir progresser.

20 **Me ROGER BURRILL:** Bien écoutez, après que Mme Banfield ait  
21 émergée ou est sortie, les informations sont devenues disponibles comparé aux heures  
22 antérieures, vous n'étiez pas très occupé. Est-ce que ça serait mieux ainsi que je...

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je pense que c'est plus exact  
24 maintenant, c'est plus précis parce que pendant toutes ces heures... et là on devait...  
25 c'est ce qui nous a permis de commencer justement, d'entamer l'évacuation. Je ne vais  
26 pas dire dormant, mais plutôt, c'est que ce qui est important maintenant, c'est ce qui a  
27 changé.

28 **Me ROGER BURRILL:** Je pense que vous deux, pour ce qui est de

1 la terminologie, vous êtes d'accord. Une fois que vous avez pensé au plan  
2 d'évacuation, à ce moment-là avez-vous gardé en tête les... la communication publique  
3 ou c'était juste sous la coupe du sergent Halliday?

4 **S. É-M. JEFF WEST:** Je pense qu'on ne discute pas des  
5 communications publiques à ce moment-là.

6 **Me ROGER BURRILL:** OK. Je vais terminer bientôt.

7 Je voulais parler de... par rapport à ce qui s'est passé à  
8 Wentworth. Donc, le Sergent d'état-major Surette, je vais référer à la page 254 pour  
9 justement pouvoir contextualiser. Donc, Sergent West, approximativement... environ  
10 deux minutes plus tard, (inintelligible) en diffusant a confirmé que (inintelligible) devrait  
11 intervenir sur les lieux à Wentworth. Le CIC... donc ça, ça nous prend... ça nous  
12 reprend à la préoccupation qu'on a discutée tantôt.

13 Avez-vous eu l'expérience par rapport à la qualité, par rapport à  
14 votre capacité de parler avec des chefs de la GIT?

15 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je pense que c'est relevé dans la  
16 transcription de la radio. L'échange qui est échangé, y'avait pas mal de personnes qui  
17 parlaient sur la radio, donc y'avait plus de... plusieurs raisons de prendre connaissance  
18 par rapport aux communications. C'est vrai qu'encore une fois c'était un problème la  
19 communication du radio.

20 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Et une fois que la mission  
21 change, comment le rôle... quel est l'impact du rôle des commandants d'incidents  
22 critiques? Êtes-vous en mesure de discuter de votre rôle à cette étape-là étant donné  
23 qu'il y a un tireur actif mobile?

24 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, et je pense que c'est un bon point là,  
25 c'est-à-dire une remarque juste parce que il était là. On est passé d'un périmètre, c'est-  
26 à-dire d'un lieu où il n'y avait pas de périmètre de contrôle, donc on était rendu à un  
27 point où c'était notre réaction, notre intervention pour pouvoir être là. Donc, c'est  
28 devenu une intervention collaborative, des efforts conjoints de maintenir et reconnaître

1 que nous avons toujours les lieux de crime à Portapique où on doit toujours garder un  
2 périmètre, et Kevin va certainement être d'accord, ç'a vraiment changé ou ça change  
3 vraiment la façon de penser traditionnelle. Nous avons une menace mobile, et donc,  
4 c'est presque une situation sans précédent qu'on essayait de...

5 **Me ROGER BURRILL:** Je sais que le sergent d'état-major Surette  
6 voudrait parler de ça.

7 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui. Je vais juste ajouter que c'est...  
8 bon, puis pour un certain nombre de raisons, il est... ça devient plus... la collaboration  
9 devient plus importante entre les collaborateurs, entre tout le monde. Comme  
10 commandants, nous devons garder le contrôle sur... dans tout le triangle. Nous avons  
11 une entière responsabilité des chefs ou des commandants en uniforme. On va dire  
12 cette route et cette route, il est question de les fermer, donc ça dépend des routes de...  
13 Donc, dans des cas pareils, nous, en tant que commandants et comme membres de  
14 l'équipe d'intervention, nous devons compter sur les ressources, sur plus de véhicules  
15 mobiles pour nous aider justement à poursuivre cette personne. Et donc, il est question  
16 de prendre plusieurs décisions plus tard pour ce qui est de bloquer des routes et, en  
17 réalité, ça devient une espèce de collaboration de tout le monde qui est impliqué, qui  
18 est mobilisé. À ce point-là, je ne vois personne de précis de prendre le contrôle de la  
19 situation, donc c'est plus une collaboration, un travail d'équipe.

20 **Me ROGER BURRILL:** Quelle est l'efficacité du modèle pour... qui  
21 est en fonction ou qui opère dans un village lorsqu'il est question de poursuivre un  
22 homme armé, mobile, en Nouvelle-Écosse?

23 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est un rôle très difficile. C'est une  
24 responsabilité très importante.

25 **Me ROGER BURRILL:** Oui, justement par rapport à ça, qu'est-ce  
26 que... lorsqu'il est question de ces circonstances.

27 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, il est question de l'efficacité du modèle.  
28 Il y a quelqu'un qui est en charge, il y a une personne qui est en charge, il est question

1 de savoir qui va faire le travail des ressources de service général, de ressources  
2 aériennes. Cet incident est vraiment sans précédent, dans lequel personne n'a jamais  
3 été impliqué ou mobilisé, donc il était question de faire... comment le faire, comment  
4 agir, que ce soit du poste de commandement de Great Village... c'est très difficile de le  
5 dire.

6 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Je pense que je vais revenir  
7 dans un moment, mais je vais vous poser la question par rapport à la prise de décision  
8 pour bloquer des routes. Pour les points de vérification, aviez-vous eu un rôle dans ça  
9 par rapport à la prise de décision?

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui. Il y a pas mal de discussions qui sont en  
11 cours à ce moment-là et je pense que, avec la chronologie... les discussions étaient  
12 basées sur les... justement, les barrages routiers par rapport aux vis-à-vis, de la  
13 visibilité. Donc, il était question de barrages routiers ou de barrer les routes, donc on  
14 avait pas mal de ressources par rapport à cette dynamique qui pourrait créer une  
15 espèce d'environnement – pour reprendre la terminologie – lorsque nous avons un  
16 certain nombre de routes dans cette région, est-ce qu'on va prendre ça en  
17 considération ou alors on va voir... c'est-à-dire de sorte à ce qu'on puisse voir le  
18 véhicule du suspect. Et donc, c'était ça un peu le sens de nos discussions.

19 **Me ROGER BURRILL:** Oui, et par rapport aux barrages routiers et  
20 aux points de vérification, les décisions, il était du ressort... donc, on va regarder le  
21 paragraphe 263, on parlait de cette prise de... de ce processus de prise de décision,  
22 mais essentiellement, 603, il y a une discussion de l'environnement dont vous avez  
23 mentionné, et 604, selon le sergent d'état-major Surette ou de ses notes, une  
24 discussion a eu lieu entre lui et par rapport aux membres qui sont mobilisés. Donc, ce  
25 sont des points stratégiques de réaction. Il était... il y a eu accord que les membres de  
26 GIT seraient positionnées de façon stratégique pour justement observer et surveiller le  
27 trafic.

28 Le sergent d'état-major Surette a expliqué à la Commission que ce

1 qui est mentionné plus tôt concerne sa décision pour justement assurer la surveillance  
2 des routes majeures. Est-ce que c'est ça? Par exemple, l'expérience de chasse à  
3 l'homme?

4 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je pense que... lorsque... quand vous  
5 utilisez le terme « chasse à l'homme », c'est un cours spécial qui est donné par la GRC  
6 dont le titre est « Chasse à l'homme ». Donc, c'est une expérience qu'on a développée  
7 dans le maintien de l'ordre pour... aussi pour la prise de décision.

8 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, et je pense que le processus  
9 demeure le même. Il y a un processus de réflexion critique. Si je prends un exemple, si  
10 vous bloquez la route, en termes pratiques, nous avons des membres qui sont en  
11 dehors des leurs véhicules avec des gilets... qui portent des gilets pare-balles, mais ils  
12 sont vulnérables parce qu'ils arrêtent le trafic. Ensuite, deux petits kilomètres plus loin  
13 [sic], ensuite nous avons une personne qui, à un certain moment, lorsqu'elle a eu cette  
14 discussion, c'est arrivé à Glenholme, ça s'est passé à Glenholme, vous avez une  
15 personne qui est en train de tuer de façon aléatoire et on peut être exposé à deux  
16 kilomètres ou même... de véhicules, de quelqu'un qui s'approche vers eux dans un  
17 véhicule qui ressemble à un véhicule de police, je vais être honnête, je vais défendre de  
18 ne pas... j'irais pour ne pas bloquer les routes pour cette raison. Si on garde un œil sur  
19 les intersections, c'est clair qu'on courait le risque d'être abattu. Et donc, bien sûr, pour  
20 trouver... le suspect pouvait se trouver avec des civils sur la 102. Donc, me concernant,  
21 c'était le moindre mal.

22 **Me ROGER BURRILL:** Je comprends le processus décisionnel,  
23 vous l'avez indiqué, vous avez établi le contexte, mais ma question, c'était au début de  
24 votre expérience et des cours et sergent d'état-major qui n'a pas de cours.

25 **S. É-M. JEFF WEST:** On ne peut pas en faire un exercice de table,  
26 non. Et dans les discussions suite à l'évènement, ce n'est pas quelque chose qu'on...  
27 pour lequel on peut faire un exercice de table. Ça ne ressemble à rien dans les  
28 exercices que le Collège canadien de police, c'est pas quelque chose qu'on a fait

1 comme exercice de table.

2 **Me ROGER BURRILL:** J'avais promis 10 minutes, que j'étais  
3 presque à la fin, mais là, c'est vraiment vrai.

4 Page 279, paragraphe 613, je vais attirer votre attention à la  
5 transcription, l'extrait au 102313 c'est le sergent d'état-major West qui communique  
6 avec le caporal Mills :

7 « Oui, Tim, j'ai... le gestionnaire de risques va  
8 coordonner là où les voitures des Services généraux  
9 se rendent. Je reste avec vous afin de mettre les  
10 canaux, les ressources du GRT s'installent dans des  
11 emplacements stratégiques. »

12 Il me semble qu'on donne la prise de décision aux membres du GTI  
13 de première ligne à ce stade-là. Ça, c'est à 10 h 23 après que le sergent d'état-major  
14 MacGillivray avait assumé le commandement. Alors, à ce stade-là, on dépendait sur le  
15 caporal Mills de placer ses membres de façon stratégique.

16 **S. É-M. JEFF WEST:** Ça, je lui accorde la tâche de placer... où la il  
17 va placer ses ressources.

18 **Me ROGER BURRILL:** Et la prochaine question naturelle est, il me  
19 semble – et veuillez bien émettre des commentaires –, que le CIC, que le modèle du  
20 commandant des interventions critiques est devenu redondant parce que le GTI  
21 assume le contrôle du placement de ses membres. Est-ce que c'est une bonne... est-  
22 ce que c'est juste comme évaluation?

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Ce n'est pas redondant. Il y a encore des  
24 éléments de l'équipe complète des interventions critiques, nous ne lui dictons pas les  
25 tactiques, nous lui donnons la capacité de placer ses ressources comme il l'estime  
26 approprié. Il sait où se trouve dans les véhicules, où se trouvent les chiens, le VBT...

27 **Me ROGER BURRILL:** Il est sur la route, sur les lieux et  
28 (inintelligible) à la caserne de Great Village.

1                   **S. É-M. JEFF WEST:** Et s'il y avait eu un agent d'opération des  
2 tactiques, cette discussion-là aurait été avec les opérations tactiques.

3                   **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Et je pense que, voilà, c'est un signe de  
4 leadership, de bon leadership (inintelligible) savoir quand abandonner le contrôle et  
5 quand... savoir quand le reprendre. Dans cet instant-là, ils sont sur le terrain, ils sont  
6 mieux placés pour déterminer là où ils devraient se placer en fonction de tout ce qui se  
7 passait autour d'eux, et encore une fois, nous sommes à Great Village dans une  
8 caserne de pompiers, alors c'est une composante nécessaire de l'effort collaboratif dont  
9 j'ai fait référence auparavant.

10                  **Me ROGER BURRILL:** À ce stade-là, étant donné que vous êtes  
11 dans la caserne de pompiers de Great Village et c'est le GTI qui s'occupe des  
12 mouvements, quelles sont vos responsabilités?

13                  **S. É-M. JEFF WEST:** C'est le confinement des scènes de crime et  
14 le suivi. Le sergent d'état-major MacGillivray, notre intention de le reposer puis obtenir  
15 de la relève pour la prochaine période. Alors, le commandant des interventions critiques  
16 maintient... garde la vue d'ensemble de ce qui s'en vient, de ce que ça va devenir : une  
17 fusillade armée en véhicule ou une situation d'un homme armé et barricadé. Il y a  
18 encore la composante d'être engagé et mobilisé afin de déterminer qu'est-ce qui s'en  
19 vient, qu'est-ce qui est important, pourquoi, qu'est-ce qui a changé.

20                  **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Cela aurait pu devenir une situation  
21 de... une prise d'otage dans un véhicule. À ce moment-là, que les gens des Services  
22 généraux auraient eu la tâche de confiner la zone et attendre l'arrivée du GTI. Alors, si  
23 le CIC est désengagé de ce qui se passe, on n'aurait pas à prendre ces décisions-là de  
24 façon rapide. Alors, c'est vraiment encore de garder... avoir un sens de qu'est-ce qui se  
25 passe dans la zone.

26                  **Me ROGER BURRILL:** J'apprécie la franchise de vos réponses.  
27 Est-ce qu'on pourrait parler un peu du sujet de « En alerte »?

28                  Sergent d'état-major West, étiez-vous au sujet du système « En

1 alerte »?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Je n'avais aucune familiarité du système  
3 « En alerte ».

4 **Me ROGER BURRILL:** Aviez-vous... saviez-vous que c'était un  
5 outil disponible?

6 **S. É-M. JEFF WEST:** Ce n'était pas un outil dans notre trousse  
7 d'outils à cette époque-là.

8 **Me ROGER BURRILL:** Sergent d'état-major Surette, vous pouvez  
9 nous offrir des aperçus sur le plan de votre connaissance du système « En alerte »?

10 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** J'avais reçu... je sais que j'avais reçu  
11 une alerte à cause de la COVID il y avait quelques semaines, mais ça ne s'était jamais  
12 rendu à un niveau, au niveau du fait que nous autres on avait accès.

13 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous reçu une formation du tout au  
14 niveau d'accès à « En alerte », comme en tant que commandant des interventions  
15 critiques?

16 **S. É-M. JEFF WEST:** Pas à ce stade-là, non.

17 **Me ROGER BURRILL:** Et à 10 h 30, Messieurs, vous avez dirigé  
18 l'inspecteur Bell et le sergent d'état-major Halliday de sécuriser et de gérer les scènes  
19 de crime. Est-ce que ça d'air plus ou moins bien?

20 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je pense que oui.

21 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez eu davantage à faire  
22 au niveau de sécuriser et de gérer les scènes de crime après avoir donné ces missions-  
23 là à d'autres personnes? Avez-vous considéré une directive à ceux auxquels vous avez  
24 donné des missions un effort précis de vérifier toutes les maisons à Portapique pour  
25 déterminer s'il y avait davantage de victimes? Est-ce que cela fait partie de votre  
26 mandat ou de votre rôle?

27 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Pas à ce stade-là. Je ne me rappelle  
28 pas d'avoir donné ces directives-là. Nous étions focalisés sur l'opération et de mettre fin

1 à la menace.

2 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Je pense que vous avez répondu  
3 à ma question. Le poste de commandement a été fermé quand? Le savez-vous,  
4 Messieurs?

5 **S. É-M. JEFF WEST:** Après l'incident au Big Stop, après que  
6 l'auteur a été... bon, une fois que ça s'est terminé, ce n'est plus un incident critique,  
7 maintenant c'est une enquête de crimes majeurs, on ferme le poste de commandement  
8 et la question cesse d'être une intervention critique et devient une enquête de crimes  
9 majeurs.

10 **Me ROGER BURRILL:** Et vous avez... vous vous êtes déplacés  
11 vers un débriefage au détachement de Bible Hill et votre implication est terminée à ce  
12 stade-là?

13 **S. É-M. JEFF WEST:** [Non interprété]

14 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'est correct, ça, Sergent d'état-  
15 major Surette?

16 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** [Non interprété]

17 **Me ROGER BURRILL:** Alors, voilà mes questions à l'intention des  
18 témoins aujourd'hui.

19 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci bien, Monsieur Burrill.

20 Messieurs les agents, une fois que vous avez terminé votre  
21 témoignage principal avec Burrill, Monsieur... Me Burrill, on prend une pause et  
22 Me Burrill et d'autres avocats de la Commission rencontrent les avocats des  
23 participants et discutent s'il y a d'autres questions à votre intention et, si oui, qui va les  
24 poser. Nous en sommes à ce stade-là.

25 Alors, merci bien de votre témoignage jusqu'à date et ça sera une  
26 pause jusqu'à 14 h 10 et on vous demanderait de revenir à ce moment-là.

27 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

28 Les procédures sont en pause reprendront à 14 h 10.

1 --- **L'audience est en pause à 12 h 49**

2 --- **L'audience est reprise à 14 h 13**

3 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Reprise de la séance.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Bon après-midi.

5 Merci, Avocats, pour votre travail en groupe.

6 Il y aura quatre avocats des participants qui vont vous poser des  
7 questions. La liste est la suivante... en fait, nous avons une liste de ces avocats, il y  
8 aura aussi peut-être des questions de la part du ministère de la Justice du Canada.

9 Donc, Avocats, si vous pouvez expliquer votre mission à chaque...  
10 ou qui vous a engagés aux témoins quand vous allez poser vos questions.

11 Merci, Messieurs. Les avocats se sont réunis, donc les avocats de  
12 la Commission avec les avocats des participants, et ils se sont mis d'accord pour que  
13 quatre avocats vous posent des questions. On aura probablement une pause à un  
14 moment donné et si jamais vous avez besoin d'une pause, dites-le-nous et on pourra  
15 vous l'accorder.

16 Alors, chaque avocat va se présenter, ils vont parler de qui ils  
17 représentent, et ensuite c'est l'avocat du ministère de la Justice du Canada qui aura  
18 peut-être des questions pour vous.

19 Donc, Me McLellan, je crois que vous êtes le premier.

20 Bon après-midi, sergent d'état-major West.

21 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Maître MacLellan, pouvez-vous  
22 vous présenter?

23 **Me MATTHEW McLELLAN :** Ah, désolé! Je m'appelle Matt  
24 MacLellan et avec mes collègues de chez Paterson Law, nous représentons la majorité  
25 des familles des victimes ainsi que les individus les plus affectés. Désolé.

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MATTHEW McLELLAN :**

27 **Me MATTHEW McLELLAN :** Sergent d'état-major West, on  
28 remonte à 1 h du matin le 19 avril 2020. C'est là que vous êtes arrivé, c'est à ce

1 moment-là que vous êtes arrivé au poste de commandement, n'est-ce-pas?

2 **S. É-M. JEFF WEST** : C'est exact.

3 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et si je me trompe, dites-le moi, mais  
4 vous avez dit que pendant... entre ce moment-là et l'annonce que vous occupiez ce  
5 poste, vous étiez en train de recueillir des informations?

6 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est ça.

7 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et la préparation du relais. Mais  
8 qu'est-ce que ça voulait dire?

9 **S. É-M. JEFF WEST** : Eh bien, même de me rendre sur place,  
10 établir où est la caserne des pompiers, quelle partie, quelle pièce est-ce qu'on va  
11 utiliser, voir qui est disponible, quels équipements sont présents à la caserne.

12 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et ça, ça fait partie du processus de  
13 SMEAC?

14 **S. É-M. JEFF WEST** : Non – SMEAC, c'est plutôt l'outil de  
15 planification. Donc, si c'est juste... si on parle juste physiquement d'arriver sur place et  
16 de positionner sur place et se préparer.

17 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, est-ce qu'on peut voir comme  
18 50895 – c'est le document fondamental sur le périmètre. Donc, est-ce qu'on peut aller à  
19 l'une des pages? Cette page-ci, donc, c'est un périmètre sur... un point de contrôle sur  
20 la route 2 à l'est de Portapique. Quand vous êtes arrivé en service, est-ce que vous  
21 saviez déjà quel point de contrôle était en place à ce moment-là?

22 **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

23 **Me MATTHEW McLELLAN** : Est-ce que vous saviez que ce point  
24 de contrôle... ça, c'est le point de contrôle établi à environ... à 00 h 01 où le gendarme  
25 Nicolas Dorrington et Trent Laverty un peu plus tard étaient en poste. Vous ne saviez  
26 pas que ce poste était là?

27 **S. É-M. JEFF WEST** : C'est exact.

28 **Me MATTHEW McLELLAN** : Alors, une question pour vous : est-

1 ce que vous savez quand était la dernière fois que l'auteur avait été vu à Portapique  
2 avant d'occuper le poste de commandement?

3 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je ne savais... je ne sais pas.

4 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, vous ne saviez pas combien  
5 de temps avait coulé avant cette dernière vue et l'établissement des points de contrôle?  
6 Donc vous savez que Andrew MacDonald l'avait vu, l'auteur, à environ 10 h... 22 h 28,  
7 n'est-ce-pas?

8 **S. É-M. JEFF WEST** : Non – en fait, non, je ne savais pas.

9 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, c'est ça – donc, je me répète,  
10 mais vous ne savez pas, donc, que les points à l'est de Portapique n'étaient pas  
11 contrôlés pendant une heure et demie?

12 **S. É-M. JEFF WEST** : Comme je dis, oui effectivement, je n'étais  
13 même pas rendu dans le secteur avant trois heures après le début de l'événement.

14 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, est-ce que le rôle du CIC  
15 comprend entre autres de savoir quels points de contrôle sont déjà établis? Je sais que  
16 vous l'avez mentionné, donc je sais que c'est un incident assez unique, mais donc,  
17 pouvez-vous nous parler de l'utilité pour vous de comprendre ces points de contrôle?

18 **S. É-M. JEFF WEST** : Bon, ça fait partie de la vue d'ensemble; il  
19 faut donc y arriver et obtenir ces informations par le biais des ressources que vous avez  
20 – donc normalement, le commandant du Service général.

21 **Me MATTHEW McLELLAN** : Alors, Services généraux; donc, est-  
22 ce que vous leur avez demandé quels points de contrôle étaient déjà établis ou est-ce  
23 que c'est quelque chose qu'ils auraient communiqué d'office?

24 **S. É-M. JEFF WEST** : Bon, parfois, vous allez demander, parfois  
25 non, ça dépend de la situation.

26 **Me MATTHEW McLELLAN** : Mais vous saviez que les points de  
27 contrôle faisaient partie, le périmètre faisait partie de notre... du processus?

28 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, toujours.

1 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et vous l'avez dit aussi, à 4 h 05,  
2 l'objectif de la mission était donc de contrôler le secteur et de trouver l'auteur des faits.

3 **S. É-M. JEFF WEST** : Ça avait toujours été la mission.

4 **Me MATTHEW McLELLAN** : Merci. Alors, je m'attends aussi à ce  
5 que quand vous étiez arrivé, que la gendarme Colford avait dit à la radio que Kate  
6 MacDonald avait dit qu'il y avait une autre sortie de Portapique.

7 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je ne le savais pas.

8 **Me MATTHEW McLELLAN** : Sergent d'état-major West, vous  
9 utilisiez Google Maps pendant l'incident, n'est-ce-pas?

10 **S. É-M. JEFF WEST** : Moi non, mais ce que j'ai dit, c'est que  
11 quand je parlais des photos aériennes, oui, il y avait une autre couche ; peut-être que  
12 c'était Google Maps ou un autre logiciel de cartographie.

13 **Me MATTHEW McLELLAN** : Peut-être que vous pouvez aussi y  
14 répondre, Monsieur Surette : quel logiciel utilisiez-vous?

15 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Alors moi, ce que j'ai compris, c'est  
16 que c'est la carte qui était à l'écran était quelque chose comme Google Maps ou  
17 Google Maps avait cette allure.

18 **Me MATTHEW McLELLAN** : Alors, quels écrans, quels moniteurs  
19 utilisiez-vous? Des écrans projecteurs ou un laptop?

20 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : C'était donc sur un grand écran,  
21 devant... au-devant de la pièce.

22 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et vous avez témoigné aussi que  
23 vous ne connaissiez pas le chemin de la Bleuetière à l'époque?

24 **S. É-M. JEFF WEST** : C'est exact.

25 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et il n'y a rien sur ces cartes qui vous  
26 aurait indiqué qu'il y a un chemin à cet endroit-là?

27 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, pas à ce que je souviens.

28 **Me MATTHEW McLELLAN** : Est-ce que vous connaissez l'un ou

1 l'autre la géographie de Portapique?

2 **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

3 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Non.

4 **Me MATTHEW McLELLAN** : Quel est le processus pour interroger  
5 un témoin qui est un enfant?

6 **S. É-M. JEFF WEST** : Ça dépend de la situation; si c'est un... J'ai  
7 déjà vu dans le passé que ça pourrait inclure les services de protection de la jeunesse,  
8 mais ça dépend de la situation.

9 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : On a un cours de formation pour  
10 certains des enquêteurs sur les interrogations des enfants et normalement, ces  
11 interrogations se font en lien avec ou... conjointement avec un membre des services de  
12 protection de l'enfance.

13 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, personne qui n'était présent au  
14 poste de commandement était préparé ou formé pour interroger les enfants qui étaient  
15 là?

16 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne sais pas si on peut aborder cela; je ne  
17 connais pas la formation des membres qui étaient impliqués.

18 **Me MATTHEW McLELLAN** : Est-ce qu'on avait songé à la  
19 possibilité de demander aux enfants, la possibilité de la sortie ou l'entrée de  
20 Portapique? Et je vais vous demander si vous avez songé à la possibilité non pas de  
21 demander aux enfants, mais demander aux riverains, parler de la géographie?

22 **S. É-M. JEFF WEST** : Je me souviens d'un commentaire; je ne  
23 peux pas parler pour Monsieur Halliday, mais si je me souviens bien, qu'il nous a mis à  
24 jour à 6 h 25 sur l'interrogation avec Monsieur MacDonald et lui, ce qu'il avait compris  
25 de cette interrogation, c'est qu'il n'y avait pas d'autre sortie.

26 **Me MATTHEW McLELLAN** : Mais à part cela, vous ne connaissez  
27 pas d'autres conversations avec des riverains à ce sujet?

28 **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

1                   **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, Madame la registraire, est-ce  
2 qu'on peut COMM50895, la pièce 6, en fait, le même document qu'on vient de voir,  
3 page 15, graphique 9?

4                   Donc, ici, on voit un point de contrôle à l'est, la partie est de Brown  
5 Loop, boucle Brown et donc, vous le connaissez maintenant, n'est-ce-pas?

6                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

7                   **Me MATTHEW McLELLAN** : Et vous savez qu'il y a un point de  
8 contrôle qui y a été établi à 5 h du matin?

9                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je devrais me référer à mes notes, mais oui,  
10 je sais qu'il y avait un point de contrôle et on avait parlé de Brown Loop à ce moment-là.

11                   **Me MATTHEW McLELLAN** : Madame la registraire, est-ce qu'on  
12 peut voir 3901, 003901, page 6... pardon, pièce A-6? Ce sont les notes  
13 dactylographiées de Monsieur West à 4 h 57.

14                   **S. É-M. JEFF WEST** : MacCallum... I-C... I-C, c'est moi.

15                   **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, voiture de police sur la route 2  
16 et Brown Loop. Après avoir vu qu'il n'y a pas de ressources qui bloquent cette  
17 intersection?

18                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, ce sont mes notes.

19                   **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, il est clair que qu'en date de 4  
20 h 58 de ce jour-là, vous saviez quelles ressources étaient placées?

21                   **S. É-M. JEFF WEST** : C'est exact, oui.

22                   **Me MATTHEW McLELLAN** : Merci, ce sont mes... donc voilà.

23                   J'ai une question d'ordre général pour vous deux : si vous aviez su  
24 que la partie est de cette route n'était pas contrôlée pendant une heure et demie après  
25 la dernière fois que l'auteur avait été vu et si vous aviez su qu'il y avait une autre sortie  
26 de Portapique, c'est-à-dire le chemin de la Bleuetière, est-ce que cela aurait changé  
27 vos méthodes de contrôle du périmètre pendant la nuit?

28                   **S. É-M. JEFF WEST** : Alors, en sachant... bon, les décisions ont

1 été prises en fonction de ce qu'on savait à l'époque, à ce moment-là. Et donc, le point  
2 de contrôle était établi et si on avait su, avait reçu d'autres informations plus tôt, oui, on  
3 aurait tenu compte de cette information. Mais il est difficile de le dire en sachant, par  
4 rapport à... en sachant beaucoup de choses maintenant et on essaie toujours de se  
5 corriger, de corriger le tir rétrospectivement. Mais on doit toujours tenir compte des  
6 informations qu'on savait à ce moment-là.

7 **Me MATTHEW McLELLAN** : Même question pour vous, Monsieur  
8 Surette : si vous étiez au courant des efforts de contrôle?

9 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui, c'est ça – contrôler, oui. On devait  
10 essayer de contrôler tous les points de sortie ou d'entrée dans Portapique. Et je pense  
11 qu'il faut aussi tenir compte du fait que souvent, sur le coup, les membres riverains sont  
12 ceux sur qui on compte pour établir les points de contrôle et les membres, les  
13 superviseurs, les commandants de détachements, c'est eux qui ont donc des  
14 connaissances du secteur. Et donc, c'est eux qui vont guider le contrôle.

15 **Me MATTHEW McLELLAN** : Est-ce que vous savez s'il y avait des  
16 membres riverains qui avaient des connaissances ou connaissaient un peu la zone?  
17 Est-ce qu vous avez demandé si certains membres locaux avaient ces connaissances?

18 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Non – moi, je ne l'ai pas fait.

19 **Me MATTHEW McLELLAN** : Monsieur West?

20 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne me souviens pas quelle conversation  
21 j'ai eu avec eux, mais je sais qu'il y avait certaines indications que certains des agents,  
22 certains policiers connaissaient bien le secteur et c'est là où... et c'est ça qui nous a  
23 permis de créer des cartes.

24 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et c'est tout ce que vous savez sur  
25 cela?

26 **S. É-M. JEFF WEST** : C'est exact.

27 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et maintenant, des questions sur la  
28 réplique d'autopatrouille. Alors, Monsieur West, vous avez dit que ce qui vous avait été

1 communiqué par Monsieur Halliday était que bon, c'est une citation directe, mais que  
2 l'auteur avait peut-être été associé avec un véhicule de police. Qu'est-ce que vous  
3 vouliez...qu'est-ce que vous compreniez de ce mot-là, « associé »?

4 **S. É-M. JEFF WEST** : Donc, je me disais que peut-être qu'il y avait  
5 un véhicule de police qui avait été vu sur la scène.

6 **Me MATTHEW McLELLAN** : Mais est-ce que vous aviez compris  
7 que c'était lui au volant ou que le véhicule avait été là?

8 **S. É-M. JEFF WEST** : J'ai compris qu'il y avait un véhicule sur  
9 place. Je ne savais pas que c'était lui ou je ne me souviens pas exactement de ce que  
10 j'ai dit à ce moment-là ou qu'est-ce qui m'a été communiqué à ce moment-là.

11 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, est-ce qu'on peut dire qu'avant  
12 que Madame Banfield sorte du bois, vous ne saviez pas que vous cherchiez une  
13 réplique d'autopatrouille pleinement identifiée?

14 **S. É-M. JEFF WEST** : C'était la première fois que j'avais reçu de  
15 l'information comme quoi que oui, que c'était un véhicule pleinement identifié. On savait  
16 qu'il y avait trois véhicules associés avec lui et on cherchait ces trois véhicules. On les  
17 avait couverts.

18 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et vous n'auriez pas étudié les  
19 transcriptions 9-1-1?

20 **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

21 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Et moi non plus.

22 **Me MATTHEW McLELLAN** : Monsieur Surette, vous avez dit –  
23 encore là, si je me trompe, dites-le moi – mais vous avez dit que le rôle du CIC associé  
24 avait été donc...adjoint était donc de filtrer l'information qui était communiquée à  
25 Monsieur West?

26 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui, j'ai utilisé ces termes, « filtrés ». Et  
27 n'oubliez pas que quand on a établi... non seulement étant donné l'ampleur de  
28 l'incident, mais aussi que souvent, on avait plusieurs CIC qui travaillaient ensemble,

1 mais pour faire... impliquer quelqu'un pendant cette période de temps était... c'était pas  
2 quelque chose qu'on faisait fréquemment. On apprenait en cours de route, mais donc,  
3 j'ai utilisé ce terme, « filtré ». Mais en fait, ce que j'aurais dû dire, c'est que comme CIC  
4 et en sachant qu'on avait une formation et des antécédents semblables dans le monde  
5 des CIC, il y a certaines choses que je sais que le CIC doit savoir tout de suite et  
6 d'autres choses, peut-être pas tellement. Donc, ce n'est pas que je lui cachais quoi que  
7 ce soit, mais peut-être que je faisais un peu le tri des renseignements pour lui.

8 **Me MATTHEW McLELLAN** : Merci de cette clarification. Donc,  
9 vous avez dû conduire de Yarmouth jusqu'à là, c'est assez long. Vous êtes arrivé à 5 h  
10 40, n'est-ce-pas?

11 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : C'est exact.

12 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, j'ai compris de votre  
13 témoignage que pendant que vous étiez au volant, que vous avez reçu de l'information  
14 sur la radio, sauf deux conversations avec Jeff. Donc, la radio et les deux conversations  
15 avec Monsieur West?

16 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : C'est exact.

17 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, est-ce que vous croyez... vous  
18 vous croyiez préparé pour occuper le rôle de CIC adjoint à ce moment-là?

19 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui.

20 **Me MATTHEW McLELLAN** : Vous vous sentiez informé de la  
21 situation dans la mesure du possible?

22 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui – ça, c'est toujours le cas. On doit  
23 toujours rester à l'affut de la situation, donc je suis arrivé, je me suis réuni brièvement  
24 avec Monsieur West, j'ai regardé les tableaux, je me suis préparé, j'ai parlé avec  
25 plusieurs personnes, je ne sais pas dans quel ordre, mais je connaissais la plupart des  
26 gens dans la salle pour essayer de voir ce qui se passait. Et puis oui, voilà, je me  
27 sentais que j'avais la possibilité de jouer ce rôle.

28 **Me MATTHEW McLELLAN** : Et ces deux appels ont duré combien

1 de temps?

2 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Pas très longtemps. Il y avait un appel  
3 à 2 h 26, je crois – ça, c'était une durée d'environ trois, quatre minutes et ensuite, c'était  
4 pour lui dire que j'approchais et que j'ai demandé l'adresse de la caserne des pompiers  
5 et que j'y serais dans quelques instants.

6 **Me MATTHEW McLELLAN** : Merci. Madame la registraire, est-ce  
7 qu'on peut voir COMM0010715? C'est la chronologie des événements pour le sergent  
8 d'état-major Jeff West. Sergent d'état-major West, est-ce que vous pouvez définir le  
9 terme « point de décision », qu'est-ce que cela veut dire tel qu'utilisé dans ce  
10 document?

11 **S. É-M. JEFF WEST** : Bon, c'est un point de décision; c'est une  
12 décision qui a été prise à ce moment-là.

13 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, est-ce qu'on peut dire que  
14 c'est une conclusion à laquelle vous êtes arrivé à ce moment-là?

15 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, en fonction de l'information que nous  
16 avons. Eh bien, c'est quelque chose comme ça; il y a de l'information qui vient d'arriver  
17 et on prend une décision – que ce soit d'affecter quelqu'un à des tâches ou autrement  
18 avancer, c'est un point de décision.

19 **Me MATTHEW McLELLAN** : Est-ce que l'on peut dire que c'est  
20 l'information sur laquelle nous basons nos actions à ce moment-là?

21 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui. Donc, on prend une action en fonction  
22 de certaines informations.

23 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, quand vous voyez un point de  
24 décision, on croit que le suspect est encore dans le secteur, priorité de vie...

25 **S. É-M. JEFF WEST** : Eh bien, on n'avait pas reçu d'information  
26 pour indiquer qu'il était sorti du secteur. Monsieur Surette a expliqué les priorités plus  
27 tôt ce matin, comme quoi qu'il y avait des témoins des victimes, des civils, des policiers,  
28 le suspect et je pense que Kevin l'a bien décrit ce matin.

1 **Me MATTHEW McLELLAN** : Bon, Madame la registraire, est-ce  
2 qu'on peut se rendre au bas de la page 6 environ, même document? Ça nous amène à  
3 6 h 33 le matin du 19. Donc, on peut dire que Madame Banfield avait été trouvée et que  
4 vous commencez à recevoir de nouvelles informations, n'est-ce-pas?

5 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

6 **Me MATTHEW McLELLAN** : Donc, vous apprenez entre autres  
7 que l'auteur avait des armes à feu chargées dans son véhicule. Et si on avance un peu  
8 plus et que le suspect avait indiqué, avait dit à Madame Banfield qu'il allait tuer sa sœur  
9 qui vivait quelque part... bon, à l'extérieur de Portapique, n'est-ce-pas?

10 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

11 **Me MATTHEW MacLELLAN** : Et on croyait, à un point de décision  
12 qu'on croyait que le suspect était encore dans le secteur. Est-ce qu'on peut avancer ?  
13 Donc on cherche, ouais... Vers le bas de la page : « GTI doit se présenter à la propriété  
14 du suspect au 136 promenade Orchard Beach pour voir s'il y avait la possibilité que le  
15 suspect se trouvait dans la structure ou le véhicule incendié. » Vous l'avez reçu ?

16 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

17 **Me MATTHEW MacLELLAN** : Vous l'avez reçu ?

18 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

19 **Me MATTHEW MacLELLAN** : En fonction de l'information fournie  
20 par Mme Banfield.

21 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est ça.

22 **Me MATTHEW MacLELLAN** : Et on n'a pas trouvé de cadavres  
23 dans ces véhicules prototypes.

24 **S. É-M. JEFF WEST** : C'est exact.

25 **Me MATTHEW MacLELLAN** : Ni à l'entrepôt ni au chalet.

26 **S. É-M. JEFF WEST** : C'est exact.

27 **Me MATTHEW MacLELLAN** : Donc si on peut avancer encore un  
28 peu. « GTI est allé à ces deux endroits, donc 136 chemin Orchard Beach et 200 chemin

1 Portapique Beach pour voir si le Taurus semblait être le véhicule en question, le  
2 véhicule identifié. GTI et TL, donc c'est Mills, confirme que ni l'un ni l'autre n'est un  
3 véhicule pleinement identifié. » Donc vous lui avez dit d'aller fouiller ces véhicules.

4 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est exact.

5 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et on ne trouvait pas donc, d'écran  
6 protecteur dans ces véhicules.

7 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est exact.

8 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et donc, on va à 8 h 9, point de  
9 décision suspect est encore dans le secteur selon nos meilleures informations. Alors  
10 ensuite, page 9. Merci. Au bas de l'écran, vous recevez de l'information de la STO  
11 d'une fusillade à Wentworth avec le suspect qui se dirige vers Truro sur la route 4. Ça,  
12 c'est exact, c'est l'information qui vous était disponible à cette heure-là, 9 h 43 ?

13 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

14 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et donc le GTI a été renvoyé de  
15 Portapique, n'est-ce pas ? A été envoyé à cet endroit-là, ou dans cet... a été envoyé  
16 dans cette direction-là.

17 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est exact.

18 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, sergent d'état-major West, j'ai  
19 une citation. Vous vous souvenez que vous avez fait un interrogatoire avec la  
20 Commission en novembre 2021 ?

21 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est ça, oui.

22 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc si on peut voir le  
23 numéro 35916, transcription de cet interrogatoire, page 43 du document PDF, je crois.  
24 Et il s'agit de regarder les cinq dernières lignes avant et ensuite la page suivante. Je  
25 regrette, c'est la page antérieure, la page précédente. Sergent d'état-major West, vous  
26 dites :

27 « Bon d'accord, à 6 h 30, entre 6 h 30, 7 h 30, du  
28 moment où on connaît ce que Lisa Banfield a dit on

1 reçoit de la bonne information de GIS et de la PRH et  
2 on sait qu'il a un véhicule et un véhicule identifié,  
3 donc ça a changé. Ce qui a changé c'est qu'il y a un  
4 autre véhicule que l'on avait écarté, que l'on avait  
5 écarté comme étant l'un des Taurus Ford que l'on  
6 avait retrouvés. Est-ce que ça pourrait être incendié à  
7 un autre endroit à Portapique, derrière une maison,  
8 guettant notre arrivée. Donc à 6 h 30 on a de  
9 l'information supplémentaire sur un véhicule, on n'a  
10 pas d'autre information additionnelle sur le fait qu'il  
11 n'est pas dans le secteur, donc beaucoup de  
12 l'information supplémentaire porte sur ce nouveau  
13 véhicule, alors qu'est-ce que l'on fait, on s'assure que  
14 cette information est envoyée à tout le monde, mais  
15 on n'a toujours rien pour indiquer qu'il est sorti du  
16 secteur. »

17 Et un peu plus bas, dans le milieu de la page. Un commentaire  
18 vous dites :

19 « Et là, c'est 9 h 30 avant le grand, le prochain grand  
20 élément de renseignement. On a signalé l'homicide à  
21 Wentworth. Alors voilà, pourquoi ici, qu'est-ce qui a  
22 changé ? Alors nous avons des renseignements pour  
23 montrer que oui, il a laissé la zone, d'accord, et là,  
24 c'est l'élément clé qui nous apporte à l'extérieur de  
25 cette zone-là et (l'audio coupe) réaction policière doit  
26 se mettre à regarder à cette zone extérieure tout en  
27 maintenant la (l'audio coupe) de crime. »

28 Alors il semble clair que ce signalement-là était l'élément clé de

1 renseignement qui fait que le GTI s'est déplacé de Portapique.

2 **S. É-M. JEFF WEST:** L'incident de Wentworth ? Oui. C'est ça  
3 l'incident auquel je faisais référence.

4 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Alors, avant que vous preniez  
5 connaissance de la fusillade à Wentworth, c'était quoi la dernière observation de  
6 l'auteur, à votre connaissance ?

7 **S. É-M. JEFF WEST:** C'était juste après que l'événement ait été  
8 signalé.

9 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Pouvez-vous fournir un temps ?

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Je présume que c'est le soir du 18, quand les  
11 membres initiaux se sont présentés et qu'on a signalé qu'il y avait des tirs de fusil.

12 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Des tirs, ça aurait pu être des tirs de  
13 fusil ou associé aux incendies, à quelque part entre 22 h et 22 h 30 le 18 avril. C'est  
14 bien ça ?

15 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, c'est correct.

16 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et vous êtes au courant du fait que  
17 le gendarme Milton avait fait une recherche de la région de Portapique avec l'imagerie  
18 thermique. Il avait retrouvé des animaux. Alors voici ma question, c'est une question  
19 assez large, je vais vous la poser à tous les deux. Comment dire. Aviez-vous besoin  
20 d'une preuve qu'il était ailleurs afin d'agir sur la compréhension qu'il n'était plus à  
21 Portapique ?

22 **S. É-M. JEFF WEST:** On traitait ce qu'on savait à l'époque et là où  
23 on s'est pointé ensuite. On n'a pas d'information à nous diriger dans un autre endroit,  
24 alors on commence par où ?

25 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Sergent d'état-major Surette ?

26 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Évidemment, on essaie de couvrir les  
27 deux possibilités. Il n'y a rien qui pourrait indiquer qu'il avait laissé la zone, ce qu'on  
28 voulait déterminer si les deux Taurus qui étaient incendiés auraient pu être le véhicule

1 auquel on faisait référence. Gardez à l'esprit qu'ils étaient complètement incendiés,  
2 aucune décalcomanie qui restait. La première fois que le GTI est arrivé, ils étaient  
3 encore en feu, on ne pouvait se rapprocher, alors la demande pour vérifier pour des  
4 fusils, un cadavre ou la cloison entre le siège derrière et le siège devant. Mais avec la  
5 possibilité qu'il avait peut-être échappé au confinement, c'est pourquoi on avait signalé  
6 l'avis de surveillance. On essayait de traiter les deux possibilités.

7 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Alors ma question c'est, est-ce qu'il  
8 vous fallait une observation ou des preuves qu'il était quelque part, pour croire qu'il  
9 n'était pas à Portapique ?

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Mais ça revient à ce que j'ai dit, on  
11 commence par où ? On a besoin d'une direction quelconque.

12 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Si, disons qu'on a enlevé nos  
13 ressources de GTI quand on a su au sujet de la voiture environ 7 h 30, ou confirmé aux  
14 alentours de 8 h, on les aurait envoyés où ?

15 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Madame la registraire, est-ce qu'on  
16 peut mettre à l'écran, c'est la page 25. C'est l'interrogatoire de la Commission des  
17 pertes massives avec le sergent d'état-major Surette. Alors je ne vais pas lire toute  
18 cette section, mais il suffit de dire si on peut monter, je pense que c'est à la page...  
19 désolé, c'est à la fin de la page précédente. D'accord. Alors maintenant, c'est environ  
20 8 h. Je sais que je saute directement... c'est 8 h du matin, le matin du 19 avril.

21 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je pense que oui.

22 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Mais sur la page précédente, vous  
23 avez indiqué 7 h 57, Glenburn confirme un avis de surveillance au sujet de la voiture,  
24 incluant le suspect avait été émis. »

25 **S. É-M. JEFF WEST:** Je reconnais qu'il y avait une brisure et c'est  
26 8 h le 19.

27 **Me MATTHEW MacLELLAN:** « Alors une fois qu'on savait, que  
28 c'était certain, que certainement que cette voiture existait, nous voulions certainement

1 élargir. On s'est engagés auprès du gestionnaire de risque on voulait s'assurer que les  
2 forces policières avoisinantes étaient au courant. On voulait également s'assurer que  
3 toute la GRC était au courant à travers la province, ils ont envoyé un avis de  
4 surveillance à l'échelle de la province, pour s'assurer que les services de police  
5 d'Amherst et Truro étaient au courant. (l'audio coupe) appel...dire. (l'audio  
6 coupe)C'était deux ou trois semaines dans la COVID jusqu'à ce cas-là. Depuis le début  
7 de la COVID, il y avait un type des ressources naturelles à la frontière et la frontière  
8 entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick et on s'assure que cela soit... le  
9 sache. » Et par ça vous entendez Amherst. À votre meilleure connaissance avant ceci,  
10 je vais vous le diriger. Vous êtes arrivé à 7 h 40, sergent d'état-major vous étiez là plus  
11 tôt. Vous étiez juste... vous êtes arrivé là entre 1 h 15 et 1 h 30. À votre meilleure  
12 connaissance et avant 8h, avez-vous émis des commandements d'avertir ou de  
13 contacter le service de police de Truro ?

14 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me rappelle pas d'avoir fait une  
15 consigne en matière d'avis de surveillance et d'un contact avec le service de police de  
16 Truro.

17 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Est-ce qu'il y a une discussion  
18 d'avertir le service régional de Cap-Breton ?

19 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me rappelle pas d'avoir eu des  
20 discussions à cet égard. Au niveau des avis de surveillance, je voulais juste m'assurer  
21 qu'ils soient envoyés à tous les services de polices municipales et provinciales. Dans la  
22 province.

23 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Alors régional et vous avez dit ce  
24 matin (l'audio coupe) nos GRC qui avaient des membres qui avaient suivi la formation  
25 CIC.

26 **S. É-M. JEFF WEST:** Le Collège canadien des techniques  
27 policières, c'est elle qui organise ces cours-là. Il pourrait avoir des membres de la GRC  
28 qui suivait ces cours-là, des polices municipales, d'à travers le Canada.

1                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Étiez-vous au courant si les services  
2 de police régionale non-GRC disposent de membres formés dans les techniques CIC ?

3                   **S. É-M. JEFF WEST:** La police régionale d'Halifax ont des CIC qui  
4 sont entraînés. Selon moi.

5                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** À quel moment avez-vous cherché à  
6 rejoindre les individus que vous avez connus comme étant formé au CIC à Halifax ?

7                   **S. É-M. JEFF WEST:** Je n'ai pas communiqué avec lui.

8                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Je vais changer de volet pendant un  
9 instant. Sergent d'état-major Surette, je comprends que ni un ni l'autre n'était  
10 responsable, directement responsable d'organiser la station de secours à Onslow.

11                   **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Correct.

12                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Mais vous étiez présent quand les  
13 discussions se produisaient.

14                   **S. É-M. JEFF WEST:** Les discussions entre qui ?

15                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Les réunions pendant lesquelles les  
16 membres discutaient de l'organisation du centre de confort.

17                   **S. É-M. JEFF WEST:** J'ai assigné cette mission-là au sergent  
18 d'état-major Halliday, de trouver un emplacement et de l'organiser.

19                   **Me MATTHEW MacLELLAN:** Sergent d'état-major Surette, je vous  
20 promets que c'est la dernière fois que je vais lire une citation en bloc, elle est moins  
21 longue. On va, c'est le COMM0049654, la transcription de l'interrogatoire avec le  
22 sergent d'état-major Surette. Il me semble que c'est à la page 45, ça se peut que ça soit  
23 à la page 44. J'ai déjà eu tort. Oui, on va commencer en bas de cette page-là. Alors  
24 sergent d'état-major Willy Cruz (phon.) vous a posé une question et il dit :

25                                   « Je flippe complètement alors Brown et Melançon  
26 sont plutôt impliqués à Onslow, est-ce que c'était  
27 diffusé ? Est-ce qu'ils auraient été impliqués dans le  
28 centre de confort, parce que vous avez fait un point

1 qu'ils ont fait des missions où on interdit le centre de  
2 confort. » Et l'autre c'est là où on qualifie les agents  
3 qui ont été impliqués dans les tirs à Onslow.  
4 -Oui, c'est une bonne question. Je pense que oui,  
5 parce qu'ils entraient, sortait du poste de  
6 commandement à la fois avant et après cet  
7 entretien. »

8 Qu'est-ce que vous voulez dire par « cet entretien » ?

9 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Melançon et Brown avaient reçu leur  
10 mission directement de Jeff, de faire un entretien de Lisa Banfield. Lorsqu'elle est  
11 sortie de la résidence de Leon Joudrey, on a envoyé le GTI pour aller la chercher. Il y a  
12 eu une évaluation médicale rapide, on l'a transportée de là à l'autoroute 2, le carrefour  
13 de chemin Portapique Beach et l'autoroute 2, était évalué par notre personnel GIMU et  
14 là je pense qu'ils se sont rendus à l'hôpital. De toute façon c'était pour dire que ça a pris  
15 longtemps avant qu'ils pouvaient et qu'on puisse s'asseoir et l'interroger. Ce genre de  
16 chose ça prend du temps. Et je sais qu'ils cherchaient à procéder d'une façon tenant  
17 compte des traumatismes étant donné ce qui se passe. C'est passé, alors leur mission  
18 avait été d'avoir une interview avec eux, comme ils rassemblaient des renseignements,  
19 ils étaient revenus au poste de commandement. Je ne peux pas vous dire s'ils sont  
20 revenus ensemble, je ne peux pas vous dire s'ils sont revenus de l'autoroute numéro 2  
21 et en route vers l'hôpital (l'audio coupe) façon mais je sais qu'ils avaient entré et sorti à  
22 plusieurs reprises pour faire des mises à jour du poste de commandement sur ce qui  
23 s'était dit. Je vais référence à cela à cette section-là. D'après ce que je comprends, ils  
24 sont également intervenus dans le cas des appels du chemin Wentworth et Glenholme.  
25 Ils sont beaucoup impliqués dans toute cette séquence d'événements. Alors c'est là, j'ai  
26 pas tout lu, mais il me semble que c'est ce à quoi je fais référence là.

27 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Alors on continue :

28 « On parle du centre de confort assez régulièrement à

1 ce stade-là et Steve l'organisait. Alors j'aurais cru qu'il  
2 était au courant de cela. Et je dis, je pense, parce que  
3 laissez-moi y penser. Je pense que oui, je suis plutôt  
4 certain, quand le membre a été réparti vers la  
5 caserne des pompiers c'était une répartition sur les  
6 ondes. Alors les gens ont entendu qu'il y avait un  
7 centre de confort, il était là pour être avec le confort.  
8 Pour dire sur les ondes qu'il y avait un centre de  
9 confort.  
10 -Je ne me rappelle pas de ça, mais c'était ce genre  
11 de choses qui se passait et cette personne qui portait  
12 attention aurait su que cela se passait. »

13 Alors une autre question pour clarifier, quand vous dites « que cela  
14 se passait » vous voulez dire qu'il y avait un centre de confort organisé à la brigade des  
15 pompiers à Onslow Belmont.

16 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** C'est ce à quoi je fais référence. Mais  
17 quand j'ai dit cela, si je peux clarifier, en préparant pour aujourd'hui à ce stade-là je  
18 n'étais pas au courant de l'implication de Melançon et Brown dans toute la séquence  
19 d'événement avec les tirs à Glenholme à Wentworth road et chemin Plains. Je n'étais  
20 pas au courant qu'ils avaient connu ces moments-là, je ne sais pas question de réviser,  
21 je ne suis pas sûr qu'ils ont entendu cela. Pour dire, il y a beaucoup de choses qui se  
22 passaient à ce stade-là. À ce moment-là, je ne savais pas qu'ils étaient impliqués dans  
23 toute cette séquence d'événement et qu'ils entraient et sortaient, s'ils avaient entré et  
24 sorti du centre de confort.

25 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et vos  
26 commentaires suivants disent : « Je ne peux pas voir  
27 qu'ils n'auraient pas su et ils auraient pu être  
28 tellement focalisés sur l'entretien qu'ils auraient pu les

1 rater. Vous ne pouviez pas savoir exactement ce  
2 qu'ils savaient... que c'était des choses qu'on puisse  
3 savoir. »

4 Et ça, c'est juste comme déclaration ?

5 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui. Et également on n'avait pas  
6 annoncé aux médias, parce qu'on ne voulait pas que l'homme armé sache que cela  
7 était organisé aussi.

8 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Alors cette question s'adresse à l'un  
9 ou l'autre, je commencerais avec le sergent d'état-major West. À la fin de votre  
10 entretien avec la Commission des pertes massives, on vous a demandé quelles  
11 seraient les recommandations que vous avez en... qui vous viennent à l'esprit. Un des  
12 commentaires c'est comment on peut mieux tirer parti de la technologie. Pourriez-vous  
13 en dire plus long ? Quelle technologie aurait pu aider ce soir-là, qui manquait ?

14 **S. É-M. JEFF WEST:** Une bonne part de cela revient à mon  
15 témoignage de ce matin avec Me Burrill, quand nous parlions de la capacité de savoir,  
16 pas uniquement où sont les véhicules de nos membres, mais où se trouvent les  
17 membres. Que ce soit les membres du GTI, des services généraux et des GS, la  
18 cartographie, des choses qui nous sont plus facilement disponibles dans le milieu fort  
19 mené par la technologie. En ce qui a trait à ça, qu'est-ce qui est disponible, qu'est-ce  
20 qu'on peut tirer de quoi, quel serait un autre outil qu'on peut s'ajouter pour nous aider à  
21 faire notre travail. Il y avait une appli, nous avons appris au sujet de cette appli par  
22 l'entremise du sergent d'état-major Mills, du caporal Mills, qui nous ont fourni des... qui  
23 ont fait référence à l'appli « ATAK ».

24 **Me MATTHEW McLELLAN:** C'est une appli d'après ce que je  
25 comprends, pour situer les membres qui ont l'appli sur leur personne.

26 **S. É-M. JEFF WEST:** Sans donner des noms de marque, on fait  
27 référence à ce genre de choses comme... on fait référence... c'est des applis « ATAK »  
28 ou de suivi des forces policières, c'était une technologie qui améliorer la situa... la

1 conscience situationnelle, à savoir où sont nos membres, comme les déplacer,  
2 connaître des informations en temps réel plutôt que de mettre des points sur une carte.

3 **Me MATTHEW McLELLAN:** Et cela est rattaché à votre  
4 commentaire que des appareils qui... dotés de GPS auraient été utiles.

5 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

6 **Me MATTHEW McLELLAN:** Pouvez-vous faire un commentaire?  
7 C'est avoir un meilleur accès à de l'imagerie thermique aurait été utile ce soir-là?

8 **S. É-M. JEFF WEST:** Je reviens, ce serait un autre outil dans notre  
9 trousse d'outils que cela permet... vous permet de déployer et cela apporterait ce que  
10 cela apporterait, mais c'est un outil dans notre trousse qu'on pourrait utiliser.

11 **Me MATTHEW McLELLAN:** Je suis heureux que vous ayez  
12 mentionné l'outil dans la trousse d'outil. Je vais (inintelligible) la citation, on en a déjà  
13 parlé. Vous n'étiez pas au courant que « En alerte » était un des outils dans votre  
14 trousse d'outils ce soir-là?

15 **S. É-M. JEFF WEST:** Ce n'était pas une trousse d'outils... un outil  
16 dans notre trousse d'outils ce soir-là.

17 **Me MATTHEW McLELLAN:** Je veux que vous clarifiez un point.  
18 Est-ce que c'est juste que vous ne saviez pas qu'elle existait ou que vous ne saviez pas  
19 que vous pouviez vous en servir?

20 **S. É-M. JEFF WEST:** Ce n'était pas un outil. Je vais revenir aux  
21 propos de Kevin. Oui, on avait entendu une alerte au sujet de la COVID, mais ce n'était  
22 pas un outil dans notre trousse d'outils que nous savions comment utiliser dans le cadre  
23 d'une intervention critique.

24 **Me MATTHEW McLELLAN:** Alors, Glen Byrne, c'est le  
25 commandant du STO qui était présent dans la salle des pompiers de... la caserne de  
26 pompiers de Great Village, et lui n'a rien mentionné au sujet d'utiliser « En alerte ».

27 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me rappelle pas qu'il me l'a mentionné.

28 **Me MATTHEW McLELLAN:** Même question, sergent d'état-major

1 Surette, avez-vous eu des discussions avec monsieur Byrne au sujet de « Alert  
2 Ready »? Vous étiez au courant qu'en 2006, le Bureau de gestion de...

3 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Monsieur McLellan, ils ne le  
4 savaient pas.

5 **Me MATTHEW McLELLAN:** Mes questions finales sont rattachées  
6 à ça. Vous étiez peut-être au courant qu'à 8 h 44 le 19 avril, Gendarme Stevenson a fait  
7 une demande à la répartition du STO s'il y avait eu une discussion de faire une alerte  
8 au public au sujet de la réplique de l'auto-patrouille. Étiez-vous au courant que quelque  
9 chose qui avait été diffusé à la radio?

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Je n'ai pas entendu cela. Je ne le savais pas  
11 à l'époque.

12 **Me MATTHEW McLELLAN:** Alors, Sergent d'état-major Surette?

13 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je l'ai lu par la suite dans les  
14 transcriptions, mais je n'étais pas au courant à l'époque.

15 **Me MATTHEW McLELLAN:** Alors, le sergent d'état-major Halliday  
16 a déclaré qu'il y avait... au commandement, il y a eu une discussion, quelqu'un qui a  
17 nié la publication de ces renseignements. Savez-vous que le sergent d'état-major a dit  
18 cela?

19 **S. É-M. JEFF WEST:** Non. Non.

20 **Me MATTHEW McLELLAN:** Alors, voici ma ques... c'est vraiment  
21 ma question finale. Est-ce que vous vous rappelez si l'un d'entre vous, si on vous a  
22 approchés entre 8 h 45 et vers les 9 heures et si on vous a consultés pour voir s'il  
23 devait y avoir une communication de presse au sujet de la réplique d'auto-patrouille?

24 **S. É-M. JEFF WEST:** On ne m'avait pas parlé au sujet de la  
25 publication de renseignements.

26 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** J'ai lu cela dans les transcriptions qu'il y  
27 avait un déni, que ç'avait été nié ou refusé, moi, ça m'a causé... ç'a m'a porté à  
28 confusion, je ne me rappelle aucune discussion à cet égard.

1 **Me MATTHEW McLELLAN:** Voilà mes questions.

2 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre McLellan.

3 Maitre Bryson.

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JOSHUA BRYSON :**

5 **Me JOSHUA BRYSON:** Bon après-midi. Je m'appelle Josh Bryson,  
6 je représente la famille de Peter et Joy Bond qui vivaient sur la Cour Cobequid à  
7 Portapique. Merci beaucoup d'être venus pour répondre à nos questions.

8 Est-ce que vous avez suivi les procédures? Est-ce que vous avez  
9 regardé le témoignage de monsieur Halliday hier?

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, je n'ai pas suivi beaucoup.

11 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, on ne vous a pas dit... parlé du  
12 témoignage de monsieur Halliday.

13 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Moi, j'ai regardé une partie de ça, son  
14 témoignage, mais ce sont deux questions. Mais je ne suis pas généralement les  
15 procédures, mais j'ai quand même regardé les... une partie du témoignage de monsieur  
16 Halliday hier.

17 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, une ligne... une première série de  
18 questions sur l'équipe d'intervention critique et qu'est-ce qui permet de déclencher  
19 l'autorisation ou d'autoriser le déclenchement de cette équipe, de cette mobilisation.

20 Madame la registraire, si on peut voir la pièce 1466, s'il vous plait.

21 Donc, pendant que la registraire met cela à l'écran, est-ce que vous  
22 considérez que l'équipe d'intervention critique avait été mobilisée à 10 h 42, est-ce que  
23 c'est techniquement quand l'équipe a été mobilisée?

24 **S. É-M. JEFF WEST:** Non. L'équipe ne peut pas être déployée  
25 sans l'autorisation de l'agent de service de soutien.

26 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, c'était à quel moment que le CIC a  
27 été activé, donc... ou que l'équipe a été mobilisée?

28 **S. É-M. JEFF WEST:** Je devrais regarder mes notes pour voir

1 quand j'avais reçu... quand j'avais parlé à monsieur Halliday. Ensuite, j'ai parlé au  
2 surintendant Darren Campbell, et j'ai été autorisé pour mobiliser l'équipe, et ensuite j'ai  
3 parlé au caporal Tim Mills.

4 **Me JOSHUA BRYSON:** Et donc, une fois le déploiement accompli,  
5 j'aimerais savoir quel est l'avantage tangible que l'on voit suite à ce déploiement? Donc,  
6 est-ce que ce serait, donc, la réponse du GTI à... qui se sont présentés à Portapique à  
7 environ à minuit?

8 **S. É-M. JEFF WEST:** Donc, je ne comprends pas très bien la  
9 question.

10 **Me JOSHUA BRYSON:** Quand on parle de l'équipe du... l'équipe  
11 complète des interventions critiques et des ressources sur le terrain, quelle est la  
12 première ressource tangible que Portapique voit suite au déploiement de l'équipe  
13 complète?

14 **S. É-M. JEFF WEST:** Donc, je pense que c'est l'équipe initiale qui  
15 est arrivée, donc, de mon... de la réception de l'appel, bon, mobiliser l'équipe, il faut  
16 avoir le temps pour prendre tout l'équipement, donc je dirais que minuit, c'est quand ils  
17 se sont pointés, et donc, c'est la première... les premières ressources de l'équipement  
18 qui sont arrivées.

19 **Me JOSHUA BRYSON:** C'était ERT?

20 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne sais pas si c'était ERT ou GTI, mais  
21 l'équipe d'action immédiate était les premières ressources qui se seraient présentées.

22 **Me JOSHUA BRYSON:** Ça, c'était à minuit et 3.

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne suis pas certain du moment.

24 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, on peut vérifier cela plus tard, mais  
25 je veux mieux comprendre aussi la mobilisation de l'équipe et on peut voir s'il y a des  
26 retards qui ont eu lieu. La première chose qu'on a, c'est l'appel du 9-1- de madame  
27 Blair qui a activé la réponse du DRAI. Cela ne donnerait pas lieu à une réponse en  
28 intervention critique?

1 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, pas nécessairement.

2 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, ensuite on a l'évènement, c'est les  
3 évènements... c'est les enfants qui appellent et qui disent que leurs parents sont  
4 maintenant décédés et qu'il y a une maison en flammes et qu'un homme a quitté dans  
5 une voiture de police. Donc, avec l'appel 10-1, est-ce que cela aurait activé?

6 **S. É-M. JEFF WEST:** On ne peut pas contrôler quand ils nous  
7 appellent. Donc, quand je dis « eux », que ce soit le gestionnaire de risques ou  
8 quelqu'un d'autre qui est sur le terrain, donc on reçoit des appels, ça dépend beaucoup  
9 de la situation. Nous, on ne peut pas décider de quand ils vont nous appeler. Souvent, il  
10 faut qu'il y ait des membres sur la scène pour ajouter un peu de la validité à ce qui est  
11 mentionné dans les appels.

12 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, on sait que le DRAI arrive vers  
13 10 h 22 le soir environ.

14 **S. É-M. JEFF WEST:** Vous parlez des trois premiers agents, des  
15 trois policiers qui ont utilisé la méthode DRAI dans la situation.

16 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, ils ont vu Andrew MacDonald vers  
17 22 h 28 quand il avait été atteint par balle. Est-ce que c'est l'incident qui aurait activé la  
18 réponse d'intervention critique? On avait donc l'appel 9-1-1, le 10-1-1, on a les appels  
19 des enfants, donc il y a plusieurs personnes qui ont déjà dit qu'il y a des gens qui sont  
20 décédés, il y a monsieur MacDonald qui avait été atteint par balle, c'est l'auteur qui a  
21 tiré sur lui, et on a l'auteur qui est en mouvement dans un véhicule et qui quitte la  
22 scène. Est-ce que ce serait l'évènement qui activerait les appels?

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Possibilité.

24 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Il s'agit de spéculations parce que  
25 quand Jeff a reçu le premier appel, tous ces facteurs, il les aurait pris en considération,  
26 mais quand est-ce que ça devient un appel du GTI, c'est difficile parce que c'est pas  
27 comme ça qu'on reçoit l'information ou que Jeff reçoit l'information. Quand il reçoit de  
28 l'information de l'appel, il y a tout ça, mais quel est le moment où la transition

1 s'effectue? C'est quand on reçoit l'appel, nous, que l'on comprend l'intégralité de la  
2 situation et on décide si, oui ou non, mais pour aller plus loin dans les données, il est  
3 difficile.

4 **Me JOSHUA BRYSON:** Mais moi, ce que j'ai... à quoi... ce à quoi  
5 je veux en venir, c'est que, bon, tous les faits étaient sus déjà à 22 h 28 après  
6 l'interaction avec Andrew MacDonald et l'observation de l'auteur qui quittait dans... qui  
7 prenait la fuite dans la voiture de police. Ce que j'essaie de comprendre, c'est combien  
8 de temps ça prend entre 22 h 28 jusqu'à 22 h 42, il y a 14 minutes. Dans un incident  
9 très sérieux qui est en cours, pouvez-vous commenter combien de temps ça prend pour  
10 activer cette réponse, cette intervention dans un cas d'incident critique, dans une perte  
11 massive en cours.

12 **S. É-M. JEFF WEST:** Ni Kevin ni moi peut spéculer sur ce qui est  
13 arrivé entre 22 h 28 et où quand j'ai reçu l'appel. Donc, on ne sait pas ce que les  
14 agents... les policiers faisaient sur place, donc je ne crois pas que ce soit juste pour moi  
15 ou pour Kevin de spéculer sur pourquoi il y avait ces 14 minutes entre, donc, 22 h 28 et  
16 22 h 42. Ce ne serait pas juste ou approprié pour moi de spéculer sur le délai et quelles  
17 étaient leurs tâches à ce moment-là. Ce serait ça, ma réponse.

18 **Me JOSHUA BRYSON:** Savez-vous... connaissez-vous quelque  
19 chose d'autre? Bon, vous avez reçu un appel à 22 h 42, est-ce qu'il y avait quelque  
20 chose d'autre qui vous était... un autre élément qui vous avait été parvenu après  
21 Andrew MacDonald?

22 **S. É-M. JEFF WEST:** Non. Finalement, c'est ce que j'ai reçu de  
23 monsieur Halliday quand il m'a appelé.

24 **Me JOSHUA BRYSON:** Est-ce qu'il y avait d'autres informations à  
25 part la fusillade et les appels 9-1-1 dont vous pouvez vous souvenir?

26 **S. É-M. JEFF WEST:** Non.

27 **Me JOSHUA BRYSON:** Parce que l'une des préoccupations que  
28 j'essaie d'exprimer, c'est justement sur ce délai. Avez-vous des suggestions sur

1 comment minimiser ces délais? En ayant un incident de pertes massives qui se... qui  
2 est en cours, comment est-ce que l'on peut déployer des ressources dans une situation  
3 qui se développe très rapidement?

4 **S. É-M. JEFF WEST:** Eh bien, il faut avoir des options sur le  
5 terrain. Ça, c'est vrai, dans une certaine mesure en ce qui concerne le nombre de  
6 délais. On ne peut pas spéculer, mais comme on a dit ce matin, il y a eu un certain  
7 progrès, donc, pour essayer d'éliminer certains appels entre les policiers sur le terrain,  
8 et le CIC afin de prendre cette décision, donc de décider justement que le seuil des  
9 incidents critiques a été atteint, et donc, de passer à l'autre étape.

10 **Me JOSHUA BRYSON:** Parlons donc maintenant de la  
11 communication avec le public. Est-ce que ça fait partie de l'intervention en cas  
12 d'incidents critiques?

13 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, cela fait partie. En fait, oui... en fait, non,  
14 ça ne fait pas partie de l'équipe complète des interventions critiques. On n'a pas une  
15 composante que l'on va appeler rapidement.

16 **Me JOSHUA BRYSON:** Ce n'est pas... je ne veux pas savoir si ça  
17 fait partie de l'équipe complète, mais si ça fait partie de la réponse à une situation de  
18 pertes massives je pense qu'il s'agit surtout de parler des communications stratégiques.

19 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, les communications stratégiques jouent  
20 un rôle dans toutes les opérations policières. Monsieur Halliday était en lien avec les  
21 Comm stratégiques.

22 **Me JOSHUA BRYSON:** En regardant rétrospectivement cet  
23 évènement, est-ce que vous étiez satisfait des messages communiqués au public au fur  
24 et à mesure du développement de la situation?

25 **S. É-M. JEFF WEST:** Il est toujours... il faut faire attention, il faut  
26 faire preuve de prudence quand on regarde les choses rétrospectivement. Il est  
27 toujours bien possible de juger ce qui s'est passé en sachant ce que l'on sait  
28 maintenant. Donc, Steve était en lien avec les Comm stratégiques et on a pris la

1 décision sur ce qui allait être communiqué.

2 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, examiner ce qui s'était dit, quels  
3 sont les messages qui ont été communiqués à chaque instant.

4 Madame la registraire, est-ce qu'on peut voir 13633 à l'écran.

5 Peut-être que l'on peut... regardons le premier gazouillis, ce sont  
6 des gazouillis envoyés par la GRC. D'abord, un gazouillis à 22... 23 h 32, la GRC de  
7 Nouvelle-Écosse est en train d'intervenir dans un cas d'armes à feu, on demande au  
8 public d'éviter le secteur de Portapique et de rester chez eux avec les portes barrées.  
9 Ça, c'est un gazouillis.

10 Si on peut garder cela à l'écran, ça serait utile.

11 On va voir d'autres gazouillis. Un gazouillis envoyé à 23 h 32, est-  
12 ce que vous l'avez vu?

13 **S. É-M. JEFF WEST:** Non.

14 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, c'est quelqu'un qui l'a fait qui... à  
15 qui vous aviez délégué...

16 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, ça, c'est pas vrai. Donc, ce gazouillis,  
17 non, je n'étais pas impliqué. Ça, c'est avant mon arrivée au poste de commandement,  
18 donc je n'étais pas impliqué dans l'émission de ce gazouillis.

19 **Me JOSHUA BRYSON:** Alors, monsieur Halliday... donc, vous  
20 avez le triangle de commandement et vous êtes au haut du sommet, de la pyramide, et  
21 ensuite, d'un côté, vous avez monsieur Halliday qui travaille avec vous, qui est  
22 redevable à vous.

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, le triangle de commandement  
24 comprenait moi-même, le caporal Tim Mills et Royce MacCrae, sergent d'état-major.

25 **Me JOSHUA BRYSON:** Et le sergent d'état-major Halliday était au  
26 commandement des Services généraux, et donc, monsieur Halliday avait dit qu'il avait  
27 délégué cette tâche au sergent MacCallum. Est-ce que c'est ce que vous avez  
28 compris?

1 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, après lecture des documents, oui.

2 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, qu'est-ce que j'essaie de  
3 comprendre, c'est que vous essayez de séparer votre triangle des... de l'aspect médias  
4 sociaux de l'intervention.

5 **S. É-M. JEFF WEST:** Donc, j'avais demandé à Halliday, monsieur  
6 Halliday, dans son rôle, d'aborder cet aspect de la question, je l'ai délégué à lui.

7 **Me JOSHUA BRYSON:** Mais lui, il était redevable à vous.

8 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est vrai.

9 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, je réponds [sic] à une plainte en  
10 termes d'armes à feu. Est-ce que c'est une bonne description de ce qui se passait à  
11 Portapique à ce moment-là?

12 **S. É-M. JEFF WEST:** Bien, moi, je ne le savais pas... je n'ai pas  
13 participé à l'aspect des communications stratégiques, donc je ne sais pas quelles ont  
14 été les discussions entre les différentes personnes concernées.

15 **Me JOSHUA BRYSON:** J'aimerais pouvoir le faire avec mes  
16 propres associés et dire, « bon, bien, c'était eux qui devaient le faire, pas moi ». J'  
17 essaie de comprendre votre côté. C'est quelqu'un qui était redevable à vous et qui  
18 administrait ce gazouillis et vous dites que vous n'étiez pas impliqué avec cela. Je dis  
19 ça...

20 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Me MacPhee a une question,  
21 quelque chose à dire.

22 **Me PATRICIA MacPHEE:** J'allais m'opposer à cette question. Le  
23 sergent d'état-major West a dit qu'il n'était pas au poste de commandement à ce  
24 moment-là, il a déjà dit qu'il n'avait pas de... il n'avait aucune connaissance du type de  
25 communications stratégiques qui était impliqué, donc cela ne va pas nous aider à  
26 avancer.

27 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Bryson.

28 **Me JOSHUA BRYSON:** Ce gazouillis avait été envoyé comme

1 réponse aux pertes massives, ça faisait partie de l'intervention, il est au haut de la  
2 pyramide, et je trouve que c'est pertinent que la personne qui était redevable à lui, il  
3 pourrait quand même commenter le succès de cette politique en matière des médias  
4 sociaux qui se déroulait de 11 h 30 jusqu'au lendemain matin, et il pourrait donc  
5 regarder le travail de ces subordonnés et dire que, oui, c'était une bonne description ou  
6 une mauvaise description de ce qui se passait. Donc, voilà donc mes commentaires à  
7 ce sujet.

8 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Je comprends la question. Est-ce  
9 que c'était une description exacte de ce qui se passait? Oui, je pense que vous pouvez  
10 poser cette question. Madame... Maître MacPhee, vous allez devoir... d'accord, vous  
11 allez devoir un peu mettre la table.

12 **Me JOSHUA BRYSON** : Donc, en sachant ce que vous saviez et  
13 ce que vous avez appris lors de votre arrivée au poste de commandement, vous avez  
14 donc pris connaissance de l'incident où Monsieur MacDonald avait été atteint par  
15 balles. C'était quand?

16 **S. É-M. JEFF WEST** : C'était au petit matin

17 **Me JOSHUA BRYSON** : Oui, d'accord, parce que ce gazouillis a  
18 été encore en place jusqu'à 8 h le lendemain matin. Il n'y a pas de modification – c'est  
19 ce que le document dit; c'est que le seul gazouillis qui avait été envoyé était jusqu'à 8 h  
20 du matin a été celui-là. Donc, c'est pour cela que je vous pose ces questions.

21 Quand vous avez occupé le poste de commandement, vous saviez  
22 déjà qu'Andrew MacDonald avait été atteint par balle?

23 **S. É-M. JEFF WEST** : C'était vers 6 h du matin que je l'ai su.

24 **Me JOSHUA BRYSON** : Vous n'avez pas été informé de cela  
25 avant 6 h du matin? Vous ne saviez pas... vous étiez au courant des appels 9-1-1?

26 **S. É-M. JEFF WEST** : Je savais qu'il y avait eu plusieurs appels 9-  
27 1-1, mais je ne savais pas quel était le contenu de ces appels et je n'étais pas au  
28 courant de cette fusillade avant 6 h.

1                   **Me JOSHUA BRYSON** : Donc, j'essaie de comprendre pourquoi  
2 vous avez activé l'équipe complète des interventions critiques. C'était en fonction des  
3 appels?

4                   **S. É-M. JEFF WEST** : Non, en fonction de l'information que  
5 Monsieur Halliday m'avait donnée.

6                   **Me JOSHUA BRYSON** : Et cette information ne comprenait rien  
7 sur la rencontre avec cette victime?

8                   **S. É-M. JEFF WEST** : Non, il n'avait pas mentionné lors de l'appel  
9 initial ni les noms des personnes qui avaient été atteints par balle. Il y avait des  
10 explosions et des maisons incendiées.

11                   **Me JOSHUA BRYSON** : Donc, jusqu'à 8 h du matin... réfléchissez  
12 à tout ce que vous saviez jusqu'à 8 h du matin. Donc, ce gazouillis de 11 h 32, est-ce  
13 que c'était une description correcte de ce qui se passait à Portapique, au meilleur de  
14 vos connaissances?

15                   **S. É-M. JEFF WEST** : Eh bien, à 23 h 32, j'ai été avisé quand j'ai  
16 été appelé; le gazouillis disait qu'il y avait une plainte en matière d'armes à feu et que la  
17 police est en train d'intervenir dans ce cadre.

18                   **Me JOSHUA BRYSON** : Quelles autres informations devraient ou  
19 pourraient y être?

20                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne suis pas sûr.

21                   **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce que cela, donc, informait  
22 adéquatement les citoyens de la Nouvelle-Écosse de la situation qui se déroulait?

23                   **S. É-M. JEFF WEST** : Ben... cela donnait... les mettait au fait  
24 d'une demande, d'une plainte en matière d'armes à feu... ben, je ne sais pas si on  
25 aurait pu faire mieux, mais il est toujours plus facile de le dire rétrospectivement. Il y a  
26 probablement différents textes qui auraient pu être rédigés pour ce gazouillis et ça  
27 dépend des discussions entre la personne qui demande le gazouillis et qui est la  
28 personne qui l'envoie.

1                   **Me JOSHUA BRYSON** : Donc, selon votre compréhension, cinq ou  
2 six personnes sont décédés à Portapique, il y a l'auteur des faits qui est en mouvement  
3 et vous ne pouvez pas me dire si ce gazouillis est satisfaisant ou non?

4                   **S. É-M. JEFF WEST** : Non, non.

5                   **Me PATRICIA MacPHEE** : Je dois m'opposer à nouveau. Je pense  
6 qu'il faut établir au moins l'expertise de ces témoins afin de... l'expertise de ces témoins  
7 et pour... en ce qui concerne les gazouillis.

8                   **COMMISSAIRE MacDONALD** : Maître Bryson?

9                   **Me JOSHUA BRYSON** : Monsieur le commissaire, je ne croyais  
10 pas que j'allais me buter à une telle opposition. Je croyais qu'un gazouillis en matière  
11 d'une plainte impliquant des armes à feu n'était pas suffisant pour donner... pour  
12 expliquer la gravité de la situation.

13                   **COMMISSAIRE MacDONALD** : Mais lui...il ne dit pas qu'il était  
14 accepté que c'était suffisant, mais votre question, c'était : est-ce que c'était suffisant? Et  
15 puis si on revient à la première opposition, objection, que ce soit satisfaisant dans le  
16 monde des médias sociaux et quelle est la stratégie, je pense que vous avez bien  
17 indiqué que, du moins selon moi, que l'on savait ce qui se passait et on savait ce qui se  
18 trouvait dans ce gazouillis. Et le défi, c'est : est-ce qu'il y a quelque chose d'imprécis  
19 dans le tweet? Je ne pense pas que votre question... est-ce que le tweet... est-ce que  
20 c'est une question que ça met en erreur en fonction de ce que ça contient? Et est-ce  
21 que ça met en erreur en fonction de ce que ça ne contient pas? Je pense que vous  
22 avez fait ce point-là.

23                   **Me JOSHUA BRYSON** : Je veux prendre un instant – peut-être  
24 qu'on peut ne plus avoir les tweets à l'écran. Si on peut mettre à l'écran le 1653 – c'était  
25 des avis de surveillance qui ont été émis. Est-ce qu'on peut monter jusqu'au premier  
26 avis de surveillance? Ah, voilà, c'est le premier, le 12, 00 h 07. Avez-vous vu cet avis de  
27 surveillance en ce qui a trait à cet incident?

28                   **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je n'ai jamais vu cet avis de

1 surveillance.

2 **Me JOSHUA BRYSON** : Alors, vous n'avez pas...vous n'étiez pas  
3 impliqué dans la rédaction de son contenu? Est-ce que vous savez qui l'a fait?

4 **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

5 **Me JOSHUA BRYSON** : Et au niveau du sujet, prenez un instant  
6 pour le lire. Vous avez terminé? J'aurais une question en ce qui a trait à cet avis de  
7 surveillance ; est-ce que vous pensez que l'avis de surveillance offrait des  
8 renseignements suffisants au niveau de la gravité de la situation avec lequel il abordait  
9 au cours de la nuit?

10 **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que oui. Cet avis de surveillance  
11 avait envoyé des renseignements initials [sic] à d'autres agences de police à travers la  
12 police et la GRC.

13 **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce que vous pensez que ça  
14 représente la gravité de la situation qui se déroulait à Portapique? Est-ce que vous  
15 estimez que c'est une représentation fidèle?

16 **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que oui.

17 **Me JOSHUA BRYSON** : Je veux maintenant passer à Cobequid  
18 Court. Est-ce que vous vous rappelez d'une discussion la nuit du 18 avril jusqu'au 19  
19 avril au sujet de Cobequid Court?

20 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je ne me rappelle pas d'une discussion  
21 au sujet de Cobequid Court.

22 **Me JOSHUA BRYSON** : Pourquoi pas?

23 **S. É-M. JEFF WEST** : Pourquoi pas Cobequid Court? Je ne  
24 comprends pas là où vous en venez.

25 **Me JOSHUA BRYSON** : Je me demande... nous savons que 41 et  
26 46 Cobequid Court contenait un total de cinq victimes de ces pertes massives. Et je me  
27 demande, en fonction de votre souvenir, s'il y a quelqu'un qui a songé à Cobequid  
28 Court de façon spécifique au cours de la nuit?

1 **S. É-M. JEFF WEST** : À Cobequid Court, non.

2 **Me JOSHUA BRYSON** : Avez-vous regardé une carte? Avez-vous  
3 vu que Cobequid Court était situé dans Portapique?

4 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, on savait que les chemins étaient là.

5 **Me JOSHUA BRYSON** : Vous savez que Cobequid Court était  
6 dans les environs... dans la zone de Portapique?

7 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

8 **Me JOSHUA BRYSON** : Ainsi que les autres routes, en regardant  
9 les communications de Colchester? C'est votre forme principale de communication  
10 avec les membres, n'est-ce-pas? Les messages radio?

11 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

12 **Me JOSHUA BRYSON** : Quand je regarde les communications de  
13 22 h au matin, il y a 6 000 lignes de texte et il n'y a pas une seule référence à Cobequid  
14 Court. Alors, ma question, c'est : à part en regardant aux messages radio, vous n'avez  
15 aucun souvenir d'une mention de Cobequid Court?

16 **S. É-M. JEFF WEST** : Aucune.

17 **Me JOSHUA BRYSON** : De discussions spécifiques en ce qui a  
18 trait à Cobequid Court? Sur le plan de Cobequid Court, nous savons qu'il semblerait  
19 que le premier membre sur les lieux était à 16 h 46 le 19 avril. Et ça, c'était au 46,  
20 Cobequid Court. Est-ce que vous saviez ça?

21 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne peux pas vous parler de ça, j'ai pas...

22 **Me JOSHUA BRYSON** : Étiez-vous au courant de ça? C'est 19  
23 heures après le début des pertes massives et c'est à ce moment-là que... d'après ce  
24 que je comprends, que les Bond et les Tuck à environ 16 h 50 ont été découverts.

25 Pouvez-vous parler de cette période de 19 heures, l'un ou l'autre, au niveau de ce qui  
26 s'est passé?

27 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je pense que c'est pas mal clair ce qui  
28 s'est passé jusqu'à 11 h 25, on n'a pas besoin de tout repasser. À ce stade-là, on fait la

1 transition entre une scène de crime majeur et c'est vrai, il y avait beaucoup de zones à  
2 chercher et beaucoup d'endroits à se rendre et beaucoup de scènes de crimes à gérer.

3 **Me JOSHUA BRYSON** : Êtes-vous au courant de dossiers avant  
4 16 h 46 qui indiquent des gens qui étaient à Cobequid Court?

5 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je ne suis pas au courant de cela.

6 **Me JOSHUA BRYSON** : Même la carte dessinée à la main que  
7 vous avez mis sur le murs, les autres routes, noms manuscrits? Je ne vois pas de nom  
8 manuscrit à côté de Cobequid Court sous le 1133.

9 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne peux pas commenter ça.

10 **Me JOSHUA BRYSON** : Vous n'avez pas vu cette carte-là? Vous  
11 avez vu une carte manuscrite – pas celle-là, mais il y avait une autre carte manuscrite  
12 dans le centre de commandement?

13 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

14 **Me JOSHUA BRYSON** : D'accord. Quelques autres questions  
15 rapides. Au niveau des services de l'air, je veux juste m'assurer que j'ai bien compris ou  
16 que je vous ai bien entendu. Sur le plan du soutien de l'air, sachant ce qu'on sait  
17 maintenant, avoir les services de l'air n'aurait fait aucune différence. Avez-vous dit ça?

18 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne pense pas avoir dit ça.

19 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Désolé – répétez, s'il vous plaît?

20 **Me JOSHUA BRYSON** : Sur le point de vue des services de l'air,  
21 en sachant ce qu'on sait maintenant, le service de l'air aurait ou, vous dites, n'aurait pas  
22 de différence?

23 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je ne pense pas qu'on aurait dit ça.

24 **Me JOSHUA BRYSON** : J'ai entendu ça dans l'interrogatoire. Vous  
25 êtes d'accord qu'avoir le soutien de l'air aurait fait une différence?

26 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je pense que ce que j'ai dit, c'est que  
27 chaque élément d'équipement que nous pouvions avoir à notre disposition allait  
28 améliorer notre réaction, notre intervention. Je ne suis pas certain si ça aurait pu faire

1 une différence; c'est une spéculation, mais ça aurait été bien de l'avoir.

2 **Me JOSHUA BRYSON** : Mais ça aurait pu situer Monsieur Ellison,  
3 qui se cachait dans le bois?

4 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : C'est potentiel.

5 **Me JOSHUA BRYSON** : Ça aurait pu situer Madame Banfield au  
6 sein de Portapique?

7 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : C'est potentiellement.

8 **Me JOSHUA BRYSON** : On aurait pu situer l'auteur à Glenhome?

9 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Potentiellement.

10 **Me JOSHUA BRYSON** : Vous avez indiqué que les efforts  
11 d'évacuation, quand les choses se sont calmées un peu, c'est ce que vous avez dit?

12 **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que j'ai mentionné qu'une fois  
13 qu'on avait l'occasion de travailler sur un plan d'évacuation, quand on a vu que c'était  
14 prolongé, on a travaillé sur le plan d'évacuation.

15 **Me JOSHUA BRYSON** : C'était à environ 2 h 50?

16 **S. É-M. JEFF WEST** : Il me semble qu'on a eu des discussions  
17 tout au cours de la nuit au sujet de l'évacuation. Mais c'était plus tard le matin, quand  
18 on a commencé à avoir les discussions sur le plan de comment on allait faciliter un plan  
19 d'évacuation.

20 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui – je me rappelle d'avoir fait partie  
21 de cette discussion-là; c'était après 5 h 40.

22 **Me JOSHUA BRYSON** : Alors, on vous a posé plusieurs questions  
23 sur le plan des alertes publiques. Avez-vous des renseignements pour savoir pourquoi  
24 la province était en attente? Pourquoi le Bureau de gestion d'urgence était en attente au  
25 cas où le système En alerte?

26 **S. É-M. JEFF WEST** : J'ai aucun commentaire à ce sujet.

27 **Me JOSHUA BRYSON** : Voilà mes questions.

28 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, Maître Bryson. On va

1 prendre une pause de 15 minutes.

2 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci. Les procédures  
3 sont en pause et reprendront dans 15 minutes.

4 **--- Upon breaking at 3 :29 p.m / La séance est suspendue à 15 h 29**

5 **--- Upon recessing at 3 : 47 p.m. / La séance est reprise à 15 h 47**

6 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Bienvenue à nouveau.  
7 Les procédures sont de nouveau en session.

8 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci. Madame Miller, je pense  
9 que vous êtes la prochaine?

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TARA MILLER :**

11 **Me TARA MILLER** : Bon après-midi. Mon nom est Tara Miller;  
12 avec mon collègue Alex, on est là pour représenter certains membres de la famille de  
13 Kristen Beaton. Donc, je voudrais vous poser quelques questions qui ont rapport avec  
14 le thème.

15 Je voudrais commencer d'abord, pour nous donner une idée sur  
16 votre arrivée au poste de commandement à Great Village. Je pense que vous aviez dit  
17 ce matin que lorsque vous êtes arrivé, pour ce qui est de la préparation, vous attendiez-  
18 vous à autre chose lorsque vous étiez arrivé le matin?

19 **S. É-M. JEFF WEST** : Non. Typiquement, le poste de  
20 commandement n'est pas... en fait, ils ne sont pas là. Il y a une certaine coïncidence  
21 avec les ressources qui étaient en train d'arriver en même temps et aussi, toutes nos  
22 ressources, comme elles sont basées au quartier général, donc, qui commençaient à  
23 arriver.

24 **Me TARA MILLER** : Et pour ce qui est des ressources qui étaient  
25 sur place, pour savoir ce qui se passait – pour certains d'entre eux, c'est un peu  
26 rudimentaire par rapport aux papiers, aux marqueurs. Je vous ai entendu dire, sergent  
27 d'état-major, de parler d'un écran qui était accroché au mur? C'était quoi les ressources  
28 que vous aviez au centre de commandement?

1                   **S. É-M. JEFF WEST** : Donc, Kevin a parlé de l'écran; c'est une  
2 technologie, c'est un équipement qui est mis à la disposition de l'équipe d'intervention.

3                   **Me TARA MILLER** : Donc, en l'absence d'équipe de la GIT, vous  
4 n'auriez pas eu ce genre de technologie?

5                   **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

6                   **Me TARA MILLER** : Est-ce que... parce que je comprends qu'ils  
7 sont arrivés avant vous, n'est-ce-pas? Est-ce que les personnes en charge de  
8 techniques, d'experts techniques étaient sur place lorsque vous êtes arrivé?

9                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense qu'il n'était pas là – en tout cas,  
10 lorsque je suis arrivé.

11                   **Me TARA MILLER** : Vous parlez de la personne en charge des  
12 affaires techniques?

13                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

14                   **Me TARA MILLER** : Donc, la technologie, c'était avec l'équipe de  
15 GIT, n'est-ce-pas?

16                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

17                   **Me TARA MILLER** : Et donc, ça comprenait des ordinateurs, des  
18 écrans et quoi d'autre? D'autres accessoires?

19                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que... je dirais que moi, j'ai dit ce à  
20 quoi on avait...

21                   **Me TARA MILLER** : Donc vous, Messieurs, aviez-vous accès aux  
22 courriels?

23                   **S. É-M. JEFF WEST** : Non, on n'avait pas d'ordinateur avec nous.

24                   **Me TARA MILLER** : Vous non plus?

25                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Non.

26                   **Me TARA MILLER** : Donc, vous étiez en train de compter sur les  
27 téléphones et les radios?

28                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

1                   **Me TARA MILLER** : Et pour ce qui est du mandat d'avoir... est-ce  
2 que si vous étiez... si vous aviez un accès aux courriels, ça aurait été bénéfique pour  
3 vous?

4                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, dans le sens que c'est à notre  
5 disposition, c'est pas quelque chose qui va remplacer ces appels téléphoniques par  
6 lesquels on nous transmettait les informations importantes et que si on était en mesure  
7 de se référer à cela.

8                   **Me TARA MILLER** : Étiez-vous au courant s'il y avait des  
9 ressources pictométriques?

10                  **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que l'une des applications du  
11 logiciel de la GIT avait accès à cela.

12                  **Me TARA MILLER** : Saviez-vous s'il y avait accessibilité à ça?

13                  **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne peux pas savoir.

14                  **Me TARA MILLER** : Le rapport... plutôt le tableau, combien de  
15 sous... c'est-à-dire, est-ce qu'ils étaient mis à jour de façon très fréquente?

16                  **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne pourrais pas dire combien de temps ils  
17 avaient été mis à jour. Ça va dépendre des opérations, de la période des opérations.

18                  **Me TARA MILLER** : Maintenant, pour ce qui est des personnes au  
19 centre de commandement, je comprends qu'il y avait un grand nombre de personnes  
20 qui se dirigeaient là, qui étaient là. Donc, vous avez dit auparavant que de votre point  
21 de vue, les commandes uniformes au sein de votre commandement, de poste de  
22 commandement?

23                  **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est au quartier général du poste de  
24 commandement.

25                  **Me TARA MILLER** : Oui, d'accord, le poste de commandement.  
26 Donc, vous avez dit que l'avantage de ça, c'était des informations que l'on pouvait avoir  
27 face à face, n'est-ce...

28                  **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, c'est ça.

1 **Me TARA MILLER** : Donc, pour ce qui est d'autres commandes  
2 uniformes, est-ce que le sergent d'état-major Carroll était au poste de commandement?

3 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, lorsqu'ils se sont déplacés du  
4 détachement de Bible Hill, je pense que Carroll était là aussi, le sergent d'état-major  
5 MacCallum était là aussi.

6 **Me TARA MILLER** : Pour ce qui est du sergent d'état-major  
7 O'Brien, est-ce qu'il était là?

8 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne me souviens pas quand est-ce que le  
9 sergent O'Brien était là.

10 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : C'était après 7 h, je pense qu'il est  
11 arrivé après 7 h du matin.

12 **Me TARA MILLER** : 7 heures du matin?

13 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui.

14 **Me TARA MILLER** : Et donc, vous vous référez, c'est-à-dire, à lui  
15 parce qu'il devait être plus tôt sur place?

16 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne sais pas, ça va dépendre... ça  
17 dépendait des responsabilités dont il était en charge.

18 **Me TARA MILLER** : Et aussi, le sergent d'état-major qui était le  
19 gestionnaire des risques, est-ce qu'il était... il restait au CCO, il ne s'est jamais  
20 déplacé?

21 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, il était resté au CCO.

22 **Me TARA MILLER** : Je voulais juste être claire pour ça. Monsieur  
23 Bryson veut savoir, pour ce qui est de l'aide aérienne, donc, qui n'était pas disponible,  
24 on n'avait pas entendu parler de... on ne vous a pas entendu parler en termes de votre  
25 expérience sur comment, si c'était disponible, qu'est-ce que ça aurait apporté à la  
26 recherche? Qu'est-ce que ça aurait aidé?

27 **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que ça va dépendre de...

28 **Me TARA MILLER** : On parle de Moncton.

1                   **S. É-M. JEFF WEST:** Ça varie. Je pense que ça s'appelle... c'est  
2 toute une rangée ce dont ils ont... ils auraient pu apporter ce genre de technologie avec  
3 eux.

4                   **Me TARA MILLER:** Donc, par exemple, des projecteurs auraient  
5 pu être utiles pour la recherche de victimes, de l'auteur, n'est-ce pas? C'est ça que vous  
6 dites?

7                   **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je pense que Kevin l'a mentionné plus  
8 tôt, c'est que une autre... c'est-à-dire, une autre... ça aurait été une autre façon de  
9 prendre mieux... meilleure conscience de ce qui se passait exactement, d'en savoir un  
10 petit peu plus.

11                   **Me TARA MILLER:** Oui, OK. Donc, ça serait l'un des composants  
12 qui allaient...qui complèteraient, comme, par exemple, les projecteurs ou alors des...  
13 par exemple, des micros que vous aurez utilisés?

14                   **S. É-M. JEFF WEST:** [Non interprété]

15                   **Me TARA MILLER:** Qu'en est-il... par exemple, il y avait un  
16 membre de la GRC qui pouvait travailler ou agir comme un tireur d'élite?

17                   **S. É-M. JEFF WEST:** Je pense que c'est une question... il est...  
18 cette question devrait être posée aux membres de l'équipe des GIT, des *snipers*, ou  
19 des tireurs d'élite.

20                   **Me TARA MILLER:** Allez-y.

21                   **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, dans certains cas, je pense que  
22 même pour voler, c'est-à-dire pour aller par voie aérienne par rapport à l'exposition, le  
23 pilote va venir avec un outil dans l'avion, je penserais que s'ils avaient déployé ça cette  
24 nuit-là, ils auraient exploré des possibilités de... comme ça aurait été fait par un  
25 hélicoptère aussi.

26                   **Me TARA MILLER:** OK. Donc, je vais passer maintenant à un  
27 domaine que mon ami, monsieur Burrill, a revu avec vous ce matin, il vous a posé des  
28 questions au sujet des discussions, des décisions par rapport aux barrages et aussi

1 le... justement la chronométrie, la chronologie de ce qu'il a vu, c'était après que Kristen  
2 Beaton était abattue sur Plains Road. Donc, ce que je vais faire à ce point-là, c'est de  
3 retourner dans... faire une rétrospective et couvrir certains points qui ont été discutés  
4 ce matin et aussi essayer d'avoir des informations de votre part pour savoir qu'est-ce  
5 qui aurait dû être le rôle de CIC.

6                               Donc, vous avez dit, je pense, qu'à 10 h 15, 10 h 25, lorsqu'il y  
7 avait cette discussion, ces dialogues autour... au sein, par exemple, de barrer... de  
8 mettre en place des barrages routiers, de bloquer des routes, est devenu sous la  
9 responsabilité de la GIT?

10                              **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non, pas la responsabilité, je pense  
11 que ce qu'on a dit, c'est que la décision qui devait être prise par la GIT qui est pour la  
12 localisation stratégique est à prendre par les non-membres qui étaient plus dispersés et  
13 plus nombreux, et donc, ce qui aurait permis au GIT de se trouver dans des positions  
14 stratégiques.

15                              **Me TARA MILLER:** J'apprécie cela. Merci. Maintenant, comme je  
16 l'ai dit, je vais faire un retour dans le temps. Je comprends par la chronologie que...

17                              On ne peut pas retirer... Madame la registraire, est-ce qu'on peut  
18 retirer la décision du commandement, c'est-à-dire le document de base intitulé... de la  
19 page 131, paragraphe 272?

20                              Et, Messieurs, ça va être le point... Sergent d'état-major West et  
21 Sergent d'état-major Surette, je pense que ma compréhension, c'était que lorsque le  
22 sergent d'état-major Halliday est arrivé à 2 h 20 du matin, et à ce point-là, il parle de sa  
23 compréhension que l'auteur avait menacé de tuer ses parents et qu'il comptait le faire,  
24 et évidemment qu'il y avait une préoccupation, un souci où est-ce que pouvaient se  
25 trouver ses parents à Moncton, et aussi, plus loin dans le paragraphe, que l'auteur  
26 essayait de s'échapper de chez lui, donc par rapport aux efforts fournis.

27                              Donc, à ce point, si on peut passer au paragraphe 273, Madame la  
28 registraire, on voit ici que le sergent d'état-major Halliday a revu les périmètres de la

1 GRC autour... avec les cartes autour de Portapique.

2 Je pense que j'étais en train de regard... de chercher une  
3 référence des barrages dans la zone en question. Dans la deuxième ligne, OK. Ah,  
4 merci. C'est à la deuxième ligne.

5 Donc, à ce point-là, Sergent d'état-major, étiez-vous au courant de  
6 ces informations comme le sergent d'état-major Halliday?

7 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me souviens pas parce que j'ai pas eu  
8 de discussion avec lui.

9 **Me TARA MILLER:** Auriez-vous été en... au courant de cela?

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me souviens pas avoir été informé sur  
11 les barrages.

12 **Me TARA MILLER:** Donc, vous n'étiez pas au courant d'un  
13 quelconque barrage qui a été mis en place à 2 heures du matin.

14 **S. É-M. JEFF WEST:** Non.

15 **Me TARA MILLER:** Avez-vous... OK, je vais passer aux autres  
16 questions.

17 Donc, à ce point, c'était la responsabilité... ça aurait été la  
18 responsabilité de qui pour justement assurer la mise en place des barrages routiers  
19 dans la province?

20 **S. É-M. JEFF WEST:** Ça aurait été par mon biais.

21 **Me TARA MILLER:** Et nous comprenons que c'est le sergent  
22 d'état-major Halliday qui faisait ça et vous n'avez pas la permission de faire ça. Donc, si  
23 vous aviez le souci de, par exemple, qu'il n'y ait pas de mise en place de barrages pour  
24 justement pour aller à Halifax parce que c'était un souci, vous n'aurez pas pris  
25 connaissance de ce qui a été fait et de ce qui n'a pas été fait par rapport à ce qui a été  
26 identifié comme étant un lieu potentiel de l'auteur?

27 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est vrai qu'il était question, bien sûr,  
28 d'informer les policiers, mais je n'étais pas au courant de... je ne savais pas qu'il y avait

1 des barrages routiers à ce moment-là.

2 **Me TARA MILLER:** Quel est le but des points de contrôle? C'est  
3 de surveiller les sorties et les entrées là où on croit que le suspect pourrait se rendre.

4 **S. É-M. JEFF WEST:** Non, même la terminologie « point de  
5 contrôle », est-ce que c'est ce qui se fait vraiment? Est-ce qu'il s'agit de quelqu'un qui  
6 observe la circulation, mais qui est stationné sur le bord de la route ou est-ce que c'est  
7 quelqu'un qui arrête les véhicules un par un?

8 **Me TARA MILLER:** Mais quelle aurait été votre attente du point de  
9 contrôle à Cobequid?

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Ce serait plutôt de surveiller la circulation.

11 **Me TARA MILLER:** Pour essayer...

12 **S. É-M. JEFF WEST:** Que l'on appelle un « point de contrôle » ou  
13 un véhicule stationné, c'est quelqu'un qui cherche... qui...

14 **Me TARA MILLER:** Donc, ce n'est pas la fermeture de la route et  
15 où on vérifie chaque voiture, où on...

16 **S. É-M. JEFF WEST:** Ça peut prendre ce rôle aussi. Ce ne serait  
17 donc pas... ça pourrait être un barrage routier.

18 **Me TARA MILLER:** Donc, si on peut se rendre à la prochaine  
19 référence.

20 À 2 h 20 du matin, et ce que l'on a compris de vous et de d'autres  
21 témoignages, pendant la nuit, il n'y a pas eu de moment où on a revu le suspect et il est  
22 devenu question d'évacuer les gens de Portapique. Mais à 6 h 44, madame Banfield est  
23 sortie du bois et, surtout en ce qui concerne les points de contrôle, elle vous a avisés,  
24 elle a avisé le GTI – paragraphe 397 – que l'auteur allait tuer sa sœur. Et donc, vous  
25 êtes d'accord avec moi que l'auteur se rendant à Halifax, il devrait passer par Truro au  
26 départ de Portapique.

27 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est exact.

28 **Me TARA MILLER:** Donc, le point d'accès est assez serré entre la

1 Transcanadienne et les routes secondaires, et donc, ça aurait une intersection qui  
2 aurait pu être contrôlée où on aurait pu placer un agent à cet endroit-là. Et quand vous  
3 avez reçu cette information, est-ce que... je crois que vous étiez là... vous êtes arrivé à  
4 7 heures?

5 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non, j'étais là à 5 h 40 du matin.

6 **Me TARA MILLER:** Donc, est-ce que vous avez songé, en sachant  
7 que madame Banfield venait de dire que l'auteur avait... devait... voulait se rendre à  
8 tuer sa sœur, est-ce que vous avez songé à établir un point de contrôle à ce moment-  
9 là?

10 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Bon, alors réfléchissons à toute la  
11 chronologie. Je ne veux pas donner l'impression que l'on écartait cette... que l'on  
12 balayait cette information du revers de la main, mais des membres de la PRH sont allés  
13 chercher la sœur et pour la protéger, et donc, on avait des membres dans le secteur de  
14 Moncton pour protéger ses parents aussi, et pour ce qui est du point de contrôle à  
15 6 h 44, n'oubliez pas, on vient de passer par tout l'aspect de la chronologie où on est  
16 plus... c'est plus proche de 8 heures que l'on... avant de recevoir la confirmation de  
17 l'existence de cette quatrième voiture, donc est-ce qu'on songeait au point de contrôle à  
18 ce moment-là? Non. On songeait à ce qu'il fallait faire pour protéger ces gens dans ces  
19 zones-là et aussi pour déterminer s'il y avait effectivement une quatrième voiture.

20 **Me TARA MILLER:** D'accord. Mais vous essayiez de couvrir toutes  
21 les possibilités. Il était possible qu'il était encore à Portapique ou ailleurs, et j'apprécie  
22 vos efforts pour protéger la sœur de madame Banfield et ses parents, mais... les  
23 parents de l'auteur, mais vous saviez aussi qu'il était possible qu'il essaye de se rendre  
24 à ces endroits-là pour faire des... pour faire du mal.

25 **Donc, maintenant, Madame la registraire, je vais passer à 248,**  
26 **paragraphe 527.**

27 **Messieurs, donc, à 9:31:13, les répartiteurs de la STO reçoivent un**  
28 **appel de Nicole Zigs (phon.) au Centre des renseignements de New York et elle dit que**

1 l'on a reçu de l'information comme quoi que le sujet s'est... a pris la fuite et peut-être  
2 que... et on voulait savoir s'il y avait une possibilité qu'il allait se rendre à New York,  
3 dans l'État de New York. Est-ce que vous avez entendu parler de cela?

4 **S. É-M. JEFF WEST:** Non.

5 **Me TARA MILLER:** Donc, vous n'étiez pas au courant de cela,  
6 donc vous ne pouviez rien faire pour mobiliser des ressources en conséquence. Et qui  
7 était en poste, qui était le...

8 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Ce serait donc le gestionnaire de  
9 risques qui devait suivre.

10 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est Glen Byrne?

11 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, c'était Glen. OK. D'accord.

12 **S. É-M. JEFF WEST:** Bon, ce n'était pas... c'est pas à nous de dire  
13 qui aurait suivi cette information à la STO.

14 **Me TARA MILLER:** Mais c'était effectivement Glen Byrne qui  
15 surveillait cette information.

16 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, il était là avant le GTI, donc il... ou avec  
17 le GTI, il était l'opérateur radio.

18 **Me TARA MILLER:** Madame la registraire, 252, 53, donc au bas  
19 de la page, paragraphe 539.

20 À 9:42:30, c'est l'appel de la STO qui diffuse les mêmes  
21 informations comme quoi qu'il y a un décès, une fusillade mortelle à Wentworth. C'est  
22 une femme qui est décédée. On a entendu des coups de feu, on a vu un véhicule de la  
23 GRC qui s'en allait vers Truro. Est-ce que vous étiez au courant de cette  
24 communication à 9 h 42?

25 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

26 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Et oui.

27 **Me TARA MILLER:** Donc, vous saviez donc qu'un véhicule  
28 identifié s'en allait vers Truro, donc qu'est-ce que vous avez fait pour initier un point de

1 contrôle pour protéger Truro?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Alors, ce que l'on a fait, c'était d'essayer  
3 d'envoyer des ressources dans le secteur de Wentworth, donc notre équipe de réponse  
4 rapide et nos ressources.

5 **Me TARA MILLER:** Oui, mais vous avez plusieurs personnes qui  
6 sont redevables à vous, et moi... et je comprends que c'était la réponse immédiate,  
7 déployer des ressources, mais il n'y avait personne qui pouvait aussi avoir le devoir de  
8 s'assurer de, bon, pendant que l'on s'occupe de cela, que l'on n'oublie pas ceci, donc...  
9 et que l'on agisse de façon proactive et non pas réactive, que l'on est en train de  
10 surveiller les points d'entrée et de sortie où l'auteur pourrait... par lesquels l'auteur  
11 pourrait passer étant donné que l'on savait qu'il se dirigeait vers Truro? Est-ce que  
12 personne n'a songé à le faire?

13 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Eh bien, moi, je peux dire que je ne  
14 savais pas. Bon, il y avait eu un changement de quart entre 7 heures et 8 heures et tout  
15 le monde savait ce qui se passait sur la 102, le gestionnaire de risques le savait, donc  
16 je peux [sic] parler pour Jeff. Moi, je n'y ai pas... je ne peux pas parler pour Jeff, mais  
17 moi, je n'y ai pas pensé, mais je savais qu'il y avait des membres sur tout ce corridor  
18 qui s'occupaient de cela.

19 **Me TARA MILLER:** Oui, mais si tous vos membres se... fusent  
20 vers le chemin Plains à Debert, est-ce que vous aviez une conscience situationnelle sur  
21 ce qui se passait et ce qui pourrait se passer en ce qui concerne l'accès ou la sortie  
22 d'un tronçon majeur de l'autoroute?

23 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Les gens de Bible Hill, les membres de  
24 Bible Hill disaient que les membres de Enfield par exemple et dans le district de Halifax  
25 ne répondaient pas au-delà de Truro, donc il y avait assez de membres à cet endroit-là,  
26 et donc, moi, ce que je dis, c'est que tout ce monde était déployé par les gestionnaires  
27 de risques à différents points, tel que l'on voit dans tout cela. Donc, tout ce que je peux  
28 dire, c'est que ça ne m'est jamais venu à l'esprit – je ne peux pas parler pour Jeff –

1 d'établir un point de contrôle à ce moment-là.

2 **Me TARA MILLER:** Est-ce qu'il vous est passé par l'esprit, à vous  
3 ou à vous, d'impliquer la police de Truro étant donné que vos ressources étaient  
4 déployées pour intervenir près de Debert, qu'il serait bien d'impliquer la police de  
5 Truro? Parce que c'était leur secteur.

6 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Eh bien, je... il a été question... il avait  
7 été question de la police de Truro et de Amherst au poste de commandement et en  
8 lisant la transcription, il y avait eu des contacts d'initiés avec ces deux corps policiers à  
9 plusieurs moments. Je n'ai pas ces heures devant moi, mais je sais que l'on avait fait  
10 quelques efforts pour les mettre au courant de ce qui se passait. En ce qui concerne  
11 cette fusillade, non, je ne crois pas. Je pense que toute l'action tournait autour de cette  
12 réponse-là, de cette...

13 **Me TARA MILLER:** Bon, on sait qu'il est justement passé, il a  
14 franchi ce point, tel qu'identifié à 9 h 42. Donc, est-ce que vous trouvez qu'il y aurait  
15 quelque chose que vous pourriez faire de mieux afin de répondre de façon proactive,  
16 mais aussi pour gérer ces points de sortie et d'entrée?

17 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, rétrospectivement, on aurait pu  
18 faire quelque chose autrement.

19 **Me TARA MILLER:** Et c'est intéressant aussi parce que l'on sait,  
20 parce que j'ai lu l'extrait du document fondamental et il y avait un point de contrôle à  
21 Cobequid, et si on se rend à la page 222, paragraphe 467, donc c'est au péage de  
22 Cobequid, donc c'est à 8 h 02, dimanche matin, le gestionnaire de risques Bryers  
23 (phon.) reçoit un appel du commandant de la STO Glen Byrne. Ça, c'est donc  
24 l'opérateur du GTI?

25 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, il est l'opérateur de radio, technicien de  
26 radio pour le GTI.

27 **Me TARA MILLER:** Et donc, c'est lui qui dit à monsieur Bryers  
28 (phon.) qu'il va mettre la division « J » du Nouveau-Brunswick au courant de la situation

1 et qu'il voulait aussi s'assurer que le péage de Cobequid, au col de Cobequid, était  
2 avisé. Et si on se rend au paragraphe 468, on sait que non seulement que le péage du  
3 col de Cobequid avait été avisé, mais il y avait aussi un véhicule de la GRC stationné à  
4 ce péage, donc il y avait quand même une voiture qui était là pour surveiller la situation  
5 et qui avait été là depuis 2 h 20. Donc, la sortie du nord (inintelligible) Nouveau-  
6 Brunswick était donc sous contrôle et c'est parce que quelqu'un y avait pensé. Est-ce  
7 que c'est juste de le dire?

8 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, c'est ça.

9 **Me TARA MILLER:** Maintenant, passons à des questions en  
10 matière de formation, mais surtout dans le contexte du rapport MacNeil. Vous avez  
11 parlé de la tragédie de Moncton. On sait que le rapport MacNeil est le rapport en date  
12 du 1<sup>er</sup> décembre 2014 après la tragédie de Moncton de juin 2014, c'était donc un  
13 examen avec une série de recommandations et je crois que vous êtes au courant de ce  
14 qui s'est passé à Moncton.

15 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

16 **Me TARA MILLER:** Est-ce que vous étiez impliqué dans cela?

17 **S. É-M. JEFF WEST:** Non. Non, non, je n'ai pas participé à  
18 l'intervention.

19 **Me TARA MILLER:** Est-ce que vous avez pu lire le rapport  
20 MacNeil après sa publication?

21 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** J'ai lu des parties de ce rapport.

22 **S. É-M. JEFF WEST:** Moi aussi, mais ça fait un bon bout.

23 **Me TARA MILLER:** Est-ce que vous avez lu des parties seul ou  
24 dans le contexte d'une formation qui vous avait été donnée?

25 **S. É-M. JEFF WEST:** Moi, seul.

26 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Et moi, seul aussi.

27 **Me TARA MILLER:** Ça, c'est une de mes questions. Est-ce que  
28 vous savez si l'une de ces recommandations a été mise en œuvre en Nouvelle-

1 Écosse?

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne peux pas le dire.

3 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non plus.

4 **Me TARA MILLER:** Est-ce que vous... peut-être... est-ce que vous  
5 pouvez le dire qui aurait été... aurait eu la responsabilité de mettre en œuvre ces  
6 recommandations en Nouvelle-Écosse.

7 **S. É-M. KEVIN SURETTE :** Je ne sais pas.

8 **S. É-M. JEFF WEST :** Moi non plus.

9 **Me TARA MILLER :** Est-ce que vous pouvez dire, de votre propre  
10 initiative, de quelle manière est-ce que ces initiatives auraient été partagées avec les  
11 membres de la GRC en Nouvelle-Écosse?

12 **S. É-M. JEFF WEST :** Je ne sais pas non plus, car...

13 **S. É-M. KEVIN SURETTE :** Moi non plus, parce que dans notre  
14 groupe comme CIC, ce n'est pas quelque chose qui nous avait été présenté. Je crois  
15 que les membres des équipes GTI auraient reçu... auraient eu vent de ces  
16 recommandations, mais c'était surtout des recommandations d'ordre tactique.

17 **Me TARA MILLER :** En ce qui concerne votre formation CIC,  
18 Messieurs West et Surette, vous avez été formés en 2010 et vous, en 2015. Donc  
19 Monsieur West, est-ce qu'il y avait une composante de votre formation qui portait sur ce  
20 rapport?

21 **S. É-M. JEFF WEST :** Non, pas à ce que je me souviens.

22 **Me TARA MILLER :** Et donc, de 2015 à 2020, encore là, est-ce  
23 que... je crois que j'ai bien compris ce que vous avez dit, mais il n'y avait pas eu de  
24 formation ou de partage d'information ou de mise en œuvre de ces recommandations  
25 par la GRC de la Nouvelle-Écosse en dehors de ce que vous avez lu vous-même ou de  
26 ce que nous avons discuté avec les membres de notre groupe?

27 **S. É-M. JEFF WEST :** C'est ce que...

28 **Me TARA MILLER :** Donc Monsieur Surette, vous avez dit que –

1 encore là, je mets des mots dans votre bouche – mais vous avez essayé de mettre en  
2 œuvre quelque chose qui émanaient du rapport du Moncton, qui faisaient partie de  
3 notre formation pour communiquer de l'information. De quoi parliez-vous à ce moment-  
4 là?

5 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je pense que ce que j'ai dit, je disais  
6 que cette recommandation émanait de Moncton, mais je n'ai pas dit que ça faisait partie  
7 de la formation. Mais je me référais à la communication radio par le commandant, le  
8 chef de l'incident. Et donc mettre, et donc commencer à diffuser et dire que vous étiez  
9 aux commandes, je sais que cela... la genèse de cela vient de Moncton.

10 **Me TARA MILLER** : Mais à Moncton – on compare un peu des  
11 pommes avec des oranges – mais il y avait quand même quelques aspects  
12 semblables : il y avait un tireur actif, plusieurs ressources ont été déployées, ce n'était  
13 pas un incident qui avait déjà été étudié à fond.

14 **S. É-M. JEFF WEST** : C'est exact.

15 **Me TARA MILLER** : Ou un type d'incident. Donc, ce rapport n'a  
16 pas encore été déposé en preuve – 50877, est-ce que l'on peut déposer ce document  
17 en preuve et aussi, est-ce qu'on peut l'exhiber?

18 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : C'est la pièce 1622.

19 **--- PIÈCE No. 1622**

20 (COMM0050877) Rapport MacNeil

21 **Me TARA MILLER** : Merci. Donc Messieurs, je sais que cela fait  
22 peut-être un certain moment depuis que vous l'avez vu, mais c'est une recommandation  
23 3.6, donc supervision pendant l'incident. Donc, la recommandation dit que là où il  
24 n'existait pas déjà, chaque division devrait établir une politique, un protocole par le biais  
25 d'un plan opérationnel d'urgence pour identifier des points d'entrée et de sortie et les  
26 routes de transport majeures qui devraient être alertés et surveillés lors d'une crise  
27 pertinente. Est-ce que l'on peut dire que cela a été fait à Halifax ou dans la division H?

28 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne sais pas. Je ne connais pas... je ne

1 suis pas au courant de l'existence d'un tel plan d'opération d'urgence.

2 **Me TARA MILLER** : Et avant de venir à vous, Monsieur Surette,  
3 avant votre retraite voilà un an, est-ce que vous étiez au courant d'une telle chose?

4 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Non.

5 **Me TARA MILLER** : Monsieur Surette?

6 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Non, moi non plus. On a quand même  
7 une section de gestion des urgences au quartier général de la division H et donc, je  
8 crois qu'il faudrait poser la question à eux, à ce bureau-là.

9 **Me TARA MILLER** : Donc, est-ce que c'est la première fois que  
10 vous vous mettiez au courant de cette recommandation?

11 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je l'ai probablement lue à l'époque –  
12 mais je ne me souviens pas tellement de la recommandation.

13 **Me TARA MILLER** : Madame la registraire, est-ce qu'on peut se  
14 rendre au paragraphe 56... pardon, à la page 56 et au bas de l'écran, on voit  
15 « Assistance militaire » et donc, on dit que les dispositions existent pour que la GRC  
16 puisse demander l'aide des Forces armées canadiennes là où les opérations, où les  
17 capacités spécialisées ou uniques sont nécessaires. Cela peut aussi s'étendre à  
18 l'utilisation d'équipement spécialisé et ainsi de suite; on parle donc... des avions, des  
19 aéronefs et aussi des personnes, des dépisteurs terrestres qui auraient pu nous aider.  
20 Donc, est-ce que vous vous souvenez d'avoir lu cette partie du rapport avant  
21 aujourd'hui?

22 **S. É-M. JEFF WEST** : Non, je ne me souviens pas de cela et cela  
23 fait un bon moment depuis que je l'aurais lu, donc je ne me souviens pas.

24 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Moi, je peux dire de mon expérience  
25 qu'il est très bien pour... lors d'un examen de dire cela, mais... de la GRC, mais moi, je  
26 dirais que l'armée n'a pas été... les Forces armées n'ont pas été consultées lors de la  
27 rédaction de ce paragraphe. Nous avons une bonne relation avec les Forces armées,  
28 mais ils sont très réticents à participer dans des affaires domestiques; ils nous ont aidés

1 pendant de longues périodes, après une longue période. Mais obtenir de l'aide dans  
2 une zone chaude ou active immédiatement, ce n'est pas toujours facile, selon mon  
3 expérience. Généralement, cette aide nous avait toujours été refusée.

4 **Me TARA MILLER** : Donc, on voit aussi que les Forces  
5 canadiennes auraient pu nous aider lors des... ou des aéronefs qui auraient pu nous  
6 aider dans les premières phrases de l'incident. Est-ce que selon votre expérience, est-  
7 ce que cela aurait pu se passer?

8 **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, parce qu'après Moncton – bon, c'était  
9 un tireur actif, n'est-ce-pas, à Moncton, mais il ne s'agit pas que de faire un coup de  
10 téléphone et de demander cela. Donc, il y a des processus en place pour demander  
11 l'aide militaire.

12 **Me TARA MILLER** : Donc, c'est quelque chose que les  
13 commissaires pourraient explorer afin d'émettre des recommandations.

14 Ce sont toutes les questions que j'avais.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, Maître Miller. Maître  
16 MacDonald?

17 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM MacDONALD :**

18 **Me TOM MacDONALD** : Bonjour, sergent d'état-major. Je  
19 m'appelle Tom MacDonald, je suis l'avocat pour Tera Long (phon.) – c'était la sœur  
20 d'Aaron Tuck, ils avaient la même mère biologique. Je voulais vous poser des  
21 questions de votre point de vue en tant que critique... commandant des interventions  
22 critiques pendant les premières heures à Portapique les 18 et 19 avril.

23 On sait, sergent d'état-major West, que vous avez reçu un appel à  
24 10 h 42 du sergent d'état-major Halliday le 18, qu'on demande que soit déclarée une  
25 intervention critique. Et vous étiez commandant des interventions critiques de garde et  
26 vous êtes le commandant des interventions critiques dès que vous recevez l'appel?

27 **S. É-M. JEFF WEST** : Par contre, je ne suis pas en contrôle au  
28 commandement à ce stade-là.

1                   **Me TOM MacDONALD** : Je comprends – vous étiez au  
2 commandement... aux commandes à partir de 1 h 19, dès que vous êtes arrivé à  
3 Portapique. Quelle est votre compréhension de qui était là au poste de commandement  
4 et qui contrôlait des incidents critiques pendant les deux heures qu'il fallait de prendre  
5 l'appel, quitter Darmouth et arriver à Portapique?

6                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je pense que c'est le gestionnaire des  
7 risques qui travaille de concert avec la personne sur le terrain; le gendarme Beselt était  
8 le commandant sur une scène pour... on n'a pas un meilleur terme, pour le groupe  
9 DRAI.

10                  **Me TOM MacDONALD** : Est-il juste de vous suggérer que le  
11 sergent d'état-major Rehill était également un incident des interventions critiques  
12 temporaire?

13                  **S. É-M. JEFF WEST** : Non, ce n'est pas juste de dire cela. Le  
14 sergent d'état-major Rehill aide à réagir... à la réaction initiale des interventions  
15 critiques et n'a pas la formation, il n'a pas les compétences pour accompagner... pour  
16 faire le commandant des interventions critiques. C'est comme Kevin a dit ce matin, il a  
17 pris... c'est le cours d'une semaine que tous les gestionnaires de risques prenaient, la  
18 plupart des sous-officiers haut gradés et... ont pris ce cours.

19                  **Me TOM MacDONALD** : Et je vous ai entendu dire cela ce matin.  
20 Cela étant dit, est-ce qu'il y a un écart, alors, pendant les deux heures et demie où il n'y  
21 a pas de commandant des interventions critiques sur les lieux qui ont un  
22 commandement et un contrôle?

23                  **S. É-M. JEFF WEST** : Non parce que l'équipe complète des  
24 interventions critiques n'est pas en place, alors il était abordé les Services généraux et  
25 abordé ce qui se passe à ce stade-là. quand on parle de la réaction des interventions  
26 critiques, c'est l'équipe complète des interventions critiques et l'intervention que cela  
27 peut apporter.

28                  **Me TOM MacDONALD** : Je reviens là-dessus – le gestionnaire des  
29 risques, le sous-officier qui a pris en charge et contrôle leurs ressources, leurs réactions

1 initiales en matière d'intervention critique a cette question. Comme vous avez tous les  
2 deux aujourd'hui signalé, c'était pas un exercice en table; c'était pas... ce qui est  
3 devenu des pertes massives. Est-ce que vous êtes de l'opinion qu'un gestionnaire des  
4 risques avait la formation appropriée pour traiter, aborder une telle situation le 18 avril?

5 **S. É-M. JEFF WEST** : Vous avez dit dès le début ponctuel  
6 comment est-ce qu'on fait un exercice de table pour ce genre d'exercice, comment est-  
7 ce qu'on contrôle, c'est quoi notre réaction. Ici, c'est une question de réaction initiale, on  
8 va faire intervenir le membre, le point de confinement, on s'installe pour établir ce qui se  
9 passe et on attend l'équipe complète des interventions critiques.

10 **Me TOM MacDONALD** : Est-ce que le gestionnaire des risques est  
11 bien formé pour aborder cette situation-là le 18?

12 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne peux pas vous indiquer la formation  
13 de Brian, mais de façon générale, un gestionnaire de risques, de façon générale, il est  
14 dans une position avec la conscience situationnelle pour arriver au mieux du contrôle  
15 de ses ressources et réagir jusqu'à ce que l'équipe complète des interventions critiques  
16 est dans le lieu,

17 **Me TOM MacDONALD** : Vous êtes dans une position unique parce  
18 que vous étiez un gestionnaire de risques auparavant, avant que vous étiez un incident  
19 des interventions critiques, alors vous avez porté les deux chapeaux. Alors, est-ce  
20 qu'un gestionnaire des risques, est-ce qu'il aura eu suffisamment de formation pour  
21 être... traiter de cette situation-là, sans le cours de commandant des incidents  
22 critiques?

23 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Oui, je pense que oui.

24 **Me TOM MacDONALD** : Vous avez tous les deux dit, lorsque vous  
25 avez pris la formation du Collège canadien de police – je pense que c'était le sergent  
26 d'état-major Surette qui a dit qu'à la fin, l'exercice, c'était la fin de la formation de deux  
27 semaines, il y a une simulation, admettons et à la fin de cet exercice-là, il y a des leçons  
28 à tirer, une session de leçons à tirer. Est-ce que j'ai bien saisi cela ce matin? On passe  
29 en revue tout ce que vous faites dans les deux semaines et à la fin, la simulation?

1                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : La simulation même, c'était : on réussit  
2 ou on ne réussit pas, mais il y a une situation de debriefing à la fin, peu importe si on a  
3 réussi ou si on n'a pas réussi. Oui, dans un certain sens, il y avait une certaine critique  
4 de votre rendement; ils offraient des points où on pouvait s'améliorer, s'il y a lieu.

5                   **Me TOM MacDONALD** : Je n'essaie pas de vous leurrer, j'ai utilisé  
6 le terme « leçon à tirer ». Mais je vais poser ceci : il y a une session de debriefing,  
7 sergent d'état-major West, après que l'auteur a été arrêté à Bible Hill?

8                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui, au détachement de Bible Hill.

9                   **Me TOM MacDONALD** : Et est-ce qu'il y a eu des meilleures  
10 pratiques immédiatement à la suite de l'incident, mais est-ce que ce sont des choses  
11 qu'on aurait pu faire différemment pendant les deux jours?

12                   **S. É-M. JEFF WEST** : Pas à ce stade-là. Ça, c'était plus pour  
13 fermer la boucle sur l'intervention critique et là, c'est passé... parce que c'est devenu  
14 une enquête des crimes majeurs.

15                   **Me TOM MacDONALD** : Alors, sergent d'état-major West, êtes-  
16 vous au courant si la GRC a mené une enquête à l'interne depuis deux ans pour voir si  
17 on aurait pu faire les choses autrement?

18                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne suis pas au courant de cela.

19                   **Me TOM MacDONALD** : Et vous, sergent d'état-major West?

20                   **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Non, je ne suis pas au courant de ça.

21                   **Me TOM MacDONALD** : Si la Commission voulait identifier ces  
22 renseignements, on ira où? Division H?

23                   **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne le sais pas du tout.

24                   **Me TOM MacDONALD** : Peut-être que l'autorité ultime, ça serait  
25 là, la division H, ça serait un bon début. Vous êtes d'accord?

26                   **S. É-M. JEFF WEST** : Oui.

27                   **Me TOM MacDONALD** : Est-ce que l'un ou l'autre de vous était au  
28 courant de changements au niveau des opérations que la GRC aurait apportés grâce à  
29 Portapique, que ce soit en Nouvelle-Écosse ou ailleurs au Canada en tant que la force

1 policière nationale?

2 **S. É-M. JEFF WEST** : Je ne suis pas au courant de quoi que ce  
3 soit.

4 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Ni moi.

5 **Me TOM MacDONALD** : Voilà mes questions.

6 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci bien.

7 **Me TOM MacDONALD** : Merci bien, Monsieur le commissaire en  
8 chef.

9 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, Maître MacDonald.  
10 Madame MacPhee? Maître MacPhee.

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PATRICIA MacPHEE :**

12 **Me PATRICIA MacPHEE** : Bonjour messieurs. Je sais qui vous  
13 êtes, je vais le dire pour le dossier; c'est Patricia MacPhee, l'avocat pour le Procureur  
14 général du Canada. Je sais que la journée a été longue, alors je vais faire court. Ce  
15 matin, mon collègue Maître Burrill vous a posé des questions au sujet d'un changement  
16 de circonstances qui a eu lieu autour de 9 h 42, le matin du 19. C'est l'appel de  
17 Wentworth et je pense que sergent d'état-major Surette, vous avez mentionné que cela  
18 a changé la nature de l'intervention, de la réaction à ce stade-là, en devenant  
19 davantage focalisé sur la réaction DRAI. Je pense qu'on avait dit une intervention  
20 véhiculaire DRAI; pouvez-vous élaborer davantage?

21 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Je pense qu'on a un peu formulé... on  
22 a inventé le terme, ce n'est pas un terme d'usage formel. C'était entendu qu'à ce stade-  
23 là... je pourrais revenir un peu en arrière; c'était pas... qu'on appelle un appel GTI du  
24 CIC, on n'avait pas... la personne n'était pas... on n'était pas entouré dans un seul  
25 logement ou dans un seul édifice. Alors, quand 9 h 42 est arrivé à ce stade-là, c'est  
26 devenu encore moins un incident typique de CIC. C'est devenu une chasse à l'homme,  
27 finalement, pour mettre fin à la menace; on utilisait beaucoup ce terme-là. C'est pas un  
28 terme qu'on utilisait à la légère; toutes les personnes qui étaient sur le territoire, il fallait  
29 arrêter ce type-là et l'arrêter de tuer d'autres personnes. Alors finalement, à ce stade-là,

1 au poste de commandement, ça devient un effort plus collaboratif.

2                    Dans l'ensemble, je crois que nous sommes tous les deux  
3 d'accord, le commandant des interventions critiques doit être prêt à intervenir si ça  
4 devient... si le suspect devient barricadé de nouveau. Mais quand il y a tellement de  
5 pièces en mouvement, je pense que notre... nous avons mis l'emphase sur où déplacer  
6 nos ressources afin d'avoir la meilleure chance de réussir à l'arrêter et ce qui n'est pas  
7 ce qu'on fait d'habitude avec le CIC. Je me répète, mais d'habitude, on sait où il est, il y  
8 a un périmètre autour de lui, on fait au mieux au niveau de la négociation du point de  
9 vue tactique pour couvrir tous les éléments. Ici, c'est une chasse à l'homme, finalement  
10 et les gens ont réagi; certains nous avaient contactés, certains ne nous ont pas  
11 contactés et alors, c'est devenu très difficile à gérer. Bien que tout le monde avait le  
12 même objectif, c'est difficile à gérer. Est-ce que c'est une réponse à votre question?

13                    **Me PATRICIA MacPHEE** : Je pense que oui. Alors, c'était signifié  
14 à ce stade-là que les gens sur le terrain, les membres des Services généraux avaient  
15 davantage d'autonomie étant donné ce qu'ils faisaient à ce stade-là?

16                    **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Peut-être qu'ils l'avaient perçu comme  
17 ça; peut-être que le gestionnaire des risques était impliqué pour les diriger. Nous, nous  
18 cherchions à diriger le GTI – une tâche plus facile que de diriger les membres des  
19 Services généraux. « Autonomie », ce n'est pas le bon terme, selon moi; je pense qu'ils  
20 se percevaient tous comme étant limités par la zone géographique de leur  
21 détachement, si on leur avait dit auparavant de surveiller un ou deux sorties ou  
22 carrefours, ils auraient probablement continué à le faire. C'était pas du n'importe quoi –  
23 c'était juste qu'on fait ce qu'on veut et tout le monde ici nous donne une zone. Je pense  
24 qu'il y a un peu plus de contrôle que ça, mais sur le plan de... du point de vue physique,  
25 d'avoir le temps de décider où on va placer les ressources et les donner des attentes  
26 définies à cet emplacement-là, impossible à faire dans ces conditions-là.

27                    **Me PATRICIA MacPHEE** : Une dernière question : l'un des  
28 avocats ce matin... cet après-midi vous a demandé si quelqu'un vous a appelé ou si  
29 l'un d'entre vous avait appelé le CIC de la Police régionale d'Halifax ce matin-là. Auriez-

1 vous une raison d'appeler le CIC de la Police régionale d'Halifax qui vous vient à  
2 l'esprit?

3 **S. É-M. JEFF WEST** : Non.

4 **S. É-M. KEVIN SURETTE** : Non.

5 **Me PATRICIA MacPHEE** : Vous êtes au courant en fonction de  
6 votre témoignage de cet après-midi que la Police régionale d'Halifax était au courant  
7 des évènements?

8 **S. É-M. JEFF WEST** : Le sergent d'état-major MacCallum était le  
9 point de contact avec la Police régionale d'Halifax au début. Comme l'ont décrit nos  
10 membres du GTI, l'élément d'interopérabilité est énorme, bien qu'on presume que la  
11 Police régionale d'Halifax ou ceux-là du Cap-Breton ont le même... les CIC, ceux-là ont  
12 les mêmes cours que nous. Ils ont différents PON dans leurs propres organisations,  
13 alors l'élément d'intérêt de probabilité, c'est quelque chose qui m'aurait préoccupé. Moi,  
14 je ne serais pas à l'aise de me rendre dans le bureau à Halifax... régional d'Halifax pour  
15 assumer le contrôle, ignorant leurs formations spécifiques et leurs terminologies  
16 spécifiques.

17 **Me PATRICIA MacPHEE**: Merci bien, Messieurs.

18 Ah, je pense que j'ai une autre question.

19 Une question que nous voulions nous poser que j'ai négligé de  
20 soulever. Il y a certaines caractérisations du poste de commandement que les  
21 ressources à votre disposition, qu'elles étaient rudimentaires, comme on l'a dit cet  
22 après-midi. On a parlé du point de vue spécifique de l'usage des feuilles mobiles. Avez-  
23 vous un commentaire sur l'usage des feuilles mobiles? Est-ce que ça comble vos  
24 besoins dans un tel évènement?

25 **S. É-M. JEFF WEST**: Pour moi, ça comblait mes besoins. C'est  
26 une... c'est (inintelligible) c'est de basse technologie, ça travaille à chaque fois, ça fait  
27 que l'approche est facile, que la prochaine façon... personne à lire, ce n'est pas basé  
28 sur l'ordinateur, c'est un outil que moi, j'ai utilisé toute ma carrière. Kevin fait partie de  
29 (inintelligible) depuis bien plus longtemps que moi, pour moi, je trouve que c'est très

1 efficace, efficace et c'est facile à utiliser.

2 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je suis d'accord, et je dirais que le  
3 problème... s'il y a un problème avec les feuilles, c'est la même chose si on devait les  
4 saisir avec un clavier, et c'est la question du temps, c'est (inintelligible) un moment, y'a  
5 des moments où y'a pas assez de renseignements qui est intégré au tableau parce que  
6 y'a d'autres choses qui sont prioritaires, mais ça serait la même chose si quelqu'un  
7 devait le saisir dans un document de quelque sorte, peu importe, c'est le même  
8 principe.

9 **Me PATRICIA MacPHEE:** Merci bien.

10 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maitre MacPhee.

11 Maitre Burrill.

12 **Me ROGER BURRILL:** Voilà, c'est la fin des questions des  
13 avocats, Monsieur le commissaire en chef.

14 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Madame la commissaire Fitch.

15 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci, Monsieur le commissaire  
16 MacDonald.

17 Messieurs, merci bien de votre... d'avoir partagé... de votre  
18 partage aujourd'hui. Je présume que les conditions chaotiques que vous cherchiez à  
19 gérer et je sais que tout le monde est fatigué, alors mes questions seront concises  
20 aujourd'hui. C'est surtout des questions qui regardent vers l'avenir. On cherche des  
21 suggestions pour l'améliora... pour améliorer.

22 Alors, tout d'abord, je reprends les commentaires de Me MacPhee  
23 sur l'utilisation de ces tableaux. Je reconnais leur valeur, mais ils sont autant...  
24 seulement autant... la valeur et l'information qui était mise sur les tableaux et ce  
25 qu'on... et les renseignements qui sont partagés à partir des tableaux et la certitude  
26 que les gens agissent et ferment la boucle sur ce qui est écrit sur les tableaux.

27 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je suis tout à fait d'accord avec ces  
28 propos-là.

29 **COMMISSAIRE FITCH:** Alors, dans la conception SMEAC, le

1 « E », comme vous aviez indiqué, ça signifie « exécution ».

2 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, c'est correct.

3 **COMMISSAIRE FITCH:** Et parmi tous les tableaux et votre  
4 compréhension que vous, en tant que commandant des interventions critiques et le  
5 transcripteur, vous êtes les seules personnes qui sont responsables d'inscrire des  
6 renseignements sur ces tableaux-là; l'exception à cela, c'est le « E », l'élément  
7 d'exécution. Alors, d'après ce que je comprends, cela relève du chef d'équipe du GTI?

8 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, dans un certain sens. En vertu du rôle  
9 d'exécution, il y a plusieurs abréviations : « IA », « action immédiate », « action  
10 délibérée », « se rendre », « *break out* »... D'habitude, il y a une coche, « oui, j'ai été  
11 voir le chef d'équipe de GTI, j'ai besoin d'un plan IA », il me dit que c'est quoi, et je  
12 coche, il a un document. Alors, je ne documente pas son plan, mais je mets les  
13 éléments dans le document pour indiquer « oui, nous avons un AI ». Alors, différents  
14 plans selon la situation. Ces renseignements que l'on ajoute afin que les plans ont été  
15 développés et les plans tactiques sont développés par la compo... l'élément de GTI.

16 **COMMISSAIRE FITCH:** Alors, vous avez eu des préoccupations  
17 en matière de communication pendant votre rôle de commandant des interventions  
18 critiques. Je suis préoccupé par le fait que ce n'était pas une seule fois, peut-être deux  
19 fois, peut-être trois fois – certainement deux fois – où le chef d'équipe du GTI n'a pas  
20 suivi votre demande de venir au poste de commandement. Comme un des points sur le  
21 triangle du poste de commandement, le GTI est vraiment important dans le triangle. À  
22 la lumière... avec le recul du temps, je sais que c'est difficile le concevoir dans le  
23 rétroviseur, mais il y a quand même une valeur des gens que l'on exige au poste de  
24 commandement de s'arrêter, de rentrer, de prendre tous les renseignements qui sont  
25 partagés pour développer un plan avant qu'ils se lancent pour faire leurs activités.

26 **S. É-M. JEFF WEST:** Moi, j'irais plus loin que ça. La véritable  
27 valeur, c'est d'avoir les ressources qu'il faut en place pour avoir des opérations  
28 tactiques dans le poste de commandement. Cela aborde les enjeux que vous discutez,

1 de les faire sortir des opérations et avoir des briefings. On n'avait pas beaucoup de  
2 membres... il n'y avait pas beaucoup de membres du GTI disponibles à notre...  
3 disponibles à nous. Si on songe... c'est ce qu'on a fait à l'époque. Si on songe à ce  
4 qu'on peut... les leçons à tirer à l'avenir, cet élément d'avoir un agent des opérations  
5 tactiques, de l'avoir dans le poste de commandement avec nous, avec le point direct de  
6 contact pour nous.

7 **COMMISSAIRE FITCH:** Alors, sur cette note spécifique, je  
8 m'attends à ce que... d'avoir le sergent d'état-major Surette avec son expérience, vous  
9 étiez (inintelligible) une valeur ajoutée.

10 **S. É-M. JEFF WEST:** Nous avons le luxe, nous avons  
11 (inintelligible) les divisions, et je travaille avec Kevin depuis bien longtemps, c'est un de  
12 nos incidents... commandant d'intervention critique sur les anciens opérateurs de GTI,  
13 (inintelligible) de renseignements et d'expertise qu'il apporte, nous ne développons...  
14 nous n'avions pas (inintelligible) des plans tactiques, mais que Kevin soit là, et même  
15 disponible à moi pendant tout son... sur la route qu'il a faite pour venir jusque chez moi,  
16 c'était une ressource très utile que j'avais pour m'aider à travers le processus.

17 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Sur l'enjeu de préparer un poste de  
18 commandement, est-ce qu'il y a une norme acceptée pour laquelle... selon laquelle il  
19 faut préparer un poste de commandement?

20 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me rappelle pas d'avoir vu ça. On a  
21 parlé du poste de commandement, mais je ne me souviens pas où il y a eu... c'est-à-  
22 dire qu'est-ce que le plan pourrait être acceptable ou des choses comme ça. Je pense  
23 que ça dépend de la situation lorsqu'il est question du moment, de... et lorsqu'il y a un  
24 plan à... qui doit être établi aussi.

25 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. La formation que vous suivez  
26 lorsque vous rentrez après le commandement d'incidents critiques, je comprends que  
27 c'est... il va être très flexible dépendamment de la division, de la province à laquelle  
28 vous trav... au sein de laquelle vous travaillez. Donc, en Nouvelle-Écosse, lorsqu'il est

1 question des exercices, est-ce que vous impliquez d'autres composantes comme, par  
2 exemple, les ambulances, les pompiers?

3 **S. É-M. JEFF WEST:** Je pense que là je vais faire appel à ma  
4 mémoire. Donc, c'était avant la COVID, il y avait des opérations à grande échelle, et  
5 donc, il y avait pas mal d'exercices auxquels on mobilisait... on impliquait d'autres...  
6 avec différents partenaires justement. Donc, je pense par exemple pour les  
7 gardes-côtes, aussi avec les militaires américains aussi.

8 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Et aussi, des opérations... ou des  
9 opérations... des formations sur les opérations. Aussi, par rapport... on a fait avec  
10 Transports Canada pour les traversiers aussi, donc on faisait ça, mais  
11 malheureusement nous faisons cela en plus de notre rôle, et donc, on fait plus d'efforts.  
12 Donc, est-ce qu'on devrait faire plus? Oui, je dirais que oui.

13 **COMMISSAIRE FITCH:** Y avait-il d'autres considérations données  
14 par peut-être quelqu'un de plus haut niveau de commandement, de la structure du  
15 commandement par rapport aux officiers ou pour les officiers d'aide et d'assistance et  
16 ça, c'est, ça n'a rien à voir avec la question de... c'est à part, je veux dire. Est-ce qu'il y  
17 a des considérations par rapport à demander aux équipes pour travailler en étroite  
18 collaboration en ayant une personne en charge des liaisons qui soit... qui va faire que  
19 ça avec la GRC ?

20 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Pas de mon point de vue, mais je crois  
21 qu'une fois que Halliday avait animé la conférence de presse, je pense que le premier  
22 appel c'était de l'équipe.

23 **S. É-M. JEFF WEST:** Je pense qu'il y avait des représentants  
24 locaux, mais je pense que j'ai lu ça, mais en ce qui concerne la représentation c'est  
25 quelque chose qu'on a vraiment pensé, on a certainement pensé à ça.

26 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Et donc, on ne peut pas dire si ça a été  
27 initié ou pas.

28 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci Messieurs, c'était ça mes questions.

1 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Commissaire Stanton.

2 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci, je voudrais poser quelques  
3 questions sur les informations sur lesquelles vous avez été briefés avant de prendre  
4 vos commandes. Vous avez mentionné que vous ne vous souveniez pas que votre  
5 voiture... et qu'il y avait une station mobile.

6 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne me souviens pas, mais si elle était là,  
7 elle n'était pas allumée.

8 **COMMISSAIRE STANTON:** Et pourquoi ?

9 **S. É-M. JEFF WEST:** Je ne peux pas mentir, je ne l'ai pas allumé  
10 ce jour-là.

11 **COMMISSAIRE STANTON:** Et donc ces stations de travail mobile,  
12 c'était comme pour la répartition du CCO pour fournir les informations aux unités dans  
13 toutes les autopatrouilles ?

14 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je pense.

15 **COMMISSAIRE STANTON:** Et vous n'aviez pas de laptop avec  
16 vous, donc vous ne receviez pas de courriels, n'est-ce pas ?

17 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui.

18 **COMMISSAIRE STANTON:** Et dans le véhicule, aviez-vous... je  
19 pense que vous étiez à l'écoute des radios, donc vous aviez une radio dans votre  
20 voiture n'est-ce pas ?

21 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui. Oui, j'aurais eu les deux.

22 **COMMISSAIRE STANTON:** Et donc vous aviez officier Lewis avec  
23 vous ?

24 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, le sergent Lewis.

25 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc je me demandais quels canaux  
26 vous auriez été en mesure de superviser ?

27 **S. É-M. JEFF WEST:** Celui de Colchester.

28 **COMMISSAIRE STANTON:** Et vous avez eu un appel du sergent

1 Halliday à 10 h 22 et vous avez dit que c'était un appel très court au sujet de certaines  
2 informations concernant les personnes qui ont été abattues et des incendies.

3 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, c'est correct. C'est bien ça.

4 **COMMISSAIRE STANTON:** Je pense que l'autre chose c'est  
5 qu'une fois que vous étiez au poste de commandement, je vais utiliser vos mots, que  
6 personne ne pouvait faire quoique ce soit, sauf sous vos instructions. Donc comment  
7 vous avez été briefé par exemple que la première heure à laquelle il y a eu l'appel du  
8 sergent Halliday.

9 **S. É-M. JEFF WEST:** Je dirais que c'est venu de ma discussion  
10 avec lui au téléphone et aussi lorsqu'il est arrivé au poste.

11 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc ce n'était pas un examen  
12 systématique des informations qui étaient déjà disponibles. À titre d'exemple, des  
13 personnes, les informations des personnes. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui revoit toutes  
14 ces informations qui arrivent ?

15 **S. É-M. JEFF WEST:** C'est par... non. Rien n'est important à noter  
16 à ce point.

17 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Je dirais qu'il y a le recueil  
18 d'informations, la collecte d'informations du mieux qu'on peut, mais pour nous arrêter et  
19 de prendre le temps de lire toutes ces notes, non ce n'est pas possible. Je vous l'ai dit,  
20 on n'a pas de laptop. Même quand on était au poste de commandement, j'aurais pu  
21 avoir le temps de voir mes courriels.

22 **COMMISSAIRE STANTON:** Oui, il est question d'informations  
23 essentielles très importantes provenant de personnes qui appellent le 9-1-1, des  
24 personnes qui ont été touchées par l'auteur. J'essaie juste de voir quel serait mieux à  
25 faire, c'est-à-dire comment assurer que ce genre d'information finit sur le tableau.

26 **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, je pense que ce qui est simple c'est  
27 que... oui, c'est vrai. C'est-à-dire que, il y aurait ces informations pour dire un processus  
28 de filtrage ou de nettoyage des informations.

1                   **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, ça aurait été bénéfique, oui. Et je  
2 pense que ce n'est pas pour faire des excuses, pour présenter des excuses, mais la  
3 magnitude des informations qui arrivaient de tous les angles de tous les coins a rendu  
4 la chose difficile quand même. Donc on n'est pas ici pour blâmer personne, on ne  
5 blâme personne pour ça, mais c'est clair qu'il y a des lacunes.

6                   **COMMISSAIRE STANTON:** Oui, je reprends vos expressions  
7 respectives et donc, parce que si vous aviez des stations mobiles et quelqu'un qui lisait  
8 les informations pendant que vous vous déplaçiez ou votre voyage, vous auriez  
9 été plus enclin à agir plus rapidement, sur la base d'informations qui arrivaient dans le  
10 système.

11                   **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Oui, s'ils avaient, si on m'avait fourni  
12 toutes ces informations.

13                   **S. É-M. JEFF WEST:** Mais je pense que, quelle est la meilleure  
14 façon justement de voir ces informations que l'on recevait du monde, du public.

15                   **COMMISSAIRE STANTON:** Oui, je me demandais s'il y avait  
16 quelque chose de simple qui puisse assurer que les informations soient lues, parce que  
17 c'est surprenant quand même que vous arrivez au poste de commandement pour trois  
18 heures après sans qu'il n'y ait aucune information que vous ayez pris. C'est-à-dire sans  
19 que vous ayez pris connaissance d'une quelconque information. J'essaie de  
20 comprendre c'est quoi la lacune en termes de structure pour nous assurer que ce type  
21 d'information soit capturé et partagé avec le personnel qui se trouvent au sommet de ce  
22 triangle. Parce que...

23                   **S. É-M. JEFF WEST:** Oui, c'est une déclaration juste, mais je  
24 pense que je l'ai mentionné aujourd'hui lorsqu'on en a parlé. C'est une question de  
25 temps, c'est quelqu'un qui a, qui est en charge du rôle de révision, de revoir ces  
26 informations. C'est-à-dire que s'il y a une ressource, parce qu'il y a beaucoup  
27 d'informations qui arrivent, qui continuent à arriver à se compiler. Donc ça aurait pris  
28 quelque chose qui va dire « voilà ce qui arrive aujourd'hui » et pas juste compter sur le

1 bouche-à-oreille.

2 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc j'imagine que votre poste va  
3 impliquer ce genre de structure...

4 **S. É-M. JEFF WEST:** Pas cette fois-ci.

5 **S. É-M. KEVIN SURETTE:** Non.

6 **COMMISSAIRE STANTON:** D'accord, merci.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci encore une fois officiers, ça  
8 a été une longue journée pour vous, une journée difficile aussi. Nous apprécions  
9 énormément votre présence aujourd'hui, qui a été très utile pour nous, pour nous aider  
10 à faire notre travail si difficile. Merci beaucoup d'avoir été ici aujourd'hui. Et vous êtes  
11 libres de partir maintenant.

12 **COMMISSAIRE STANTON:** Je pense que ça a été une journée  
13 très longue aussi pour nos interprètes de la langue française qui ont été vraiment... qui  
14 ont fait de leur mieux aujourd'hui. Je voudrais les remercier pour leur contribution,  
15 justement. Pour rendre possible l'accessibilité du grand public à nos procédures. C'est  
16 une tâche qui n'est pas très facile. Donc je voudrais vous remercier énormément pour  
17 vos efforts. On sait que ça a été une journée très longue pour tous les participants à ce  
18 processus et qui sont profondément mobilisés par rapport à toute la documentation  
19 qu'on est en train de revoir. Je sais que c'est long lorsqu'on essaie de comprendre des  
20 processus, de procédure, des politiques, Etc. Ce n'est pas facile d'avoir ces  
21 informations, que nous traitons sur une base quotidienne pour vous de différente  
22 manière. Donc je voulais juste remercier aussi et dire que ce n'était pas facile. C'est  
23 facile pour personne, ce n'est facile pour personne d'entre vous. Merci beaucoup pour  
24 votre participation, pour votre mobilisation pour ce processus. Donc pour ceux qui sont  
25 en personne et ceux qui travaillent à distance, donc à toutes les personnes, tous les  
26 participants, nous continuons toujours à enrichir notre compréhension de ce qui s'est  
27 passé et les raisons de ce qui s'est passé le 18 et 19 avril 2020.

28 Donc cette semaine il y a eu 1200 documentations d'origine qui ont

1 permis que la Commission puisse naviguer entre tout et revoir toute la documentation.  
2 Cette semaine nous avons aussi entendu cinq témoins des officiers de la GRC, plus  
3 des 200 témoins avec qui nous avons eu des entretiens. Nos procédures vont  
4 continuer, les participants vont continuer à préparer des documents de base et des  
5 témoignages. Nous allons aussi continuer à explorer les choses, comment elles se sont  
6 passées et c'est quoi les raisons et il y aura aussi des sessions à venir, des sessions de  
7 travail, des tables rondes. Donc nous faisons appel par rapport à la soumission de  
8 documents que vous voudriez voir. Vous pouvez partager, si vous voulez partager  
9 quelque chose que vous jugez utile ou pertinent et que vous voulez, ou que vous  
10 aspiriez à ce qu'il y ait des changements au sein de votre communauté, donc nous vous  
11 invitons à le faire. Jusqu'à maintenant nous avons été à l'écoute d'organismes à travers  
12 tout le Canada, à travers... on a écouté des personnes aussi. On vous remercie aussi,  
13 on voudrait vous entendre, parce qu'on croit fermement qu'il est question de  
14 responsabilités partagées lorsqu'on partage les informations pour justement aboutir à  
15 des recommandations. Et c'est ce qui va finir justement plus tard cette année, votre  
16 mobilisation va nous permettre d'assurer un autre travail et le rendre disponible à toutes  
17 les institutions publiques et gouvernementales et aussi d'en tirer des recommandations  
18 et les actions à entreprendre. Comme on a dit hier, il n'y aura pas de procédures  
19 demain. On va reprendre les procédures la semaine prochaine mercredi, je pense à  
20 9 h 30 du matin. Donc merci beaucoup.

21 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures  
22 vont reprendre à la date de mercredi prochain, 21 mai. On vous remercie, au revoir.

23 --- L'audience est en pause à 16 h 55

24

25

26

27

28

1

2

**CERTIFICATION**

3

4 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an  
5 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill  
6 and ability, and I so swear.

7

8 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une  
9 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes  
10 capacités, et je le jure.

11

12

A handwritten signature in cursive script that reads "Nadia Rainville". The signature is written in black ink and is positioned above a solid horizontal line that serves as a baseline for the signature.

13

Nadia Rainville